

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°25

Janvier-mars 2022

Covid-19 Désinformation et pass



Table des matières

Désinformation – Big Pharma	3
Le Seigneur des « vaccins »	4
Covid-19 : place aux citoyens éclairés !	7
References	9
Vaccins anti-Covid : les risques d'effets secondaires peuvent aller jusqu'à L'AVC (Dr Cécile Andri)	11
L'arnaque des « fact-checkers » : Pierre de « Décoder l'éco » répond aux attaques.....	16
Les marchands de peur, notre santé et nos libertés	23
Stoemp matraque.....	30
Les Ridicules	31
Coronacircus : l'une des plus grandes arnaques financières de l'époque.....	33
Covid : l'Allemagne a trouvé son Edward Snowden.....	35
Un vaccin obligatoire, suite.....	37
Rendre la vie impossible aux non vaccinés?.....	38
En Martinique, des médecins révoltés par des protocoles de « soins palliatifs covid ».....	40
Surya Arby (AIMSIB) sur le #PfizerGate : « Dès mars 2021, on savait que toutes les données de tolérance étaient fausses ».....	42
Quand « libé » change la « checknew » en « fakenew »	43
La « harcelosphère » s'attaque aussi à	45
Réinfo Covid	45
La « harcelosphère » contre l'IHU-Méditerranée et le professeur Raoult : de l'obscène aux menaces.....	50
Le scandale des pots-de-vin de Big Pharma éclate en Australie,	68
« À Taïwan, le nombre de personnes décédées après leur vaccination contre le Covid dépasse le nombre de décès dus au virus lui-même... »	70
Le naufrage de la gauche politique face au Covid.....	71
L'isolation forcée des non-vaccinés est-elle vraiment la réponse de la gauche à la pandémie ?	76
Irène Frachon alerte à juste titre sur la composition de la commission Bronner.....	81
Pass – témoignages	82
Humour de l'asymptomatique (site).....	83
Des acteurs culturels se lèvent contre le Covid Safe Ticket.....	84
CODECO : les écoles et les théâtres privés d'air	86
Fête de Wallonie... « non merci ! ».....	88
QR code mode d'emploi	89
Dépôt dans les parlements belges de notre pétition nationale « Pas d'obligation vaccinale contre le Covid-19 ! », déjà signée par plus de 42 000 Belges!.....	91
Scoop : qu'est-ce que le Great Reset recherche vraiment avec le passe sanitaire ?	93
Lettre ouverte aux présidents des conseils de l'Ordre et à tous mes confrères cliniciens.....	95
« On nous met le pistolet sur la tempe » - Quatre soignants témoignent.....	100
Obligé par la loi de vacciner ses patients, un médecin se suicide	101
Passe sanitaire au travail : « L'octroi d'une forme de pouvoir de police à des employeurs est inquiétant ».....	103
Le gouvernement peut donc désactiver les passes à distance	106
Lettre ouverte à la commissaire de la GRC Brenda Lucki.....	107

Désinformation – Big Pharma

Le Seigneur des « vaccins »

Je ne suis pas pratiquant, au sens habituel du terme, d'une religion ou d'un courant ésotérique.

Par contre, j'ai beaucoup lu, étudié, réfléchi, curieux de tout, ouvert à priori à tout.

Je n'exclus rien, je vais partout, surtout si une autorité me dit, sans autre argument que son « autorité », de ne pas y aller.

Grâce à cette qualité (considérée comme un danger par certains), je continue à apprendre, inlassablement. Médecin « orthodoxe » issu d'une université belge et d'un cursus classique, j'ai longtemps suivi le chemin balisé, marché dans les clous et traversé lorsque le feu passe au vert, presque toujours.

La curiosité, défaut incurable chez moi, m'a amené sur des chemins de traverse, là où vous rencontrez des personnes, foulez des sols, dénichiez des trésors qualifiés par ceux qui tracent les routes et balisent les passages pour piétons, de sources corrompues (expression moderne : « fake news »), d'enseignants infréquentables.

Je ne suis pas un gourou, pas plus qu'Alexander De Croo, Young Global Leader 2015, Alexander De Croo devient Young Global Leader | Focus on Belgium, pas plus qu'Edouard Philippe et le président Macron, Young Global Leaders respectivement en 2011 et 2012, ou Olivier Véran en 2019, Emmanuel Macron et Edouard Philippe, ces « young leaders » qui nous gouvernent – Gala.

Vérifiez par vous-même, tous les chefs ou sous-chefs des gouvernements ayant appliqué la feuille de route en 2020, le plan établi par le cartel des véritables gourous, ont été des Young Global Leaders, la « secte du forum économique mondial du *Great Reset* ».

Non, je ne suis pas un gourou, pas plus ou moins que Bill Gates ou Tedros Adhanom Ghebreyesus (chef de l'OMS-Organisation Mondiale de la Santé) qui eux, pourtant, sans être soignant ni médecin, entraînent le monde dans leur idéologie terroriste sanitaire.

Par contre, oui, je suis médecin depuis 25 ans, anesthésiste-réanimateur depuis 17 ans (quelqu'un qui endort et réveille les gens, les endort pour leur éviter la souffrance et les réveille pour leur rendre leur autonomie). Fort de ma curiosité, de mes apprentissages et de mon ouverture à tout ce qui peut aider l'humanité, sans tabou ni censure, je dis à l'humanité entière de stopper cette course vers la mort.

Descendez du train fou en marche.

Je sais, cela fait peur, cela peut faire mal, et en même temps, tant que vous sentez la douleur, c'est que vous êtes vivant.

Reprenez votre autonomie physique et intellectuelle et protégez vos enfants.

Ces Young Global leader devenus « Leaders » (gourous) tout courts ne vous veulent pas du bien.

Sous couvert de ces injections mortelles (immédiatement ou à distance par stérilisation), autant de chevaux de Troie de la mort dans votre corps, dans votre esprit et dans votre âme, ils vous font croire qu'ils veulent vous sauver.

C'est faux. C'est convaincant, bien présenté, mais c'est faux.

S'ils voulaient vous sauver, ils vous diraient depuis longtemps de bouger davantage, de mieux manger (vraiment, pas des produits lights qui vous empoisonnent autant que les produits « lourds », réévaluer les risques de l'aspartame. Nouvelles données expérimentales et épidémiologiques), de gérer votre stress au quotidien, de prendre soin de votre microbiote, de prendre des compléments alimentaires, certains toute l'année dans un pays comme la Belgique (vitamine D).

Cela n'est possible, malheureusement, que grâce à la complicité de certaines personnes qui dirigent les institutions censées nous protéger et les médias principaux censés nous informer.

Comme le dit le professeur Nagarra au procureur Henry Volney (Yves Montand) dans *I comme Icare*, le film d'Henri Verneuil, il suffit de morceler les responsabilités :

« Un tyran a besoin avant tout d'un état-tyran, alors il va utiliser un million de petits tyrans fonctionnaires qui ont chacun une tâche banale à exécuter, et chacun va exécuter cette tâche avec compétence, et sans remords, et personne ne se rendra compte qu'il est le millionième maillon de l'acte final. Les uns vont arrêter les victimes, ils n'auront commis que de simples arrestations, d'autres vont conduire ces victimes dans des camps. Ils n'auront fait que leur métier de mécanicien de locomotive, et le directeur de prison ouvrant ses portes n'aura fait que son devoir de directeur de prison. Bien entendu les chefs-tyrans utilisent les individus les plus cruels dans la violence finale, mais à tous les maillons de la chaîne, on a rendu l'obéissance confortable. » © Henri Verneuil, *I comme Icare*, 1979.

Cela vous rappelle quelque chose ?

Délation encouragée, violence sur des citoyens sans défense banalisée, justifiée même, citoyens exclus des hôpitaux pour le seul « crime » de ne pas être « encore » injecté par un produit expérimental, ce vendeur dans un magasin d'électro-ménager qui vous ordonne de mettre votre masque correctement, le tenancier de bar transformé à la fois en policier et en médecin puisque vous devez dorénavant lui montrer votre état de santé.

Où croyez-vous que cela nous mène ?

Le dire maintenant, ce qui est considéré comme choquant par les mêmes qui vous disent que tout va bien, est la seule chance de ne pas franchir le seuil au-delà duquel tout espoir d'éviter la répétition de l'Histoire sera définitivement perdu.

Qui est Pfizer pour être aussi « puissant », à la fin ?

Malgré le total de décès dus à la vaccination, même ce chiffre officiel de 15 937 morts issu du programme de surveillance des États-Unis (VAERS)-période du 14 décembre 2020 au 24 septembre 2021, dont on sait qu'il est largement sous-estimé, Pfizer, au casier judiciaire lourdement chargé, continue, reste en lice (Le casier judiciaire de Pfizer et son « vaccin » tueur (reseauinternational.net)

Pfizer s'attaque à présent aux femmes enceintes sur toute la durée de leur grossesse, aux femmes ayant accouché malgré 1 444 fausses couches déclarées (en réalité bien plus) ou naissances prématurées, malformées.

Certaines femmes font pression pour résister, appeler à l'aide ou alerter (« La main sur le berceau », Big Pharma étend ses injections aux femmes enceintes et aux enfants – Les Maîtres du Monde – Sott.net) mais c'est la pression de Pfizer qui l'emporte, systématiquement.

Alors, logiquement puisque nous les laissons faire, Pfizer s'attaque aux enfants de 5 à 11 ans, avec une demande d'autorisation en urgence pour leur produit toxique, alors que 21 jeunes de 12 à 17 ans sont décédés récemment aux États-Unis.

La seule chose de nouvelle dans leur vie ? Avoir accepté le produit toxique de Pfizer.

Sérieusement, faut-il faire des autopsies pour vous convaincre ?

Alors que presque aucun jeune de moins de 30 ans, à moins d'une maladie débilitante préalable, n'est mort du Covid-19 ou n'a fait la moindre forme grave.

Qui est Pfizer ?

Qui est « Big Pharma » ?

Derrière ces firmes se trouvent des personnes, des noms, des responsables autorisés.

Dorénavant, citons ces noms qui servent le Système, appelé Sauron dans le Seigneur des Anneaux.

Nous pourrions appeler le Système actuel, le Seigneur des « vaccins », avec à sa tête Sauron, à son service des Balrogs, des serviteurs zélés, des « idiots » utiles (cf. I comme Icare), des traîtres (Saroumane), des gens qui regardent et d'autres qui attendent.

Ne riez pas.

L'analogie est réaliste.

Les mots sont importants !

Ils activent à notre insu des concepts profondément ancrés dans nos inconscients individuel et collectif : les archétypes chers à Carl Jung.

Malgré l'évidence, les preuves de plus en plus solides et les témoignages de plus en plus convaincants, les « vaccins », même avant le Covid, ne sont pas les bienfaiteurs de l'humanité (Enquête Choc – Les vaccins ont-ils vraiment sauvé l'humanité ? – Santé et Bien-être – Sott.net), mais il faut du temps pour tirer un archétype de son piédestal doré.

Aujourd'hui, le concept de « vaccin » utilisé comme cheval de Troie, permet à une firme frappée de la plus grosse amende fédérale de l'histoire des États-Unis, associée à BioNTech, et à d'autres firmes aussi peu recommandables d'entraîner la partie de l'humanité qui les dérange (vous et moi) vers une extinction qui ne devra rien au hasard, avec la complicité d'escrocs aux dents blanches et au costume parfait.

Certains y vont gaiement, en chantant, en suivant le joueur de flûte.

D'autres y vont car ils se sentent coupable d'être vivant : les gourous criminels ont réussi à leur faire croire qu'ils sont les responsables-coupables du dérèglement climatique, du racisme à l'égard des gens de couleur (le blanc est une couleur), du terrorisme, des inégalités, des crises et aujourd'hui, des pandémies.

Oui, pour « Sauron le système », nous ne nous laverons jamais assez les mains, nous ne mettrons jamais assez bien notre masque et nous n'accepterons jamais assez de leurs produits (faussement appelés vaccins) dans notre corps meurtri.

Certains, les pires, y vont sciemment, soit pour y gratter quelque avantage, soit pour y briller telle une lumière d'Udûn*.

Faites attention aux mots. N'utilisez plus ceux de l'Ennemi.

Bannissez le mot qui commence par *v* et se termine par *n* ! Et les mots comme « obligatoire », « confinement », « masque », « lavage des mains », « distanciation sociale »..., leurs mots, leurs expressions utilisées à dessein pour envelopper leurs poisons dans un concept archétypal puissant et salvateur (perçu comme tel par la majorité de l'humanité), pour mieux les faire accepter à une population de plus « hypnotisée » via la peur, la répétition, la confusion et les ruptures de pattern (outils utilisés pour plonger à son insu une personne en hypnose, état de conscience caractérisé par une hypersuggestibilité, une sensibilité exagérée à l'influence).

Utilisez les mots réels qui désignent ce que ces choses sont vraiment :

- V...n = injection transgénique
- Masque = obstacle respiratoire
- Lavage des mains = trouble hygiénique compulsif
- Distanciation sociale = isolement social

Ce sont des propositions.

Le plus important est d'avoir compris la raison pour laquelle ces considérations sémantiques sont capitales dans le combat que nous menons contre l'idéologie transgénique actuelle.

Je m'adresse particulièrement à tous ceux qui ont compris, qui ont ouvert les yeux sur tout cela aujourd'hui. Dans ce passage particulièrement sombre du premier volet du Seigneur des Anneaux (« La Communauté de l'Anneau »), dans la Moria, les caves de Khazad-dûm, le spectateur-lecteur voit deux feux s'affronter.

Gandalf contre le Balrog. Anor contre Udûn. La Flamme peut servir le Bien, elle peut servir le Mal. La Flamme peut vous réchauffer, comme elle peut vous brûler.

Quel fabuleux message d'espoir à toute la planète encore libre et vivace.

Udûn ne passera pas, grâce à chacun d'entre vous, petites et grandes flammes d'Anor.

Dr Pascal Sacré, 03 octobre 2021

* Que veut dire Gandalf par « Feu secret », « Flamme d'Anor » et « Flamme d'Udûn » ? (askfrance.me) Anor est un nom pour le Soleil en Terre du Milieu, tandis qu'Udûn (qui se traduit par enfer) est le nom de l'un des premiers repaires de Morgoth, le Maître de Sauron. « J'ai le pouvoir du bien de mon côté, vous avez le pouvoir du mal ».

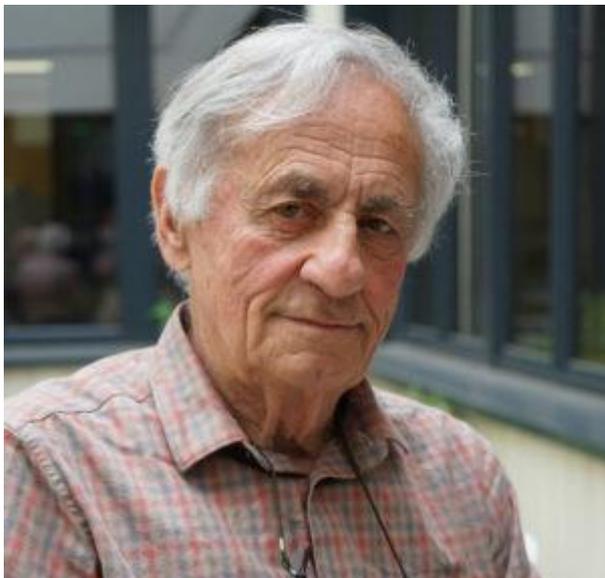
Dr Pascal Sacré est diplômé en médecine, en Belgique, depuis 1995. Il a entamé une spécialité en anesthésie-réanimation en 1997, terminée en 2002 et complétée par une spécialisation en soins intensifs (critical care) en 2003. Il travaille en milieu hospitalier depuis cette date, en soins intensifs, avec un passage de 2,5 ans dans un centre pour grands brûlés (l'hôpital militaire Reine Astrid HMRA à Bruxelles) entre 2009 et 2011. Depuis 2011, il travaille dans un centre de soins intensifs médico-chirurgical à Charleroi, Belgique. Il est formé en hypnothérapie en milieu médical depuis 2014 et à ce titre, il est responsable de formations en gestion du stress pour le personnel de son hôpital. Il collabore pour le Centre de recherche sur la Mondialisation depuis 2009.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Dr Pascal Sacré, Mondialisation.ca, 2021

Covid-19 : place aux citoyens éclairés !

C'est désormais prouvé, les scientifiques détenteurs d'un savoir ne sont pas compétents pour décider des politiques publiques en situation de crise. Mais les politiques détenteurs du pouvoir ne le sont pas davantage. Seuls les citoyens peuvent devenir compétents et légitimes puisqu'il s'agit de leur vie, mais à condition qu'ils s'arment de tous les acquis des premiers. L'objectif des mesures que nous proposons est de restaurer la confiance indispensable entre la population, les sachants et les gouvernants en instaurant une véritable démocratie sanitaire.



Jacques Testart, biologiste, pionnier de la fécondation in vitro, directeur de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), président d'honneur de la Fondation Sciences Citoyennes (FSC). / Crédit G. Libot.

Au siècle passé les *hypocondriaques*, encore plutôt rares, se nourrissaient du *Larousse Médical* pour établir un auto-diagnostic ou vérifier la prescription du médecin. Le progrès a proposé des sites spécialisés permanents mais aussi des espaces de défoulement pour prétendus savants, où beaucoup de nos contemporains s'épuisent à rechercher des réponses à des questions légitimes, Covid-19 oblige^[1].

Nous convenons que « chacun a le droit de savoir » mais cette crise révèle qu'il s'agit d'un vœu pieux tant que les experts savent si peu et qu'une politique sanitaire absurde a secrété méfiance et complotisme^[2].

Au mieux le péquin inquiet pourra ramasser quelques notions consensuelles. Au pire il pourra se saouler de théories sans réel fondement mais qui font quasi autorité grâce à leur partage intensif sur le Net tandis qu'un autre péquin inquiet sera convaincu d'une thèse inverse propagée par un autre « expert », la « désinformation virale » étant prévue par une spécialiste comme « le risque pandémie majeur » un an avant l'irruption du Covid-19^[3].

Caricature : ce sont les médias eux-mêmes qui s'étonnent du large refus d'un vaccin dont ils ont rabâché les risques à longueur d'antenne...

Il est tant de discours à démonter que les efforts individuels pour savoir ne sont plus récompensés par la vérité et peuvent même cultiver l'erreur. Peut-être qu'un citoyen conscient d'être mal informé demeure plus perspicace qu'un autre satisfait de s'être fait une religion ?

Allons au but : la seule chance de voir clair dans ce fatras d'« informations » est de s'y consacrer à plein temps, ou presque, et de façon collégiale pour mieux distinguer l'important de l'anecdotique, le bien-fondé de l'impression.

C'est pourquoi je pense qu'en ces temps d'angoisse pandémique, les citoyens ne peuvent être éclairés que par certains d'entre eux qui, par goût ou par civisme, acceptent de se coltiner le boulot d'analyse critique que nul ne peut assumer seul. Et c'est pour être certain de ne pas promouvoir un groupe de pression que nos missionnés doivent être issus d'un tirage au sort.

Quand notre « épidémiologiste en chef » a créé un « Collectif citoyen sur la campagne de vaccination contre le Covid-19 », vraisemblablement sous la pression du comité scientifique qui demandait un « comité de liaison avec la société », j'avais immédiatement condamné cette instance pourtant tirée au sort^[4].

C'est que chat échaudé craint l'eau froide et que, outre le mépris témoigné par Emmanuel Macron pour les résultats d'une autre instance créée par lui – la *Convention citoyenne sur le climat* –, la mission et le fonctionnement de ce collectif citoyen n'étaient pas très clairs et limités à la seule stratégie vaccinale.

De fait, ce collectif vient de rendre un rapport^[5], où il démontre sa soumission au pouvoir par le but qu'il s'assigne – « Permettre aux citoyens de mieux comprendre et d'adhérer aux décisions prises par le gouvernement » – comme par son énumération des « acteurs clés de la mise en œuvre » – gouvernement, scientifiques, professionnels de santé, médias, etc. Où ne manque que la population.

Pourtant, le pouvoir devrait se méfier de sa propension nouvelle à enterrer les oppositions par la création d'instances issues du sort plutôt que de l'élection, car l'intelligence collective est surprenante et peut vite le menacer : comme la Convention Climat, qui a émis des propositions largement appréciées malgré son encadrement intensif.

Ce collectif vaccination a produit un rapport qui n'est pas sans intérêt, même si la servilité à l'égard de ses formateurs officiels apparaît : « Il faut se tourner vers des experts, tels le Professeur Alain Fischer par exemple. Un des effets escomptés est qu'avec cette ou ces personnes identifiées, ça évite de polluer l'esprit des gens, avec plein de positions diverses sur un sujet. » Sûr qu'avec une seule parole il n'y a pas cacophonie !

Comme pour se poser en alternative au collectif sur la vaccination, la Conférence nationale de santé, instance consultative qui réunit depuis 25 ans les « représentants des parties prenantes du système de santé », critique « une stratégie vaccinale qui devient l'alpha et l'oméga de la lutte contre la pandémie »^[6].

Il faut bien sûr que la gestion de crise implique le Parlement, actuellement écrasé par l'exécutif et comme sidéré par la confusion qui règne, y compris dans les arguments des scientifiques supposés éclairer les politiques. Mais, et au bénéfice vraisemblable du Parlement lui-même, l'implication des citoyens est essentielle.

Cela commencerait par la constitution d'un collectif tiré au sort mais, pour éviter que ce groupe ne s'abreuve qu'à la source politiquement correcte des deux comités de spécialistes nommés par le pouvoir, il faut un pilotage indépendant et des pratiques transparentes.

Ainsi, on peut imaginer que deux déontologues^[7] accompagnent le collectif, en conseillant une information hiérarchisée et variée après l'initiation du groupe aux notions essentielles et objectives de virologie, d'épidémiologie et de validation scientifique.

Le collectif citoyen travaillerait alors, avec un accès permanent à tous les experts, sur tout ce qui fait polémique, comme : l'efficacité des mesures barrières et du confinement, le rôle des enfants dans la contagion, les avantages et les risques des divers vaccins et possibles médicaments,^[8] le ciblage de la population traitée, l'immunité de groupe face aux variants, les suites psychologiques et sanitaires du Covid-19, etc.

En quelques semaines, le collectif devrait être capable de tenir un point d'information hebdomadaire, sans tomber dans le paternalisme autoritaire à la mode Castex/Véran. La population trouverait là en continu des éléments solides de savoir – et d'ignorance – qui lui éviteraient les errements numérisés à la recherche de l'impossible « Vérité », surtout si le collectif national de citoyens impulse des collectifs locaux autonomes

Ce socle de connaissances établi dans la confiance – qui pourrait mieux conseiller les citoyens que leurs semblables devenus compétents sans en tirer un intérêt personnel ? – permettrait à chacun de se comporter en personne réellement éclairée, jusqu'à pouvoir critiquer sérieusement^[9] les stratégies proposées par les instances scientifico-politiques nationales.

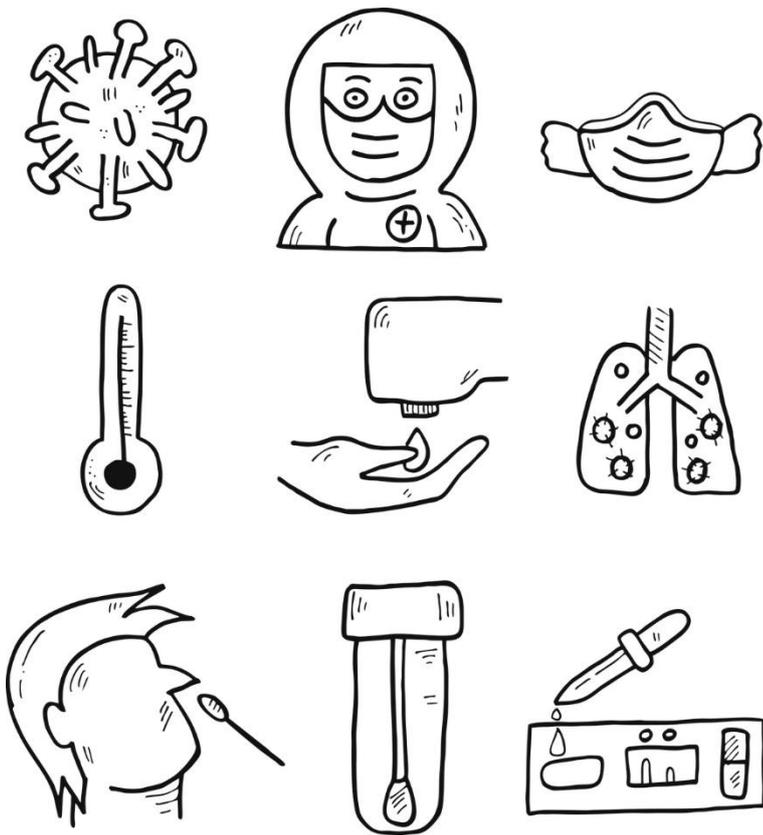
Alors, seraient éprouvées des alternatives en s'appuyant sur les réalités locales, en développant des mécanismes et des réseaux de solidarité, en menant des assemblées délibératives dans les écoles, les hôpitaux, les entreprises, les quartiers, associant personnels, syndicats, scientifiques, partis politiques et associations. Des retours d'expériences via le collectif citoyen permettraient de valider certaines pratiques.

Seule une population éclairée peut se prendre concrètement en charge en résistant au pouvoir, qui infantilise à force de consignes obligatoires, comme aux médias, qui terrorisent à force d'informations ressassées et presque toujours contredites.

C'est alors la soumission qui gagne, avec l'accablement et l'impuissance, puisque la prescription continue de mesures mal justifiées entraîne la docilité générale, d'autant que la vie biologique se trouve sacralisée, comme si le but de chacun devait seulement être de différer sa mort.

Qui gagne à ce jeu dangereux évinçant les citoyens du choix de leurs façons de survivre ?

L'État autoritaire, d'abord, puisqu'il y trouve l'occasion de lois renforçant son pouvoir bien au-delà de la crise. Les Big pharma ensuite, qui, après avoir désarmé leur secteur de recherche, nous inondent de vaccins brevetés dont ils obtiennent même de ne pas assumer les risques – Pfizer et Moderna, qui ont reçu des milliards pour développer leurs vaccins, escomptent engranger ensemble 44 milliards de dollars en 2021. Puis les entreprises du CAC 40, qui viennent de verser à leurs actionnaires 51 milliards de dividendes juste après avoir été abreuvées des aides de l'État. Et les « GAFAM » américaines, qui ont poursuivi leur business as usual et fait des bénéfices inédits, tout en accélérant la numérisation du monde^[10].



Quant aux populations, elles sont éprouvées dans tous les aspects de leur vie, sanitaire, sociale, économique, et de plus en plus soumises au contrôle numérique permanent et généralisé pour un ordre nouveau que confirmeront les *pandémies* à venir.

Et c'est pour cet avenir que s'impose un autre niveau de sursaut démocratique, puisqu'on sait que les méchants microbes n'apparaissent pas par hasard : ils sont sélectionnés et propagés par de graves atteintes à *l'environnement* (déforestation, perte de biodiversité...) et les modes de vie contemporains (*urbanisation* à outrance, hypermobilité, mondialisation...), sans oublier le *réchauffement climatique*, surtout dans le cas des *bactéries* qu'on aurait tort d'ignorer.

Ici, une véritable convention de citoyens serait nécessaire selon une procédure rigoureuse^[1] afin d'approfondir ces causes et de proposer des mesures préventives – telle la surveillance des milieux et des espèces hôtes de *virus* – autant que des investissements dans la recherche^[2] – comme sur les « *covids longs* » et les médicaments – et dans les capacités hospitalières – personnels et matériels, surtout en réanimation. C'est désormais prouvé, les scientifiques détenteurs d'un *savoir* ne sont pas compétents pour décider des *politiques publiques* en situation de crise. Mais les politiques détenteurs du pouvoir ne le sont pas davantage. Seuls les citoyens peuvent devenir compétents et légitimes puisqu'il s'agit de leur vie, mais à condition qu'ils s'arment de tous les acquis des premiers.

L'objectif des mesures que nous proposons est de restaurer la confiance indispensable entre la population, les sachants et les gouvernants en instaurant une véritable *démocratie sanitaire*^[3].

Jacques TESTART, 22 mai 2021

> Illustration de Une : « *Esquisse préparatoire au tableau La Liberté guidant le peuple* » d'Eugène Delacroix / Domaine public

References

↑1

– NDLR : Pour découvrir notre dossier « Spécial Covid-19 » cliquez ici : <https://sciences-critiques.fr/category/covid-19/>.

↑2

– NDLR : Lire la tribune libre de Joël Decarsin, *De la fabrique du consentement à celle du soupçon*, 20 janvier 2021

↑3

– Heidi J. Larson, « *The Biggest Pandemic Risk ? Viral misinformation* », *Nature*, 16 octobre 2018.

↑4

– Lire la tribune publiée par l'association Sciences Citoyennes sur le blog de Médiapart, 14 janvier 2021.

↑5

– Rapport à découvrir sur *le site du Conseil économique, social et environnemental (CESE)*, 16 avril 2021.

↑6

– Lire le deuxième avis de la Conférence Nationale de santé sur la « *Stratégie vaccinale et réduction des inégalités de santé* », 17 mars 2021.

↑7

– Par exemple, l'un pourrait être nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP) et l'autre par le Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE).

↑8

– NDLR : Lire la tribune libre d'Eliane Mandine, *Peut-on breveter le soleil ?*, 11 mai 2020.

↑9

– NDLR : Lire la tribune libre de Jacques Testart, *Pourquoi et comment être « critique de science » ?*, 16 février 2015.

↑10

– NDLR : Lire l'article d'Anthony Laurent, *La technologisation de la vie : du mythe à la réalité*, 1^{er} mars 2018.

↑11

– Lire à ce sujet ces deux textes : « *Quelques critiques à la Convention citoyenne sur le climat* », *Nature & Progrès*, automne 2020, et « *La covid, la science et le citoyen* », *Les Possibles* (n°25), automne 2020.

↑12

– NDLR : Lire notre « Trois questions à... » Bruno Canard : « Demander un médicament dès le lendemain d'une épidémie n'a aucun sens », 1^{er} septembre 2020.

↑13

– NDLR : Lire la tribune libre de Hervé Guillemain, *Raspail, ou l'apologie de la démocratie médicale*, 27 juin 2017.

<https://sciences-critiques.fr/covid-19-place-aux-citoyens-eclaires/>

Vaccins anti-Covid : les risques d'effets secondaires peuvent aller jusqu'à L'AVC (Dr Cécile Andri)

La désinformation (assez pathétique, il faut bien le dire) de journalistes comme Johanne Montay, de la RTBF, sur cette médecine est à mettre en balance, entre autres, avec les aveux contenus dans cet article... du *Lancet* de 1938 (déjà !), le *Lancet* étant, pour ceux qui ne savent pas, une des revues médicales les plus connues au monde : « Sans propagande, il ne pourrait bien sûr y avoir aucune campagne de vaccination à large échelle. Mais ô combien il est périlleux de mélanger propagande et faits scientifiques. SI NOUS DISIONS SIMPLEMENT LA VÉRITÉ, IL EST DOUTEUX QUE LE PUBLIC ACCEPTERAIT DE SE SOUMETTRE À LA VACCINATION ». À méditer donc, par Mme Montay, comme par d'autres, puisqu'entre temps, en 2002, est sortie la loi belge du 22 août relative aux droits du patient, dont l'article 8 alinéa 2 stipule précisément :

« Les informations fournies au patient, en vue de la manifestation de son consentement visé au § 1^{er}, concernent l'objectif, la nature, le degré d'urgence, la durée, la fréquence, les contre-indications, effets secondaires et risques inhérents à l'intervention et pertinents pour le patient, les soins de suivi, les alternatives possibles et les répercussions financières. Elles concernent en outre les conséquences possibles en cas de refus ou de retrait du consentement, et les autres précisions jugées souhaitables par le patient ou le praticien professionnel, le cas échéant en ce compris les dispositions légales devant être respectées en ce qui concerne une intervention. »

Donc voilà, il est bien évident qu'une vaste majorité de journalistes se fichent complètement du droit des patients, de la rigueur et de la qualité de l'information et collent frénétiquement l'étiquette de « fake news » ou d' « anti-scientifique » sur tout ce qui contrevient à la religion vaccinale dans laquelle Mme Montay est visiblement une grande fidèle, même si, ne soyons pas si pessimistes, elle aura peut-être un jour, un déclic de « bon sens », qui sait... ce que nous ne pouvons que lui souhaiter !



TORONTO SUN

Canada

Frais d'inhumation couverts pour les Canadiens tués par des vaccins approuvés

Kevin Connor

20 août 2021 • Dernière mise à jour il y a 1 jour • 2 minutes de lecture



The Telegraph : Les adolescents sont six fois plus susceptibles de souffrir de problèmes cardiaques à cause du vaccin que d'être hospitalisés à cause de Covid-19, selon une étude majeure

by Mickael Lefevre - 2 heures ago in ACTUALITÉ

463 30



This website uses cookies. By continuing to use this website you are giving consent to cookies being used. Visit our Privacy and Cookie Policy. [I Agree](#)



Laurent Ozon
@LaurentOzon



Les adolescents sont six fois plus susceptibles de souffrir de problèmes cardiaques à cause du vaccin que d'être hospitalisés à cause de Covid-19, selon une étude majeure. The Telegraph, ce torchon complotiste.



The Telegraph

Teenage boys more at risk from vaccines than Covid
Scientists find young males are six times more likely to suffer from heart problems after being jabbed than be hospitalised from ...
[telegraph.co.uk](https://www.telegraph.co.uk)

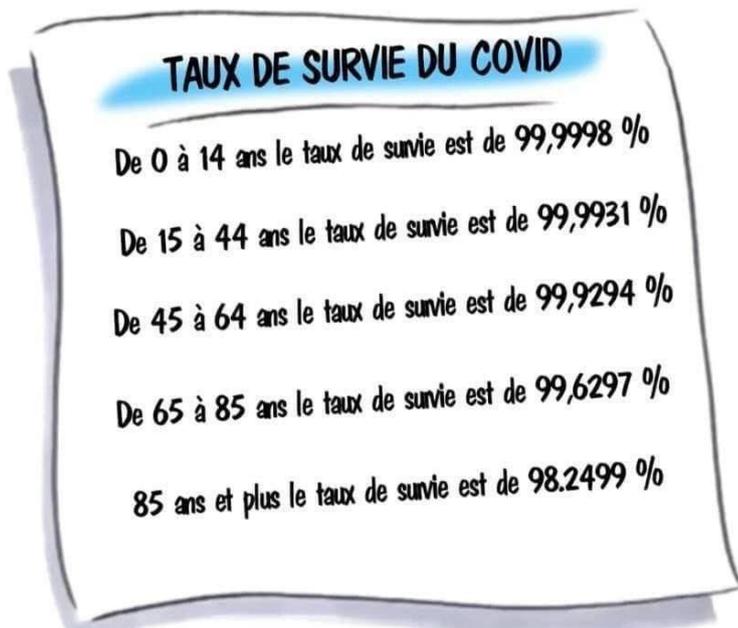
11:45 PM · 9 sept. 2021



557



Voir les dernières informations sur le COVID-19 sur ...



Plus d'infos et de sources sur les taux de décès par Covid, ici : https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20210912/ob_d66cd0_ioannidis-fatality-rate-covid.pdf (John Ioannidis, épidémiologiste).



Toute personne prise en flagrant délit de vol sera susceptible de s'acquitter d'un montant de Fr. 100.- à titre de contribution aux frais de surveillance et pourra faire l'objet d'une plainte pénale.

27.08.2021
**Tribune
de Genève**

**Vaccinés
contre
le Covid,
ils sont
hospitalisés**

**Tribune
de Genève**

Les chiffres britanniques officiels récents le confirment amplement :

Du 1^{er} février au 2 août, le Royaume-Uni a enregistré 742 décès dus au variant Delta. Sur ces 742 décès, 402 étaient entièrement vaccinés. 79 avaient reçu une seule injection. Seuls 253 n'étaient pas vaccinés... Et 402 décès sur 47 008 cas chez les vaccinés ; 253 décès sur 151 054 cas chez les non-vaccinés...

Rapport officiel : SARS-CoV-2 variants of concern and variants under investigation in England (6 août 2021, p. 19/44).

CORONAVIRUS**COVID-19 : L'OMS FINALEMENT PESSIMISTE SUR LA VACCINATION POUR VAINCRE LA PANDEMIE**

Par CNEWS avec AFP - Mis à jour le 10 Septembre 2021 à 18:35

Publié le 10 Septembre 2021 à 18:17



« UNE GRANDE PARTIE DE LA LITTÉRATURE SCIENTIFIQUE, SANS DOUTE LA MOITIÉ, POURRAIT ÊTRE TOUT SIMPLEMENT FAUSSE. AFFLIGÉE D'ÉTUDES AVEC DES ÉCHANTILLONS RÉDUITS, D'EFFETS INFIMES, D'ANALYSES PRÉLIMINAIRES INVALIDES, ET DE CONFLITS D'INTÉRÊTS FLAGRANTS, AVEC L'OBSESSION DE SUIVRE LES TENDANCES D'IMPORTANCE DOUTEUSE À LA MODE, LA SCIENCE A PRIS LE MAUVAIS TOURNANT VERS LES TÉNÉBRES. »

D^r RICHARD HORTON,
RÉDACTEUR EN CHEF DE THE LANCET.

THE LANCET

Recherche clinique



"Il n'est tout simplement plus possible de croire une grande partie de la recherche clinique publiée, de se fier au jugement des médecins de confiance, ou à des directives médicales faisant autorité. Ça ne m'amuse pas d'en arriver à pareilles conclusions, mais j'ai dû y arriver lentement et à contre cœur pendant les vingt années que j'ai travaillé comme éditrice du New England Journal of Medicine."

Dr Marcia Angell, MD - éditrice d'un des plus prestigieux journaux médicaux, The New England Journal of Medicine

http://initiativecitoyenne.be/2021/09/vaccins-anti-covid-les-risques-d-effets-secondaires-peuvent-aller-jusqu-a-l-avc-dr-cecile-andri.html?utm_source=_ob_email&utm_medium=_ob_notification&utm_campaign=_ob_pushmail

L'arnaque des « fact-checkers » : Pierre de « Décoder l'éco » répond aux attaques



Pierre, animateur de la chaîne Décoder l'éco. ©FranceSoir

TRIBUNE - Ce 17 septembre, pour la deuxième fois concernant mes travaux statistiques, un article s'est vanté d'avoir réussi à contredire mes arguments sur la situation de la Covid-19 en Israël. Il y a quelques mois, les décodeurs du journal le Monde s'étaient prêtés à l'exercice. Ils avaient sobrement repris la vignette de ma vidéo en écrivant « FAUX » par-dessus, sans apporter d'argument contredisant ma démonstration. J'y avais répondu sous forme d'une vidéo et d'un article.

Aujourd'hui c'est un petit média internet qui se lance dans cette entreprise. On y voit cette fois-ci plutôt mon visage et ma bibliothèque avec la mention « DEBUNKED », et une petite phrase qui commence par le mot « non », histoire bien évidemment de montrer que mes propos sont un mensonge, mais « avec de vrais chiffres ».

fig1.jpg



...

[Fact-Checking]

✗ Non, il n'existe pas de lien de causalité entre les injections de vaccins et la hausse de mortalité en Israël, comme l'affirme @decoder_l dans @france_soir .



Israël : Comment Décoder l'éco manipule l'opinion avec de vrais chiffres
Depuis quelque temps, Décoder l'éco est devenu la nouvelle égérie des complotistes et des désinformateurs. Que vaut vraiment sa dernière analyse ...
factandfurious.com

10:38 AM · 17 sept. 2021 · Twitter Web App

Le comportement parasitaire des « fact-checkers »

Dans un pays qui se dit démocratique, défendant une « liberté de la presse », il paraît tout à fait normal d'encourager les débats contradictoires. Je « m'étonne » du traitement réservé depuis 18 mois à tous ceux qui refusent de soutenir la version officielle de la terreur légitimant la « nécessité » de la mise en retrait des « Libertés » pour le « bien commun ». Je pense par exemple à Laurent Mucchielli, autrefois porté aux nues par la presse dite « de gauche » et se trouvant aujourd'hui complètement ostracisé, catalogué complotiste d'extrême-droite, voire antisémite, aucun qualificatif n'étant oublié pour discréditer une personne auprès du lectorat visé.

Il me semble qu'un comportement « humain » raisonnable, qui devrait servir de base au métier de journaliste, est de discuter des arguments avancés par les personnes qui publient. Je m'étonne qu'à aucun moment, aucun de leurs journalistes ne soit venu discuter de mes chiffres de façon à avancer dans la compréhension du sujet. Je lis tous les messages qui me sont adressés et répond à la quasi-totalité d'entre eux. Les personnes publiant des articles ou des vidéos sur l'Internet de façon publique sont nécessairement dans une posture d'échange. Jamais aucun « fact-checker » n'a souhaité dialoguer pour lancer un débat contradictoire. Leur but n'est pas de faire avancer la connaissance et de questionner, mais de défendre leur point de vue, leur groupe.

Ces « fact-checkers » n'ont pas d'autre horizon que d'empêcher le débat en discréditant ceux qu'ils considèrent comme leurs « adversaires ». Leurs articles posent les barrières infranchissables de l'information. La publication de petits articles avec les mots « FAUX », « DEBUNKED » ou autre « FAKE NEWS », permettent d'éviter que leur lectorat ne « s'égare » en lisant une information contraire aux croyances du groupe. Le journalisme en est réduit au niveau de harceleurs de collège où certains groupes prennent le *leadership* de la classe en choisissant des cibles à exclure du groupe.

Enfin, il me semble déplorable d'encourager un journalisme dont le rôle assumé est de ne rien produire, mais de passer son temps sur le derrière de personnes qui pensent différemment d'eux, pour essayer de les dénigrer. Leur rôle n'est pas de comprendre et synthétiser les informations à leur disposition, mais de suivre paresseusement leurs cibles en vivant au crochet de leurs travaux. Il est finalement peu étonnant que ce type de journalisme du niveau cours de récré sans aucune plus-value soit financé par les réseaux sociaux. L'ère de la médiocrité intellectuelle est à l'œuvre.

Toujours la même méthode : l'attaque *ad hominem*

La première attaque des « fact-checkers » est toujours la même : discréditer l'auteur. Cette première partie est toujours composée d'attaques *ad hominem*. Elle permet de conforter d'emblée le lectorat sur la lecture qui suit : le monsieur est un menteur, il ne faut pas l'écouter. Il y a quelques mois il ne fallait pas m'écouter parce que j'étais un inconnu, aujourd'hui c'est parce que je suis devenu une « égérie ». La fenêtre d'écoute raisonnable semble étroite. Au passage, j'apprends que l'égérie des complotistes et des désinformateurs, c'est moi. Désolé pour tous ceux qui étaient dans la course pour ce titre en 2021, la place est prise.

fig2.jpg

21 685
SHARES VUES

 Partager

 Twitter

 in



Décodeur l'éco est une chaîne YouTube qui a vu le jour en 2011. Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, Pierre, son propriétaire, décrypte et analyse les données chiffrées sur la pandémie et la vaccination. Sa dernière vidéo en date intitulée : "[Les leçons à tirer d'Israël](#)" fait l'objet de nombreuses erreurs d'interprétations. Elle a également fait l'objet [d'un article dans France Soir](#) signé par l'auteur de la vidéo 1 semaine avant sa diffusion.

Depuis quelque temps, il est devenu la nouvelle égérie des complotistes et des désinformateurs. Que vaut vraiment sa dernière analyse chiffrée sur la vaccination en Israël où il affirme qu'il existe "[des liens de causalité entre les injections et la hausse de la mortalité](#)".

En journalisme, on apprend que seul le début de l'article est lu. Il s'agit donc de mettre l'information la plus importante en premier car l'écrasante majorité des lecteurs s'arrêtera là. Nous savons donc que l'information majeure que ce journaliste souhaite apporter : c'est que je suis un « complotiste ». Cela suffit à ce que l'article soit partagé et retweeté sans avoir besoin d'aller plus loin. Vous trouverez quelques perles de ce genre en

commentaire de ma vidéo ayant subi le « fact-checking » des « Décodeurs » : des personnes se vantant de n'avoir pas regardé la vidéo, mais venant quand même mettre un post pour dire qu'elle n'est qu'un amas de « mensonges complotistes ». Je découvre la nature humaine et le besoin pour certains d'une vérité absolue sans qu'aucune nuance ne soit tolérable.

Les fameuses questions rhétoriques

L'auteur de l'article fait semblant de se demander pourquoi j'affirme qu'il n'y a pas de surmortalité globale, alors qu'il y a une surmortalité vaccinale. Il s'agit bien évidemment de faire croire à une contradiction. J'explique précisément dans l'article que la surmortalité liée à la vaccination est faible (quelques personnes pour 100 000). Dès lors, elle est indétectable dans la population générale en période hivernale. La mortalité hivernale est bien plus élevée que ce phénomène pour les personnes âgées. Pour cette raison, la seule population sur laquelle cette surmortalité est mesurable est la population jeune, car elle n'est pas soumise à la hausse de mortalité hivernale. En faisant le calcul, je montre une surmortalité des jeunes de 60 personnes sur la totalité de la période vaccinale. Cela ne peut pas être visible dans la mortalité générale du pays. Rappelons qu'il meurt en Israël entre 3 500 et 5 000 personnes tous les mois.

fig3.jpg

Les affirmations contradictoires

Simple question rhétorique : Si des liens de causalité existent entre la vaccination et les décès, pourquoi n'y a-t-il pas de surmortalité globale malgré les 14,6 millions d'injections ? Sachant que 61,5% de la population israélienne possède un schéma vaccinal complet (2 doses). Pour l'auteur, il n'y a pas de surmortalité en Israël sur la période COVID, mais il y en aurait une sur la période de vaccination. Comme si les deux périodes étaient distinctes l'une de l'autre.

Les soi-disant données cachées (ou ce « cherry-picking » qui serait la marque des complotistes)

L'auteur m'accuse de masquer une partie des données. C'est assez intéressant me concernant puisque je fais l'effort de mettre tous les liens de toutes mes sources avec mes vidéos, mais qu'en plus, je prépare des fichiers prêts à l'emploi, car je sais que beaucoup se découragent au moment de télécharger les fichiers. L'auteur m'accuse donc de masquer les données de la « pandémie », autrement dit les décès estampillés Covid-19. Cela fait maintenant 18 mois que le principal apport de tous mes travaux est de montrer que les comptages Covid n'ont absolument aucun sens et qu'il faut raisonner en mortalité toutes causes confondues. La « rigueur statistique », c'est de travailler sur des données sans biais. C'est bien l'objet de mon article sur Israël. Je signale à l'auteur que toute la deuxième partie de mon article est consacré à l'absurdité du comptage de « cas » de Covid-19 en Israël à l'aide de celui des résultats de tests. Alors, oubli volontaire ?

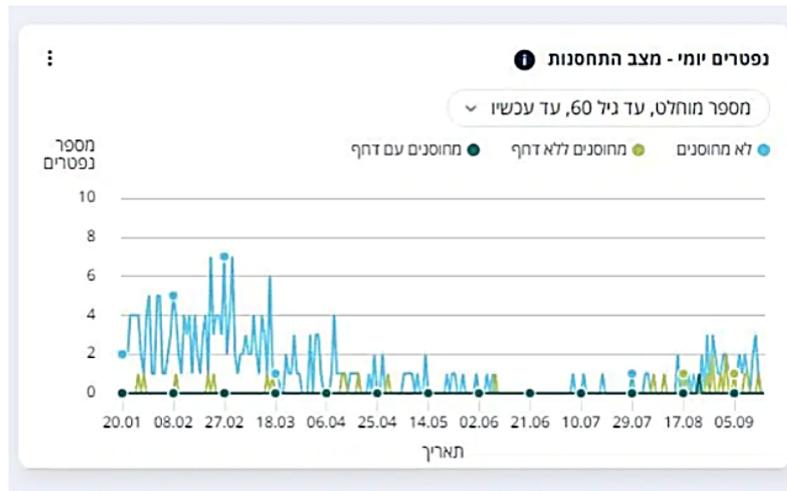
fig4.jpg

La rigueur statistique

L'ensemble des données collectées et présentées par le vidéaste sont justes **mais incomplètes**.

Où sont les décès COVID de moins de 60 ans non vaccinés depuis janvier 2021 ?

En nous rendant aux mêmes sources que Décoder l'éco, nous avons pu trouver ces chiffres indispensables à la compréhension de la situation en Israël :



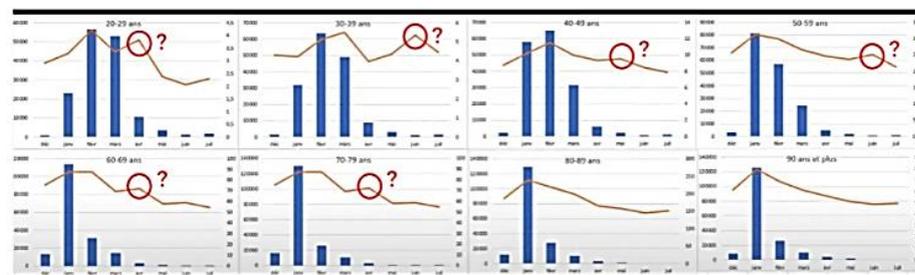
Décès quotidiens des moins de 60 ans en Israël (en valeur absolue). Source : [Ministère Israélien de la Santé](#)

Les morts post-vaccination seraient des morts Covid

L'argument suivant de l'auteur concerne les graphiques permettant d'observer une corrélation parfaite entre vaccination et mortalité. Il se base sur deux points. Le premier est de dire que les hausses de mortalité observées ne sont pas dues à la vaccination, mais à la Covid-19. L'auteur répète d'ailleurs cet argument dans un paragraphe suivant. Il serait intéressant que l'auteur nous dise où il a bien pu lire que la Covid-19 entraîne une hausse de mortalité chez les jeunes. Je signale qu'aucun pays sur lequel nous disposons de données, ni en Israël, ni dans toute l'Europe (consultez l'étude que j'ai pu réaliser sur 33 pays européens) ne montre la moindre hausse de mortalité en période Covid chez les moins de 40 ans, à l'exception des pays ayant massivement vacciné ces tranches d'âges (notamment Hongrie et Israël). La mortalité toutes causes ne montre pas de quoi décèdent ces jeunes, mais, même en considérant que c'est la Covid, faut-il quand même vacciner les jeunes si on observe que le nombre de morts Covid des jeunes augmente à cette occasion ?

fig5.jpg

Pierre se base donc sur ce graphique pour affirmer que "ce lien est un fort indice de causalité entre injections et hausse de la mortalité". Ou encore que "la mortalité des 20-29 ans est totalement exceptionnelle". Tout en omettant les données du ministère de la santé sur les décès COVID non vaccinés. De plus, les pics de mortalité des 20-29 ans en avril et des 30-39 ans en juin viennent contredire ses affirmations. Mais nous ne sommes plus à une contradiction près.



capture d'écran de la vidéo de Décoder l'éco

Le deuxième point concerne une deuxième hausse de mortalité visible entre deux et trois mois après les injections de masses. L'auteur en déduit que cette deuxième hausse est une preuve que la première n'a pas de rapport avec la vaccination. Je le remercie de mordre à cet hameçon, même si j'espérais plutôt que cela

viens d'un chercheur curieux de l'étude des effets secondaires. On constate en effet une deuxième hausse dans quasiment toutes les tranches d'âges, sauf les plus âgées. Il est intéressant d'observer le biais cognitif de l'auteur qui, abreuvé de l'information que la vaccination est « nécessairement » sans risque, est incapable d'envisager que des effets secondaires puissent arriver. En effet, un décès causé par une injection ou une intervention dans les jours qui suivent est un effet primaire de l'évènement. Il s'agit d'une suite directe ce qui est subi. La corrélation parfaite que nous montrons à J+5 ne présage pas qu'il n'existe pas d'autres effets plus tardifs. Il s'agit d'ailleurs du principe des études de long terme de le déterminer. Ici nous observons une deuxième remontée après les injections. En trouver une avant aurait été un indice fort de non-causalité. En trouver une après va plutôt dans le sens de ce que nous montrons. Merci donc de la souligner.

Par ailleurs, l'auteur soulève que cette bosse est surtout observable pour les plus jeunes, et de moins en moins pour les plus âgés. C'est un indice supplémentaire. Imaginez que vous distribuez un poison à toute une population. Les plus fragiles et les plus sensibles à ce poison vont décéder en nombre très vite. Les plus jeunes résisteront bien mieux et certains résisteront longtemps avant de succomber. Si on considère que la vaccination entraîne chez certaines personnes la création de caillots sanguins, il est probable que les moins de 40 ans puissent en supporter bien plus et pendant plus longtemps que les plus de 80 ans.

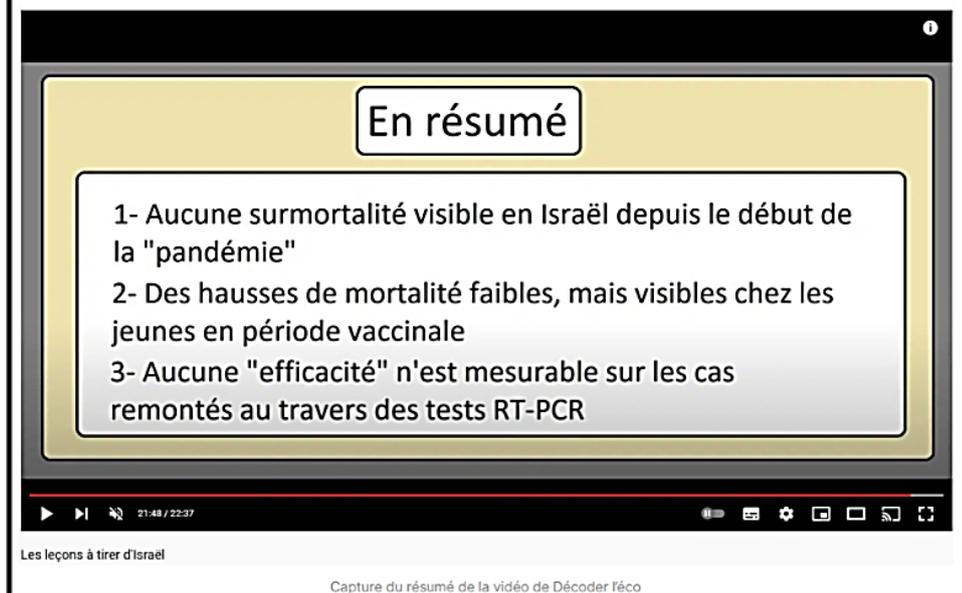
Les mauvaises fréquentations

Afin d'enfoncer le clou sur mon compte et surtout « protéger » son lectorat des « méchants », l'auteur en profite pour rappeler que mon étude se base sur les mêmes observations que celle d'Alexandra Henrion-Caude et Steve Ohana. Nous arrivons ainsi aux mêmes conclusions. Ce procédé fonctionne comme un avertissement contre tous ceux qui souhaiteraient suivre le même chemin. Il avertit les journalistes, chercheurs, lecteurs, politiques, que toute personne surprise à oser lire, commenter ou pire, approuver le document d'une personne considérée « complotiste » rentrera immédiatement dans la même case. Un certain nombre de personnes (en accord ou désaccord avec mon point de vue) me font la remarque du « consensus » scientifique sur la gravité de la situation. *Il n'y a pas et n'a jamais eu de consensus. Il y a une pression et un acharnement délétère envers tous ceux qui osent contredire ce qui est considéré médiatiquement comme « la vérité ».* De nombreux chercheurs et auteurs français (Laurent Toubiana, Jean-François Toussaint, Vincent Pavan...) autrefois considérés comme parmi les meilleurs dans leurs domaines ont subi une destruction systématique de tous leurs travaux par les médias. Qui peut croire qu'autant de personnes reconnues auraient simultanément grillé un fusible ? J'ai pu observer en direct le rejet subi par certains d'entre eux par leurs propres collègues, instituts, laboratoires. Non pas à cause d'arguments contradictoires à leurs travaux, mais bien par souci des nombreux pervers narcissiques aspirant à de hautes destinées de préserver leur précieuse image. Ces exemples destructeurs ont évidemment servi à décourager tous ceux qui souhaiteraient encore se lancer dans ce type de travaux. Je témoigne d'ailleurs (en ayant des traces mails à l'appui) avoir vu deux études se faire censurer par les hébergeurs MedRxiv et SSRN, sans aucun motif. Cette censure a bien évidemment empêché toute relecture possible par des pairs et donc toute publication. Je gage que ces deux articles ne sont pas les seuls à avoir subi ce tri. La pseudo-uniformité des résultats est donc artificiellement créée.

fig6.jpg

Sur les pas d'Alexandra Henrion-Caude

En mai 2021, la généticienne **Alexandra Henrion-Caude** faisait déjà état de cette même causalité imaginaire lors d'une intervention sur C8. Cette fake-news a déjà été **démontée par LCI**.



La stratégie de l'inversion : me faire dire ce que je ne dis pas

Je précise dans toutes mes vidéos que corrélation n'est pas causalité. Il n'existe pas de preuve par la statistique. D'ailleurs c'est un résultat intéressant à garder en mémoire lorsque vous lisez une étude d'un laboratoire pharmaceutique vous vantant les résultats miraculeux de son produit miracle à l'aide d'une étude statistique, souvent en double aveugle. L'étude ne vous amène qu'une corrélation et il existe autant de façon de maîtriser cette corrélation que d'auteurs rémunérés directement par ces mêmes laboratoires.

On note d'ailleurs qu'une fois de plus l'auteur ne remet jamais en question le principe de causalité pour les morts de la Covid-19. On note par exemple que parmi les personnes qui décèdent, certains sont positifs aux tests Covid-19. On en déduit simplement que ces personnes sont mortes de la Covid-19. La corrélation devient causalité sans faire lever le moindre sourcil à notre « fact-checker » anglo-latiniste. On lui fera remarquer que l'écrasante majorité des personnes avec un test positif n'a absolument rien. L'auteur les classera certainement dans la case « asymptomatique », puisqu'à notre époque, « Tout bien-portant est un malade qui s'ignore. »

De la même manière, à aucun moment je ne suppose que les jeunes meurent tous de la vaccination. Je note une surmortalité (donc pas tous les décès, mais seulement ceux au-dessus de la mortalité habituelle) après les campagnes d'injections de masse. Je dénombre cette surmortalité et je constate qu'elle est cohérente avec les travaux déjà réalisés sur la pharmacovigilance. L'objet de cette étude est donc d'alerter les pouvoirs publics sur des corrélations parfaites dans tous les pays ayant mis en place cette stratégie.

fig7.jpg

Décoder l'éco ou *Cum hoc ergo propter hoc*

Aussi appelé effet cigogne ou rupture de corrélation, ce sophisme consiste à conclure en une causalité entre deux événements corrélés. Une erreur particulièrement présente en sciences et en statistique ces derniers temps.

A cela s'ajoute le sophisme de la cause unique. En affirmant que la vaccination serait la seule cause unique d'une surmortalité chez les jeunes israéliens, Décoder l'éco fait fi de toutes les autres causes. De plus, cette causalité n'est pas avérée.

Le statisticien semble prêter une attention particulière aux différents biais qui pourraient fausser les analyses. En omettant des données, son analyse ne repose au final que sur son biais de confirmation. Avoir une opinion et ne l'argumenter qu'à travers des données parcellaires et hors contexte. En janvier déjà, **les Décodeurs du Monde avaient déjà relevé de nombreuses approximations** chez le statisticien. Ils conclurent leur article par : "*Les raisonnements qui continuent de nier la gravité de l'épidémie occultent le fait que le bilan de cette dernière ne se résume pas aux morts*".

Article modifié le 17.09.2021 : ajout des statistiques EUROMOMO

FRANCSOIR, publié le 21/09/2021

Les marchands de peur, notre santé et nos libertés

J'en ai ras la seringue. J'en ai ma claque. J'en ai ma dose. L'overdose !

Comment prétendre restaurer la confiance citoyenne dans le discours des autorités publiques, si à chacune nouvel événement, elles montent à tour de rôle dans le carrousel de la désinformation ?

Il y a quinze jours, je démontrais ici même (1) que le discours du Premier Ministre Alexander De Croo, qui parlait d'une « épidémie de non-vaccinés » pour « justifier » le « Covid Safe Ticket » était, au mieux, un demi-mensonge.

En réponse à une question parlementaire de Ruben de Herdt (Groen), Frank Van den Broucke, son Ministre de la Santé, lui a lui-même apporté, ce 26 octobre, le démenti le plus cinglant (2).

Entre le 16 et le 22 octobre, 708 malades positifs au Covid ont été admis dans les hôpitaux belges (dont 187 personnes hospitalisées pour un autre motif).

Alexander De Croo : "Cette épidémie devient une épidémie des non vaccinés. La situation à Bruxelles n'est ni acceptable, ni tenable"



« RTBF », 18/10/2021. Le ventilateur à mensonges.

Soit 120 à Bruxelles, 333 en Flandre et 255 en Wallonie.

Or en Flandre... 70% d'entre eux étaient entièrement vaccinés (contre 39,50 % à Bruxelles et 40% en Wallonie) ! Et à l'échelle de la Belgique, 46,7 % des malades admis aux soins intensifs étaient eux aussi entièrement vaccinés. Allo, Alexander ? Comment elle se porte, ton « épidémie de non-vaccinés » ?

Cela ne signifie pas nécessairement que « les vaccins ne marchent pas » (quoique sur la durée, ils marchent visiblement moins bien que prévu !).

Comme je le mentionnais dans l'article précité, dans une population massivement vaccinée, comme c'est aujourd'hui le cas en Flandre, une surreprésentation des vaccinés est statistiquement « normale ». Si 100% de la population était vaccinée, 100% des malades le seraient même paradoxalement aussi !

Mais cela signifie peut-être qu'il faut arrêter de nous raconter des bobards, en distillant en permanence la peur et la discrimination au sein de la population.

Non, nous ne sommes des petits enfants, qui auraient en permanence besoin d'un Père Fouettard imaginaire dans le placard, ou de monstrueux chiffres « bidon » cachés sous le lit, pour nous faire peur et apprendre à nous laver les mains.

Belgique

Coronavirus: depuis l'annonce du CST, quatre fois plus d'inscrits à la vaccination en Wallonie



Propagande, 1

La semaine passée, c'est la vice-présidente du gouvernement wallon, Christie Morreale, également coiffée du titre de ministre de la santé, qui s'est pourtant invitée dans notre salon pour allumer à son tour le ventilateur à carabistouilles.

Elle prétendait cette fois que le Covid Safe Ticket aurait « multiplié par quatre » les demandes de vaccination en Wallonie.

Rebelotte : gros titres dans toute la presse et dans les médias, sans aucun recul ni commentaire critique. La presse relaie purement et simplement la propagande gouvernementale.

Voici d'abord comment la ministre elle-même « justifie » son bilan : « Avant que l'on annonce notre intention d'adopter le CST, aux alentours du 20 septembre, on avait à peu près 600 personnes par jour qui étaient primo-vaccinées. Et depuis l'annonce de la mise en place imminente du CST, on est quasi à 2 600-2 700 personnes par jour ».

Ce bulletin d'autosatisfaction se heurte pourtant ici encore à la réalité des faits.

Christie Morreale : "Depuis l'annonce du CST, quatre fois plus de personnes s'inscrivent à la vaccination"

Belgique Interview

Li. B.

Abonnés Publié le 23-10-21 à 07h35 - Mis à jour le 23-10-21 à 07h35



.dhnnet.be

Propagande, 2

Car les chiffres hebdomadaires de l'Institut officiel Sciensano racontent une tout autre histoire (voir captures d'écrans jointes).

Après les « vaccins / vacances » de l'été, la campagne de vaccination avait visiblement été « boostée », juste avant la rentrée, par l'ouverture de la vaccination à la tranche scolarisée des 12-17 ans. Mais depuis lors, de semaine en semaine... elle n'a fait que dégringoler !

Ainsi, 259 737 doses de vaccin avaient été injectées en Belgique la semaine précédant le 25 août ; 226 034 doses avant le 1er septembre ; 90 143 avant le 15 ; 85 722 avant le 29 ; 70 030 avant le 6 octobre ; 58 287

avant le 13 octobre et 54 011 avant le 20 octobre 2021. On le voit ici, pas l'ombre d'un poil de cul d'un prétendu « effet rebond » du « Covid Safe Ticket » dans cette lente dégringolade. Ces chiffres concernent certes l'ensemble de la Belgique, mais ils incluent la Wallonie, et je ne vois pas par quel miracle la région wallonne aurait pu « camoufler » une soi-disant « multiplication par quatre » de ses propres vaccinations dans une aussi régulière tendance à la baisse.

👤 Christie Morreale : "Depuis l'annonce du CST, quatre fois plus de personnes s'inscrivent à la vaccination"

La ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale (PS), martèle que la vaccination reste la meilleure défense contre le Covid-19. Le Covid Safe Ticket a un impact positif sur la vaccination au sud du pays. Et 60 000 troisièmes doses ont déjà été administrées en Wallonie.



Propagande, 3

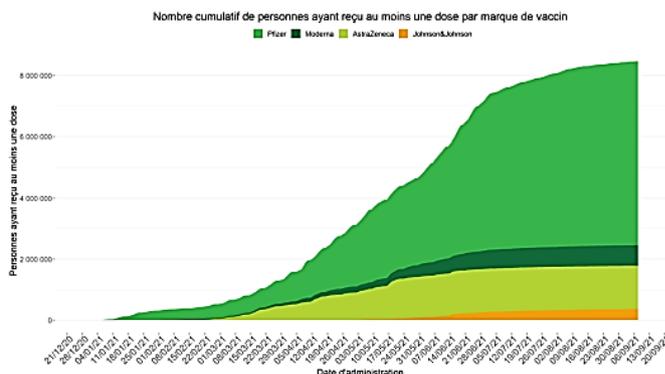
Que certaines personnes se soient tardivement fait vacciner « par obligation », en espérant ainsi conserver une certaine liberté de circulation, cela me semble évident. Mais il est fort probable aussi qu'une mesure aussi discriminatoire que le « Covid Safe Ticket » en a enraciné d'autres dans leurs convictions anti-vaccinales.

J'ai croisé hier à la Brasserie de l'Union, un supporter fanatique, qui fréquente les gradins de l'Union Saint-Gilloise depuis plus de quarante ans, et qui a pourtant renoncé à son abonnement et à voir tous les matches de son Club, parce qu'on réclamait désormais un « CST » à l'entrée du stade. Alors que l'Union est en tête du championnat !

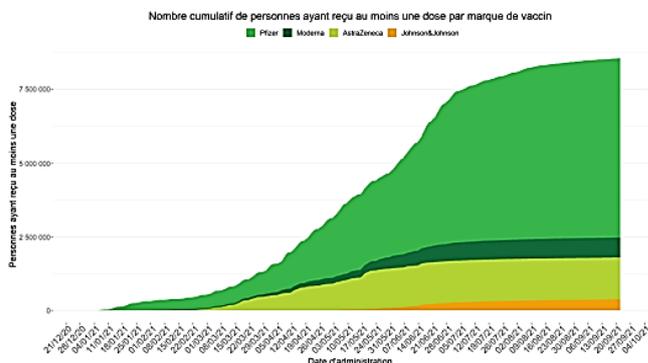
J'ai l'air de me moquer, mais il y avait dans son regard un vrai mélange de rage et de tristesse, une vraie souffrance.

Au final, le bilan vaccinal sera donc peut-être « positif » pour ses initiateurs... mais à quel prix ? Celui de l'exclusion du quart de la population d'une vie sociale « normale », en transformant tous les autres en flics et en agents de sécurité. Bienvenue dans la modernité.

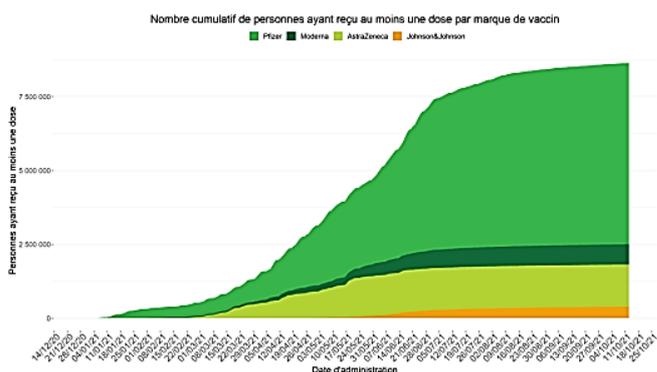
Au 8 septembre 2021, un total de 16 339 369 doses de vaccin COVID-19 avaient été administrées et enregistrées dans Vaccinnet+ en Belgique. Cela correspond à une augmentation de 119 613 doses par rapport au nombre enregistré au 1 septembre 2021. Quatre vaccins différents sont actuellement utilisés : Comirnaty® (Pfizer/BioNTech), Spikevax® (Moderna), Vaxzevria® (AstraZeneca) et COVID-19 Vaccine Janssen® (Johnson & Johnson). La figure ci-dessous représente l'évolution du nombre cumulé de personnes vaccinées avec au moins une dose par marque de vaccin.



Au 22 septembre 2021, un total de 16 516 158 doses de vaccin COVID-19 avaient été administrées et enregistrées dans Vaccinnet+ en Belgique. Cela correspond à une augmentation de 86 646 doses par rapport au nombre enregistré au 15 septembre 2021. Quatre vaccins différents sont actuellement utilisés : Comirnaty® (Pfizer/BioNtech), Spikevax® (Moderna), Vaxzevria® (AstraZeneca) et COVID-19 Vaccine Janssen® (Johnson & Johnson). La figure ci-dessous représente l'évolution du nombre cumulé de personnes vaccinées avec au moins une dose par marque de vaccin.

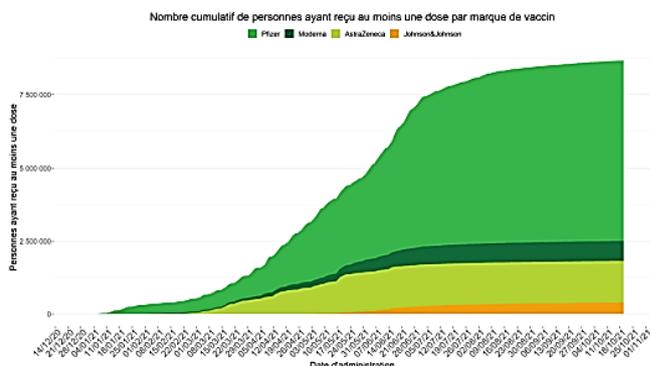


Au 13 octobre 2021, un total de 16 730 197 doses de vaccin COVID-19 avaient été administrées et enregistrées dans Vaccinnet+ en Belgique. Cela correspond à une augmentation de 58 287 doses par rapport au nombre enregistré au 6 octobre 2021. Quatre vaccins différents sont actuellement utilisés : Comirnaty® (Pfizer/BioNtech), Spikevax® (Moderna), Vaxzevria® (AstraZeneca) et COVID-19 Vaccine Janssen® (Johnson & Johnson). La figure ci-dessous représente l'évolution du nombre cumulé de personnes vaccinées avec au moins une dose par marque de vaccin.



Bulletin de Sciensano, p.23, 13 octobre

Au 20 octobre 2021, un total de 16 784 208 doses de vaccin COVID-19 avaient été administrées et enregistrées dans Vaccinnet+ en Belgique. Cela correspond à une augmentation de 54 011 doses par rapport au nombre enregistré au 13 octobre 2021. Quatre vaccins différents sont actuellement utilisés : Comirnaty® (Pfizer/BioNtech), Spikevax® (Moderna), Vaxzevria® (AstraZeneca) et COVID-19 Vaccine Janssen® (Johnson & Johnson). La figure ci-dessous représente l'évolution du nombre cumulé de personnes vaccinées avec au moins une dose par marque de vaccin.



Bulletin de Sciensano, p.23, 20 octobre

Marchands de peur et recettes de cuisine

À l'heure où ce virus saisonnier refait malheureusement parler de lui, nous ne sommes pourtant pas toujours condamnés à choisir entre la peste et le choléra, ou plutôt, entre l'inaction et la répression.

Depuis le début de la crise sanitaire, je suis en effet persuadé qu'il est possible et nécessaire de défendre, à la fois, notre santé collective et nos libertés publiques.

Je n'ai jamais écrit une ligne à ce sujet sans avoir en tête cette double préoccupation.

Voici donc cinq pistes de réflexion et de travail, qui pourraient donc toutes, me semble-t-il, améliorer notre santé en préservant nos libertés. Elles sont évidemment incomplètes et ont la maladresse des esquisses. Mais cela vaut toujours mieux que de déprimer en attendant les haruspices (3) du dernier CODECO, pour savoir à quelle sauce nous serons passés au grill ou avalés tout crus.

1. Compter nos anticorps.

Avant toute vaccination, ce devrait être le premier geste médical : vérifier l'état de nos anticorps face au Covid-19. Moins coûteux qu'un test PCR, cet examen sérologique nous indiquerait si nous disposons déjà d'une défense « naturelle » face au coronavirus.

Si c'est le cas, nul besoin de vaccin : plusieurs études montrent qu'une immunité « naturelle » est plus efficace que tous ses succédanés biochimiques.

Si ce n'est pas le cas, cela pourrait être un incitant à la vaccination pour les groupes « à risques ». Ainsi, au lieu de nous piquer à la queue leu leu comme du bétail, en généralisant déjà sans discernement une troisième dose, on examinerait l'opportunité d'une vaccination sur une base individualisée et plus « scientifique ».

Le gouvernement semble même admettre le principe d'une telle option, puisque qu'une « guérison » validée donne déjà droit à un « Covid Safe Ticket » de six mois. Mais pourquoi « six mois » plutôt que trois ou douze ? Cela relève du « vogelpic » plutôt que de la médecine. Car chaque corps réagit différemment à la maladie (et à la vaccination), et seule une analyse sérologique peut nous informer de l'état de notre système immunitaire face au Covid.

En France, un test sérologique rapide est ainsi préconisé avant toute vaccination depuis juin 2021 (4), et ceux qui sont « positifs » reçoivent une « dose » plutôt que deux. En Belgique, on vous en file directement trois ! Eh ! les excités de la piquouze... malgré la réputation du « pot belge », nous ne sommes pas des coureurs cyclistes à la veille d'un championnat du monde !

2. Booster notre immunité.

En Belgique, on ne commence à soigner les malades du Covid qu'au moment de leur admission à l'hôpital, quand le virus a déjà colonisé certains organes vitaux.

C'est totalement absurde. Comme si on ne commençait à soigner les cancéreux qu'en phase terminale. Une politique vaccinale doit pouvoir accompagner une médecine préventive ou curative, non s'y substituer.

C'est d'autant plus vrai pour une maladie où la majorité des malades restent « asymptomatiques » (ce qui signifie en fait que votre corps se débrouille très bien tout seul pour gérer et contrer le virus qui prétend s'y loger).

Même si le « pourquoi » d'une telle différence de réaction échappe encore largement aux études scientifiques, « booster » et renforcer votre système immunitaire devrait donc être le premier et le meilleur des moyens de lutter contre le Covid-19.

Une certaine hygiène de vie, certaines substances (vitamines C et D, zinc...), des plantes médicinales, ainsi que certains médicaments, semblent avoir un tel effet.

Je ne suis pas médecin, et ce n'est pas à moi (ni aux prescripteurs autoproclamés de Facebook) d'en établir la liste. Mais pourquoi ne pas faire valider par un conseil scientifique une campagne nationale d'information qui irait dans ce sens ? Comme disait ma grand-mère, « si cela ne fait pas de bien, au moins cela ne fera pas de tort » !

3. Choisir son vaccin et ses médicaments.

« L'hésitation vaccinale » a souvent une base « irrationnelle » : la peur de la nouveauté.

Mais dans le cas du coronavirus, elle me semble fondée, et les autorités sanitaires en sont les premières responsables.

Pour des questions de contrats commerciaux (préachats) et parfois de simple logistique (frigos), elles ont en effet centralisé et distribué sous la même étiquette des produits fondamentalement différents.

Or quoiqu'en disent les perroquets savants et les lapins crétins des réseaux sociaux, il y a une différence fondamentale de « nature » entre un vaccin « classique » et un vaccin « à ARN messager ».

Dans le premier cas, on « désactive » chimiquement ou par rayonnement un virus ou une bactérie, et on vous l'injecte ensuite avec un adjuvant. Vos anticorps se font ensuite des muscles face à ces chétifs ersatz, et quand les « vrais » microbes débarquent, ils trouvent « à qui parler ». Depuis Pasteur, on fait comme cela... et cela marche le plus souvent (avec quelques notables exceptions, comme le virus du SIDA).

Dans le second cas, « c'est nouveau, ça vient de sortir », on « reprogramme » certaines de vos cellules pour qu'elles produisent elles-mêmes des morceaux de microbe (ici, la « protéine Spike ») sur lesquels vos propres anticorps vont ensuite pouvoir se faire les dents. C'est certainement une merveille de la haute biotechnologie. Mais on touche là au plus intime de notre fonctionnement cellulaire, au cœur même du vivant. Ce vaccin cannibale a un petit côté Frankenstein, Kramer contre Kramer, « je fabrique moi-même mon microbe et son antidote ». On hésite donc parfois entre crier « au fou » et « au génie ».

Ajoutez à cela :

1. Que chaque vaccin utilise des adjuvants particuliers, avec chaque fois des effets secondaires différents ;

2. Que tous ces vaccins sont encore en phase III « expérimentale » ;

... et vous comprendrez peut-être l'incongruité de les ranger tous, dès le départ, dans le même paquet cadeau vaccinal. Car si l'un d'eux défaille, ce qui est déjà arrivé, et arrivera encore, tous les autres en seront nécessairement éclaboussés.

Je voudrais encore préciser :

1. Que les quatre vaccins chinois, les deux vaccins russes et les deux vaccins cubains restent inexplicablement bloqués aux portes de l'Europe, pour des raisons qui ont sans doute beaucoup à voir avec le commerce, et très peu avec la médecine (mais par contre, le vaccin français, qui n'existe pas encore, est déjà en précommande !) ;

2. Que les « médecins de famille », qui sont pourtant ceux et celles qui connaissent le mieux l'état de notre santé, ont été complètement exclus de tout ce processus de vaccination. Je m'étonne à ce propos que l'Ordre des Médecins, généralement si sourcilleux, ait accepté sans broncher une procédure sanitaire qui contredit aussi ouvertement et la médecine libérale et liberté de prescription.

À mes yeux, il conviendrait de faire exactement l'inverse.

Il faut que votre médecin de famille puisse examiner avec vous, en fonction de votre âge et de votre état de santé, si une vaccination contre le Covid vous est utile et nécessaire.

Si la réponse est positive, il faut qu'il puisse prescrire le vaccin qui vous convient.

Si vous tombez malade, il faut qu'il puisse vous soigner avec les médicaments qu'il choisit.

Car c'est cela la médecine : soigner les gens.

On ne fait pas huit ans d'études pour donner des consultations par téléphone, pour renvoyer les malades en quarantaine avec de l'aspirine, où pour les piquer indifféremment, à la chaîne, avec le premier produit qui vous tomberait par hasard sous la main.

4. Pour un débat scientifique contradictoire.

Dans son récent bouquin, que j'ai ici même chroniqué avec les discrètes félicitations de l'auteur (6), Marius Gilbert préconisait de créer une structure scientifique permanente qui permettrait à toutes les personnes

concernées par la question, de débattre de façon contradictoire et publique des stratégies à développer face au virus.

Cela permettrait de soumettre les actuelles politiques sanitaires, mais aussi les arguments de ceux qui s'y opposent, au même filtre d'un débat scientifique et réellement contradictoire. Cela me semble une excellente idée, plutôt que de soumettre le débat public à la censure permanente des algorithmes de Facebook. Il n'y a « plus qu'à ».

5. Basculer les brevets des vaccins dans le domaine public.

Aucun de nous, s'il en était informé, n'aurait l'idée saugrenue d'acheter une voiture d'occasion dans un garage déjà lourdement condamné pour escroquerie.

Or ce que nous refuserions pour une vieille bagnole, les autorités sanitaires mondiales l'ont pourtant accepté pour notre propre santé.

En 2009, le laboratoire Pfizer avait en effet été condamnés à une amende de 2,3 milliards de dollars (gloups !) pour pratiques commerciales frauduleuses dans la commercialisation de quatre médicaments : l'anti-inflammatoire Dextra, le Zyvox, le Geodon et le Lyrica (7).

Il est aujourd'hui d'usage, dès qu'on critique la politique vaccinale du gouvernement, de brandir l'image iconographique de Pasteur, qui s'était lui-même inoculé son vaccin contre la rage, ou celle de Jonas Salk, l'inventeur du vaccin contre la polio. Argument d'autorité : qui serait « contre » de tels personnages, ou « contre » de telles inventions ? Comme si c'était la question !

Mais cela n'a franchement plus rien à voir avec la façon dont l'industrie pharmaceutique fonctionne aujourd'hui. Et on oublie souvent de préciser que Jonas Salk avait refusé de faire breveter son vaccin, pour qu'il reste accessible aux plus pauvres.

Or ce ne sont plus des scientifiques de renom ou des chercheurs de pointe qui sont aujourd'hui au pouvoir dans les grandes entreprises pharmaceutiques, mais d'anonymes actionnaires qui font suer les blouses blanches. La seule chose qui les intéresse, c'est de faire du bénéf à deux chiffres. Et ils choisissent pour cela un CEO qui répond à cet objectif.

Ainsi, alors que tous les États et pouvoirs publics du monde avaient, dans l'urgence, subsidié la recherche autour du Covid, puis doublé ce budget avec des précommandes massives, les actionnaires de Big Pharma ont tranquillement privatisé les bénéfices, pour se gaver depuis sur le dos des morts et des malades. Ils viennent d'ailleurs d'encore d'augmenter le prix de leurs vaccins.

La seule façon d'échapper donc à cette logique commerciale, immorale et mortifère, pour remettre la santé au cœur des processus de production, et la rendre accessible à tous, c'est donc de faire basculer les brevets dans le domaine public.

« I want my money back », comme dirait l'autre.

C'est promis, je m'arrête ici. Il paraît qu'il y a des champignons dans les bois, en ce moment, et on ne vous réclame pas encore de « Covid Safe Ticket » à l'entrée de la forêt (8).

Claude SEMAL, le 30 octobre 2021.

(1) QR code mode d'emploi

(2) https://twitter.com/Ruben_DeHerdt/status/1453094345515614215

(3) Le 3 juin 2021, la Haute Autorité de Santé en France a recommandé l'utilisation des tests sérologiques rapides (TROD), en parallèle de la première dose de vaccin, pour identifier les personnes infectées par le SARS-CoV-2 dont l'infection n'aurait pas été préalablement diagnostiquée. L'objectif ? Ne leur administrer qu'une seule dose de vaccin au lieu de deux. « On estime que 23% de la population a été infectée alors que 8% seulement ont été dépistés par test PCR ou antigénique. Il serait donc utile d'identifier tous ceux qui ont été infectés sans le savoir », expliquait-elle.

(4) art divinatoire antique qui consiste à lire l'avenir dans les entrailles d'un poulet. Cela marche aussi, paraît-il, avec les chiens écrasés.

(6) « Juste un passage au JT » de Marius Gilbert, un voyage en kayak

(7) <https://www.france24.com/fr/20090903-le-laboratoire-pfizer-ecope-dune-amende-23%C2%A0milliards-dollars->

(8) Amis des champignons, ce groupe « Champignons de Wallonie » est amusant et très instructif : <https://www.facebook.com/groups/279295302535440>

Stoemp matraque

Depuis quinze jours maintenant, à Bruxelles, pour manger un stoemp, entretenir ses muscles ou sa culture, rendre visite à mémé et pépé dans leur maison de repos, ou encore assister à l'une des activités du Festival des Libertés, il faut pouvoir montrer son QR et quelquefois sa carte d'identité. D'après ma modeste expérience, cette obligation est très diversement appliquée : depuis à la lettre à pas du tout, en passant par toutes les nuances de gris.

Mais à partir de ce 1er novembre, fini de rigoler (à supposer que vous vous marriez jusque-là) : terminée la phase de « tolérance », on passe aux choses sérieuses, et les PV devraient commencer à tomber avec les feuilles d'automne – de 50 à 500 euros pour les clients en infraction, de 50 à 2.500 euros pour les gestionnaires des lieux. C'est cher le café ou le ciné.

Le Soir a fait le bilan de ces deux semaines de « sensibilisation » et a sondé les bourgmestres et zones de police quant à leurs intentions. À un bout, on a Didier Gosuin (Auderghem) : « Il ne faut pas s'attendre à des descentes de police dans tous les établissements ! Ce serait du plus mauvais effet pour les citoyens, de voir des policiers débarquer dans un resto et contrôler tous les convives ». De fait, toustes ne sont pas adeptes du poulet.

À l'autre bout, on trouve les durs : « Polbru – active sur les territoires de la Ville de Bruxelles et d'Ixelles, densément peuplés d'horeca – a annoncé que des équipes seraient, dès lundi, spécialement chargées de veiller au respect du CST. Avec vérification de l'identité. C'est que les soupçons de faux Covid Safe Tickets sont légion... Impossible, bien sûr, de faire la tournée systématique des bars et restos des deux communes, les actions seront ciblées ».

Les mêmes règles entreront en vigueur dans le reste de la Belgique, et Christie Morreale, ministre de la santé, annonce sur Bel RTL qu'en Wallonie, il n'y aura pas de « période de tolérance ». Certains cinémas (principalement les grands complexes) ont décidé d'avancer l'obligation, qui autorise à se passer du masque, pour « permettre à leurs clients de profiter des snacks et boissons » (admirez la formulation). Petite question malicieuse : pourra-t-on exiger des policiers chargés du contrôle d'exhiber leur CST avant d'entrer dans un établissement ? Pourra-t-on assister à ce délicieux dialogue : « Puis-je voir votre CST ? – Et moi, puis-je voir le vôtre ? Et votre carte de police, tant qu'on y est ? »

Licenciée et médaillée

Terminons par un détour par la France, qui a introduit le passe sanitaire dès le mois d'août. Que voit-on ? Qu'avec l'arrivée de l'automne, l'épidémie repart à la hausse. Pour dissuader le virus, l'été semble plus efficace que le QR code... Mais il est vrai que même Macron, pas plus que notre Vandenbroucke, n'ont les moyens de décréter un été perpétuel.

Et pour finir, une belle histoire (j'adore les belles histoires). Cela se passe (sanitaire) à Caluire-et-Cuire (rien que le nom du lieu fait rêver). À la mi-septembre, une infirmière a été suspendue par la direction d'une clinique, en application de la loi relative à l'obligation vaccinale pour les personnels de santé. Mais récemment, à sa grande surprise, elle a reçu une invitation à une soirée, le 19 novembre, « avec remise de médaille pour la reconnaissance du travail » et de son attachement à l'établissement où elle travaillait depuis 2001. « On dirait un 1er avril », a-t-elle commenté. L'invitation ne précise pas si le passe sanitaire sera obligatoire pour recevoir sa médaille.

Publié dans Le Postillon par Irene KAUFER, 30 octobre 2021

<https://www.asymptomatique.be/stoemp-matraque/>

Les Ridicules

Dernièrement, j'ai lu un de ces papiers fumeux appelé pompeusement « contre-expertise », qui se veut de la famille des *fact checking* d'origine américaine. C'est devenu la nouvelle mode de nos médias de la peur. Son renouveau est une des signatures de la crise de crédibilité de ces médias, dont les méthodes s'apparentent au *watchdog journalism* américain, un journalisme de dénonciation, dont les dérives, aujourd'hui, sont évidentes.

Ce papier tentait de démontrer mon manque de rigueur dans l'étude démographique que j'avais réalisée en début d'année 2021 et qui, sur base d'une standardisation des 20 dernières années, comparait ceux-ci à l'année 2020⁽¹⁾.

L'idée même de la standardisation est de rendre comparable ce qui ne l'est pas. Comment comparer d'une année à l'autre une population qui vieillit d'année en année tout en augmentant, c'est-à-dire où progressivement, mécaniquement, on meurt plus. C'est bien cette situation paradoxale que nous vivons depuis la dernière guerre. Il faut donc rendre les choses comparables d'année en année. Pour ce faire on standardise par tranche d'âge et par sexe. La technique est simple et est expliquée dans l'article précité. Lorsque les années sont devenues comparables l'une sur l'autre, on peut alors, avec beaucoup plus de sécurité, observer les différences entre les années et se poser des questions. Pourquoi telle année il y a plus, ou moins selon, de décès que telle autre ? Quelles sont les causes de ces différences : sociales, sociétales, économiques, politiques ou même sanitaires ?

Ne voulant pas faire de publicité inutile à son auteur, appelons-le « Jojo le mateu », (toutes mes excuses pour les Jojo, car ceux que je connais sont des gens bien), puisqu'il se prétend excellent mathématicien, et j'en suis heureux pour lui. Il s'efforce d'abord de montrer ce qu'est une standardisation. Passons, cela fait la moitié de son affaire. Puis, sans réelle transition, ne pouvant constater d'erreurs factuelles dans mon travail, et j'en suis heureux pour moi (!), il se reporte sur les deux dernières années, 2019 et 2020, et les compare mensuellement l'une à l'autre, sans aucune standardisation. On se demande qui manque de rigueur. Mais ce n'est qu'un petit détail, ne soyons pas mesquins. À ceci près que cela soulève deux observations : d'une part c'est une imprécision et d'autre part, c'est largement hors contexte, le propos de l'article contesté n'est pas de réaliser une comparaison mensuelle sur des données brutes entre deux années : ce sont des artifices, ici assez frustes et naïfs, pour plier l'observation à sa thèse.

En effet, seule la comparaison avec les données brutes de l'année 2019 trouve grâce à ses yeux car, écrit-il, c'est la seule année non entachée d'un biais « sociétal » (?), alors que, forcément, des années plus lointaines le sont ... Aah bon, pourquoi ? C'est une explication pour le moins abrupte, sortie de son chapeau, sans autre fondement. De plus, cela s'appelle mettre la charrue avant les bœufs, puisqu'au contraire, c'est l'analyse des résultats de la standardisation démographique qui permet de poser avec plus de sécurité les questions de causalité, notamment les causalités sociétales. C'est d'ailleurs bien son but. Rigueur, rigueur, où es-tu ? En d'autres mots, selon cet énergumène, l'analyse doit s'arrêter nez dans le guidon et surtout ne pas aller plus loin. Bref, la standardisation des données ne sert à rien, si on poursuit ce raisonnement à son terme.

Au-delà de l'anecdote, ce nième épisode des Ridicules illustre la manière dont sont construits ces bien nommés *fake check*, *fact checking*, *fake off*, *fake news*, *facky*, *décodeurs*, et autres joyeusetés.

Elle illustre quelques règles dans l'exercice du genre et ce ne sont pas les seules :

1. Toujours attaquer et dénoncer la personne.
2. Toujours ramener la vue d'ensemble vers le restreint, bien rester le nez dans le guidon.
3. Toujours aller dans le sens du discours majoritaire de façon à créer l'illusion d'une unanimité.
4. Plier l'observation à sa thèse, par l'usage d'imprécisions volontaires, de glissements hors contexte permettant notamment des pseudo-similitudes.
5. Éviter de traiter dans sa compétence, mais s'en servir pour aller là où on n'est pas compétent. Ici un mateu qui traite de santé publique, comme s'il en était un grand spécialiste. S'il le faisait bien, soit, mais ce n'est pas le cas.

Je vous propose cet exemple étonnant : l'avalanche d'injures qui s'est abattue sur le professeur Luc Montagnier lorsqu'il a soulevé, dès le début de la crise en 2020, l'hypothèse d'un virus issu du génie génétique. Combien de *fact checks*, de *facky* (c'est plus cool) et autres officines du genre, n'ont pas été réalisés à son endroit. Pourtant il était dans son métier, dans son domaine de connaissance et de compétence, c'est un prix Nobel et donc en principe reconnu d'une compétence exceptionnelle, et malgré tout, le nombre d'incompétents du domaine qui se sont exprimés avec vigueur et autorité, pour le traiter de tous les noms, et cracher sur son hypothèse, étaient assez incroyables. On avait l'impression que quasi tout le

« journalisme » mainstream, dans une sorte d'hystérie collective, y a été de ses injures, jouant l'unanimité permettant l'absolution des menteurs. Aujourd'hui, son hypothèse est prise très au sérieux par ses pairs. Cet épisode digne des annales du mensonge journalistique à grande échelle mérite réflexion.

Ce n'est cependant qu'un exemple, aujourd'hui devenu classique et monnaie courante de « scientisme », comme le définissait le prix Nobel, Friedrich Hayek : « *Le point de vue scientifique, qui se distingue du point de vue scientifique, n'est pas une approche sans préjugé ; c'est au contraire une approche remplie de préjugés qui, avant même de considérer son objet, affirme connaître la voie la plus appropriée pour l'étudier* »⁽²⁾.

Les exemples sont en fait innombrables. Cette nouvelle fabrique de fausses informations, sous forme de « scientisme », c'est-à-dire de préjugés considérés comme directeurs de la vérité en ce compris la vérité scientifique, quels que soient la nature et les moyens utilisés, sous des noms paradoxaux et sous couvert de respectabilité, tient certainement à l'arrogance de ces médias de la peur qui ne font plus leur travail avec soin, probité et honnêteté, mais qui utilisent ce nouvel outil qu'ils découvrent, le « *fact checking* », aujourd'hui véreux, pour se conforter dans leur pensée unique et surtout se conformer à l'« *entre-soi* », à ce que j'avais appelé l'entente politico-scientifico-médiatique. C'est devenu un outil de totalitarisme au sens que je proposais⁽³⁾.

Christophe DE BROUWER, publié le 20 septembre 2021

1. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.2.31062.57921>

2. « The scientific as distinguished from the scientific view is not an unprejudiced but a very prejudiced approach which, before it has considered its subject, claims to know what is the most appropriate way of investigating it. » *Scientism and the Study of Society*, 1942

3. « Vraiment », *Kairos* n°50, été 2021

<https://www.kairospresse.be/les-ridicules/>

Coronacircus : l'une des plus grandes arnaques financières de l'époque

Dès le début de la campagne Covid-19, j'ai dénoncé l'imposture, les analogies avec la campagne antérieure (ratée) H1N1 étant trop évidentes. Hélas, celle-ci a été beaucoup mieux préparée par les complotistes financiers à la tête des plus grandes banques et entreprises mondiales, au rang desquelles les Bigpharmas, tirant les leçons du précédent essai qui avait échoué. Les relais ont été mieux huilés et chaque maillon qui participe à cette arnaque se trouve remercié par ce que l'on pourrait appeler des « retro-commissions ». Même votre généraliste qui vous vante les vertus de ce « vaccin » et vous l'inocule, oui.

N'allez pas chercher une quelconque préoccupation médicale ou sanitaire à tout le cirque mis en place pour grossir et aggraver une soi-disant pandémie qui allait décimer la moitié de l'humanité du côté des responsables politico-médiatiques, ceux-ci comme les autres maillons de la chaîne font partie de la courroie de transmission et se trouvent également gratifiés pour leurs bons services, mais « discretos » évidemment, dans quelques paradis fiscaux qu'ils disent combattre mais qu'ils alimentent au premier rang, comme l'ont encore révélés les « Pandora papers » dont bien peu des grands médias parlent (cqfd !). Rappel, l'évasion fiscale en France est estimée à ~ 80 milliards d'euros annuels dont à peine 10 % (~ 8 milliards d'euros) sont récupérés à coup de cocoricos aussi minables que ringards !

Une minorité de citoyens ne s'y sont pas trompés et continuent à résister courageusement au rouleau compresseur médiatique qui poursuit le calendrier dicté d'en haut d'un objectif de vaccination multi-doses de toute la planète, animaux domestiques compris s'ils le pouvaient, mais se sont à mon humble avis, égarés dans des scénarios que je pense erronés, chacun essayant de s'y retrouver dans l'imbroglio qui nous est asséné à longueur d'antennes depuis bientôt deux ans où tout et son contraire ont été annoncé par les plus hautes autorités, sans le moindre mea culpa malgré de grossières bévues prouvées depuis.

Plutôt que se perdre dans les visions apocalyptiques de certains et qui je pense, les détournent du vrai sujet, j'ai dit et continue à dire que ce cirque n'est qu'une gigantesque arnaque financière orchestrée par des malades, au sens premier et entier du terme même s'ils portent costumes et cravates. Mais le citoyen ordinaire se situe à tellement d'années-lumière des chiffres de ces financiers qu'il ne comprend pas de quels montants il s'agit parce qu'il ne peut tout simplement pas se les représenter.

Pour aider à une compréhension de ces chiffres abstraits pour la plupart d'entre nous, je reprends ici un exemple que j'ai vu passer sur internet et qui résume bien ce qu'il en est, en prenant le temps comme échelle :

1 seconde, tout le monde connaît et voit ce que c'est.

1 000 secondes, on suppose que cela doit représenter quelques minutes. Et en effet, cela représente environ 16 minutes et demi, soit un peu plus d'un quart d'heure.

1 million de secondes, c'est déjà plus compliqué à saisir, mais on imagine que cela doit faire plusieurs jours. Et cela fait environ 11 jours et demi.

Mais maintenant, 1 milliard de secondes, cela représente combien de temps ? Des semaines, des mois, des années ? En fait, 1 milliard de secondes, cela fait environ 31 ans et demi ! Saisissez bien la différence colossale entre 1 million et 1 milliard de secondes.

Voilà donc l'échelle de grandeur qu'il faut maintenant transposer à l'argent, au salaire, à la fortune pour comprendre la différence entre 1 million et 1 milliard, sachant que ceux dont on parle dans le classement des grandes fortunes possèdent souvent plusieurs milliards !

Après ce petit détour revenons maintenant à ce que l'on nous dit à propos du coronacircus.

« Pfizer, BioNTech & Moderna gagnent plus de 1 000 dollars par seconde grâce aux seuls 'vaccins' Covid.

Pfizer, BioNTech et Moderna engrangent un profit combiné de 65 000 dollars par minute grâce à leurs vaccins contre le Covid-19, selon une étude de la People's Vaccine Alliance. L'organisation milite pour une meilleure répartition des vaccins à travers le monde.

Ces groupes pharmaceutiques ont amassé cet argent en vendant l'immense majorité de leurs doses à des pays riches, aux dépens des nations moins développées qui restent très faiblement vaccinées, déplore l'association.

D'après ses calculs, basés sur les résultats publiés par ces entreprises, le trio réalisera des bénéfices avant impôts de 34 milliards de dollars (31,5 milliards de francs suisses) cette année, soit plus de mille dollars par seconde, 65 000 dollars par minute ou 93,5 millions de dollars par jour.

Pfizer, BioNTech et Moderna se distinguent ainsi d'AstraZeneca et Johnson & Johnson qui vendent pour l'instant leurs vaccins à prix coûtant. "Il est indécent que quelques entreprises empochent des millions de dollars de bénéfice chaque

heure, alors que seulement 2% des personnes dans les pays à faible revenu ont été entièrement vaccinées contre le coronavirus", a déploré Maaza Seyoum de la branche africaine de People's Vaccine Alliance et African Alliance. » (www.letemps.ch)

Nul besoin d'aller s'imaginer un génocide planétaire, une apocalypse imminente, un retour du Messie et le jugement dernier dans ce plan qui est d'abord et avant tout financier, se suffisant à lui-même et aux détraqués qui en sont à l'origine. Et arrêtons-nous un moment pour bien comprendre ce dernier terme « détraqué » : un alcoolique souffre d'une pathologie qui l'amène à boire toujours plus. Même ivre, il continue, ce qui en fait un malade. Il en est de même pour ces gens-là. Ils ne pourront jamais dépenser les fortunes amassées, mais il leur en faut toujours davantage. Il s'agit donc bien d'une pathologie.

Que par la suite, les gouvernements en aient profité pour élaborer un système de plus en plus intrusif pour avoir un contrôle plus serré de leurs populations, cela semble bien être le cas au travers tout ce qui s'est mis en place grâce aux technologies toujours plus pointues en la matière. Mais comme déjà dit, la Chine n'avait-elle pas instauré un contrôle des naissances par sa loi de l'enfant unique, il y a de cela plusieurs décennies, et sans aucun scénario viral comme décor ? Ne mélangeons donc pas les plans au risque de n'y rien comprendre, ce qui d'ailleurs convient bien aux déments qui sont à la manœuvre, ravis d'entretenir la perte de repères et de raison des citoyens, afin d'exacerber leurs peurs. Technique ancienne utilisée par tous les petits potentats, piétinant au passage nombre de libertés acquises de longues luttes par nos aînés. La plupart des démocraties occidentales actuelles s'articulant sur des valeurs de droite, il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir émerger d'anciens réflexes et basculer dans un autoritarisme proche de méthodes que l'on pensait appartenir aux années brunes. Les États occidentaux préfèrent investir dans leurs organes de contrôle de l'ordre et dans les armes plutôt que dans l'éducation, la prévention, la justice, les hôpitaux, le personnel soignant, l'accompagnement, l'aide, l'accueil et tout l'aspect social gravement abîmé par ces pratiques de délinquants. Au vu des présidentielles qui s'annoncent en France, et contrairement à ce que d'aucuns veulent nous faire croire, il y a bien des valeurs de droite et des valeurs de gauche qui ne sont pas identiques. Et ce n'est pas parce que le PS dans nombre de pays a été trahi par ses représentants (tels Mitterrand, Hollande et leurs valets en France, sans parler des retournements de vestes du PC) que les valeurs de gauche n'existent plus. (Lisez le dernier papier et les exemples cités par Br. Guigue à cet effet : <https://reseauinternational.net/le-gauchisme-stade-supreme-de-limperialisme/>). Ces valeurs de gauche sont de manière claire à l'opposé des valeurs de droite et l'un des aspects les plus marquants de cette différence est illustré par les écarts criminels à tous niveaux, y compris celui de l'environnement dont il est tant question de nos jours, entre les toujours plus riches et les précaires de plus en plus nombreux au sein même des pays nantis !

Pour revenir à l'article du « Temps » : encore heureux de voir le peu de « vaccinés » dans certains pays, avec ce produit générique expérimental. Il faut espérer qu'ils resteront préservés du lavage de cerveaux en cours sous nos latitudes. Cela les protégera sans doute des effets à moyen et long terme qui semblent s'annoncer médiocres voire désastreux pour ceux qui auront cru à cette fable grotesque d'un virus génocidaire en lieu et place de faire confiance à leur propre système immunitaire et de (se) soigner avec les produits disponibles qui ont fait leurs preuves. Finalement, l'on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer de voir tant de paniqués se ruer sur ces injections... comme des mouches sur des étrons !

Vienne je jour de la justice où tous ces responsables et relais d'une telle imposture seront traînés devant les tribunaux afin d'y être jugés et condamnés pour leurs crimes contre l'humanité.

Daniel VANHOVE,
Mondialisation.ca, 16 novembre 2021

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Daniel Vanhove, Mondialisation.ca, 2021

À propos :

Daniel Vanhove est Observateur civil et auteur. Son dernier ouvrage La Démocratie Mensonge – 2008 – Éd. Marco Pietteur – coll. Oser Dire.

<https://www.mondialisation.ca/coronacircus-lune-des-plus-grandes-arnaques-financieres-de-lepoque/5662368>

Covid : l'Allemagne a trouvé son Edward Snowden

TRIBUNE - Le 22 septembre, Langemann Medien publiait sur sa chaîne YouTube un entretien – visionné à ce jour près de 500 000 fois – avec un jeune mathématicien et expert-informaticien dont on se souviendra peut-être comme l'Edward Snowden allemand. Nous l'appellerons « Eduard Schneeten » (pour des raisons évidentes, il souhaite rester anonyme).

Assisté de l'analyste politique Thomas Röper (Anti-Spiegel.de, Apolut.net), Eduard Schneeten a passé au crible depuis six mois plusieurs millions de documents grâce à des logiciels spécialisés. Cela a permis de mettre à jour le *modus operandi* des pilotes de la manœuvre dite « anticovid », de démontrer qu'il s'agit d'un réseau tissé très étroit et chargé d'une mission précise : obliger par tous les moyens la population mondiale à se soumettre au dictat d'intérêts privés sous prétexte de « santé publique ».

Ces réseaux sont désormais parfaitement identifiés grâce aux deux analystes.

Le vidéo de Langemann Medien présente en langue anglaise un premier document (169 pages) d'une série à paraître d'ici deux mois environ sous forme de livre, la présentation actuelle sous forme de tableaux Excel et graphiques étant de consultation peu aisée par des non-spécialistes.

L'analyse se divise ainsi :

- Les 20 à 30 figures-clefs qui poursuivent tranquillement leur œuvre à l'ombre des figures notoires telles Gates ou Schwab ;
- Les flux financiers internationaux et leur montant (colossal) ;
- Les ONG (dont le rôle notamment dans le financement est fondamental), les universités et entreprises-clef par lesquelles transitent les fonds.

Ces flux ont été chiffrés par Schneeten et Röper. L'attention des analystes a été attirée – pour ne donner qu'un exemple – par un petit pavillon insignifiant de banlieue aux États-Unis, utilisé comme « boîte postale » par plusieurs ONG disposant de dizaines de millions de dollars.

- Le mode opératoire de prise de contrôle des gouvernements et institutions occidentaux.

Tous les documents consultés sont dans le domaine public et les logiciels utilisés, quoique coûteux et donc habituellement achetés par des gouvernements ou services secrets, sont également disponibles à l'achat par Monsieur Tout-le-monde. Ainsi, on ne peut reprocher ni acte d'espionnage, ni indiscrétion, ni illégalité à Thomas Röper et Eduard Schneeten. Les oui-dire ou signalements d'initiés ont été rigoureusement écartés. Toutes de source originale, les données n'ont pas été retouchées.

Faut-il s'étonner qu'aucun journal, émission ou publication en ligne occidental bénéficiant des largesses financières de Gates – la BBC, Le Monde et al. – n'a souhaité entreprendre de près ou de loin des recherches telles celles de Schneeten et Röper ?

Schneeten et Röper, qui ne se connaissaient pas jusqu'à il y a six mois, constatent en s'appuyant sur des données factuelles que la manœuvre dite anticovid est en préparation depuis au moins 2017, moment où l'on observe soudainement des flux de fonds empruntant des sillons bien définis et où les contacts au sein des réseaux identifiés se multiplient et se resserrent. De même, la majorité des ONG impliquées dans la manœuvre ont été fondées en 2017.

Le projet, dans sa manifestation actuelle, semble germer en 2016, quoique Heidi Larson, l'une des figures-clefs identifiées, épouse du Baron Peter Piot, avait dès 2010 fondé le *Vaccine Confidence Project*, aux côtés de GlaxoSmithKline, Johnson&Johnson, la Commission européenne, etc. Désormais Facebook, Chatham House, l'OMS, ou encore le Robert-Koch Institut et l'Hôpital de la Charité de Christian Drosten en sont partenaires, entre autres.

Le Dr Larson, professeur d'anthropologie et de « science des risques et des décisions » (sic) au London School of Hygiene and Tropical Medicine, se spécialise dans la « gestion des rumeurs (sic) et des risques

depuis les essais cliniques jusqu'à la mise sur marché, et l'instillation de la confiance dans les populations » (sic).

Un aspect à souligner : à aucun moment Röper et Schneeten ne spéculent sur les origines du virus ou sur les objectifs plus ou moins occultes de ces réseaux. Ils se cantonnent à leur propre domaine d'expertise et au factuel, considérant d'ailleurs que l'on eût pu déclencher la même campagne hystérique au sujet de n'importe quelle maladie ex. « Grippe espagnole 2.0 », avec les mêmes conséquences.

Un exemple du pouvoir de ces réseaux : le 3 août 2021, une lettre ouverte au président Biden a été publiée, intimant à ce dernier des ordres et notamment, celui de convoquer un « Sommet global de la vaccination » avec comme objectif d'injecter 70% de la population mondiale avant le mois de septembre 2022. Le 22 septembre, soit six semaines plus tard, sans convoquer le Congrès ni consulter l'électorat (alors que c'est le contribuable qui finance), Biden obtempéra et annonça un partenariat UE-États-Unis pour une « offensive globale de vaccination ». Les signataires de la lettre ouverte y figurent comme représentant différentes ONG, or tous ont des conflits d'intérêts majeurs dans le privé, par exemple Scott Gottlieb, membre du Conseil d'Administration de Pfizer.

Au centre de la toile étudiée par Schneeten et Röper se trouve l'époux du Professeur Larson, le baron Peter Piot, originaire de Belgique et nommé directeur de la London School of Hygiene and Tropical Medicine en 2010. *Senior Fellow* de la Fondation Gates depuis 2009, il se présente comme universitaire désintéressé. En réalité, la London School of Hygiene and Tropical Medicine a en 20 ans reçu par 143 fois des « dons » de Bill Gates pour un montant total d'au moins \$US 185 millions, auxquels il faut ajouter les \$US 170 millions reçus du Wellcome Trust. Peter Piot est conseiller de la Commission européenne en matière de Covid (Advisory Panel on Covid-19), conseiller personnel en matière de Covid-19 de sa présidente Ursula Von Der Leyen, membre de l'Académie des sciences allemande Leopoldina, membre de CEPI, membre de Conseil de Novartis, membre de l'Académie française de médecine.

Pour saisir la structure du réseau, commencez par éplucher le rapport Netzwerkanalyse Corona Komplex, en langue anglaise, qui représente le premier volet des travaux de Schneeten et Röper. Ces derniers font œuvre de salut public. Il ne reste qu'à espérer que le public s'y intéressera de près puisqu'il y va de notre survie.

Moufid AZMAËSH, pour FranceSoir, le 21/10/2021

Un vaccin obligatoire, suite

Ce n'est pas pour me vanter (quoique...), mais déjà en janvier 2021, ici même, je m'interrogeais sur la façon dont, par contorsions successives, on en arriverait à l'idée d'une vaccination obligatoire.

J'y écrivais: « *Plutôt que d'aborder la question de face, il me semble que, tout en affirmant "mais non mais non, pas d'obligation", on lance des cailloux dans l'eau pour voir s'ils font des vagues, et si ça ne déborde pas on essaie des cailloux plus gros, jusqu'à ce que... On peut en effet continuer à affirmer que le vaccin ne sera pas obligatoire, mais quel est le sens de cette non obligation s'il est exigé pour voyager, avoir accès à des salles de spectacle, des commerces ? (...) Au bout du compte, on se dira qu'avec de telles conditions, autant rendre le vaccin obligatoire. Ce serait tout aussi autoritaire mais moins hypocrite.*

Nous y voilà, CQFFD : ce qu'il fallait faire désirer ? »

Changement de cap

Mais non, mais non... répétaient à l'époque les partisans les plus acharnés de la vaccination, ce n'est pas du tout à l'ordre du jour.

Plus tard, alors que l'idée commençait à ramper au PS, on a entendu Frank Vandenbroucke déclarer, avec bon sens, qu'il s'agissait de « gesticulations », la mesure lui paraissant inapplicable.

Le 18 novembre dernier encore (il y a à peine 15 jours !) notre premier ministre De Croo répétait son opposition. « *La méthode de la vaccination obligatoire, seuls quatre pays l'utilisent : l'Indonésie, le Turkménistan, le Tadjikistan et la Micronésie. Et je ne connais aucun collègue européen qui utilise cela comme piste* ».

Patatras ! Quelques jours plus tard, la piste était bel et bien ouverte par des collègues européens. L'Autriche décidait d'imposer la vaccination à partir de février 2022, et le nouveau chancelier allemand, Olaf Scholz, annonçait vouloir soumettre la mesure au Bundestag. Puis, c'est Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, qui se prononçait clairement en faveur d'une telle obligation.

Ce changement de cap serait dû aux chiffres, ah les fameux chiffres qui donnent ce vernis de scientificité, même s'ils semblent présenter de grands écarts.

Exemple : le 21 octobre, on pouvait lire sur le site de la RTBF que 35% des personnes hospitalisées en soins intensifs étaient vaccinées. Le 3 novembre, l'Echo annonçait un chiffre de 54%.

Certes les chiffres évoluent et plus il y a de personnes vaccinées, plus leur proportion en soins intensifs augmentera (l'exemple extrême : une vaccination de 100% entraînerait automatiquement une présence de 100% de vaccinés en soins intensifs, mais en chiffres absolus, moins de lits seraient occupés et la pression sur les hôpitaux serait moindre). Mais tout de même, une différence de près de 20% sur deux semaines, ça paraît étrange (et surtout manquer de rigueur). Peu importe : ce sont des « chiffres ».

Il n'est pas question ici de nier les problèmes posés par le poids des patients Covid dans les hôpitaux. Mais si les médias se font l'écho de cas (en effet dramatique) de personnes qui voient leurs opérations reportées, ils se gardent de rappeler que 10% des lits en soins intensifs sont fermés par manque de personnel, lui-même malade ou épuisé. Quand la vaccination pour les soignants sera obligatoire sous peine de suspension de contrat, cela fera encore du personnel en moins. Et il n'existe pas de vaccin contre le burn out.

Et les sanctions ?

Et puis, il y a la fameuse question des sanctions.

Après Frank Vandenbroucke, Alexander De Croo ne déclarait-il pas, le 16 novembre encore : « *C'est une solution théorique. De la pure rhétorique. Parce que, quoi, comment vous allez faire ? Dans la pratique ? Vous allez installer des points de contrôle dans la rue ? Et quoi, si les gens refusent, vous allez les mettre en taule ?* »

Car là où il y a obligation il y a forcément sanction, et sur ces sanctions possibles, c'est le brouillard absolu. Oublions l'hypothèse de l'emprisonnement, dans des établissements déjà surpeuplés, où le respect des mesures sanitaires (ventilation, gestes barrières...) n'est pas vraiment au top : rien que d'y penser, le virus se bidonne. On imagine mal des peines alternatives servant aussi de prise de conscience des dégâts causés, comme des conducteurs ayant provoqué un accident condamnés à donner un coup de main dans des services de revalidation. Des personnes non vaccinées, réputées dangereuses pour elles et pour les autres, obligées de fournir des heures de travail à l'hôpital, et pourquoi pas dans un service Covid ? Là, le virus n'en peut plus. Alors bien sûr, reste l'amende. C'est le choix fait en Autriche, et les amendes seront salées, de 3 600 euros pour commencer, pouvant aller jusqu'au double. Ce qui fait quoi, trois, quatre mois pour les bas revenus, plus encore pour les plus pauvres ?

On peut penser qu'à ce niveau-là de menace, l'immense majorité des gens décideront de passer à la casserole.

« Effet nocebo »

Ce qui pose quand même quelques questions.

Je laisse aux philosophes celle de savoir ce que signifie ce glissement du « volontariat » à l' « obligation », et aux sociologues de comprendre comment ce glissement a pu se rendre si facilement « acceptable », sinon « désirable ». Et ne concerner que les pays riches, les autres n'ayant même pas la possibilité de protéger leurs populations « volontaires », malgré les mises en garde, notamment de l'OMS, sur l'illusion de vouloir arrêter le péril aux frontières.

Juste deux interrogations, plus modestes. D'abord, en termes de santé. Je cite cette explication : « *L'effet placebo, vous connaissez : vous prenez un médicament en pensant qu'il s'agit d'une molécule efficace, en fait, c'est du sucre... mais qui sera efficace! La raison : la force de la suggestion. L'effet nocebo, c'est l'inverse. On vous annonce d'une mine contrite que le médicament que vous prenez, présente des effets secondaires pénibles, vous les ressentez immédiatement. La raison est toujours la même : la force de suggestion ! Il paraît que même les animaux subissent l'effet nocebo !* »

Ne peut-on craindre que des personnes qui se sont senties forcées d'accepter un vaccin dont elles craignaient des effets secondaires graves, ne développent ces effets par simple auto-suggestion ?

Ensuite, vient une interrogation plus générale : n'est-il pas paradoxal de vouloir imposer une vaccination au moment où l'on découvre que, contrairement aux espérances, le vaccin ne fait qu'atténuer les dégâts sans les supprimer ni nous rendre cette « liberté » tant promise, et où on est encore dans le brouillard quant à son efficacité contre les nouveaux variants ?

Publié dans La réalité dépasse l'affliction par Irene KAUFER, 2 DÉCEMBRE 2021

<https://www.asymptotique.be/un-vaccin-obligatoire-suite/>

Rendre la vie impossible aux non vaccinées?

« *Il faut rendre la vie impossible aux non vaccinés* » : ce titre belliqueux sur le blog de Laurent Sagalovitsch avait attiré mon attention. Le blog de celui qui se définit comme « un Juif en cavale » propose régulièrement des billets décalés, où une douce ironie tempère les coups de colère. Alors ce titre : une protestation ? Le dévoilement d'une stratégie qui s'avance... masquée ?

Mais non, à la lecture le constat est sans appel : il s'agit d'un premier degré, sans la moindre nuance. Tout son talent d'écriture est mis au service d'une désignation des seuls coupables, qui nous ont réduit es à « *vivre la peur au ventre, les yeux braqués sur les chiffres des hospitalisations, si vulnérables que, bientôt, au rythme où vont les choses, nous passerons nos journées et nos soirées enfermés chez nous à triple tour* ». Il faut donc cesser d'écouter les « *jappements d'individus froissés dans leur liberté individuelle* » et passer aux choses sérieuses : « *La plaisanterie a assez duré. Le temps des obligations vaccinales ou des sanctions financières est advenu* ».

Du 3G au 2G+

Si ce n'était que le coup de sang d'un blogueur, on pourrait se contenter d'un soupir navré. Mais on sent bien une ambiance qui monte, qui monte, celle d'un clivage absolu, qui ne peut que radicaliser les deux camps – car il n'est pas question non plus de minimiser la violence de certains es antivax. Est-il pour autant justifié de traiter en pestiféré es l'ensemble des personnes non vaccinées, dont les motivations peuvent être très diverses ?

La France avait pourtant déjà introduit le passe sanitaire dès le mois d'août, rendant la vie des non vacciné es sinon impossible, du moins compliquée, que ce soit pour accéder au café, aux lieux culturels, à certains transports ou même à l'hôpital. L'état de santé étant en principe une question privée, les défenseurs du passe et autre CST assuraient que ce principe était respecté, puisqu'il était impossible de savoir sur quelle base l'heureux propriétaire l'avait obtenu. C'est ce qu'en Allemagne on appelle le « 3G » : *geimpft, getestet, genesen* (vaccinés, guéris ou testés). Or voilà que, dans certaines régions les plus touchées (dont Berlin), on passe du 3G au 2G : exit la possibilité d'obtenir le sésame par un simple test négatif. Le test n'est réintroduit que comme complément à la vaccination ou la guérison, pour un 2G+ qui commence à faire son chemin. Si vous en êtes resté es aux débats autour de la 5G, il est temps de vous remettre dans l'actualité...

Priorité des soins

Mais voilà que d'autres voix s'élèvent pour exclure encore davantage les personnes non vaccinées de notre humanité commune. Ainsi Patrick Loobuyck, ce professeur de l'Université d'Anvers qui, estimant la vaccination obligatoire éthiquement discutable, propose une « meilleure » idée: que les non vaccinés prennent leurs responsabilités et sachent que « *dans une situation d'urgence en tant que patient Covid, ils ne seront pas prioritaires par rapport aux personnes qui ont été vaccinées* ».

L'idée peut paraître à première vue d'une (effrayante) logique. Mais c'est quoi la prochaine étape ? Une priorité aux malades qui ne fument pas, ne boivent pas, ne mangent pas les saloperies qu'on nous fait avaler ? Et en cas d'accident, une priorité aux blessés n'ayant pas commis d'infraction par rapport à ceux qui n'auraient pas respecté la limitation de vitesse ?

Et pourtant le même professeur estime que « *Ce ne sont pas les non-vaccinés qui sont les principaux responsables de cette crise. Le principal coupable est le gouvernement, qui n'a pas su protéger les citoyens et le fonctionnement des hôpitaux* ». Mais s'en prendre aux « principaux responsables » est sans doute plus compliqué et ne libère pas beaucoup de lits.

D'autres n'attendent pas ces « idées innovantes » pour passer à l'action : ainsi on entend des témoignages de personnes non vaccinées à qui un médecin refuse des soins. Décidément, le Covid n'atteint pas seulement les poumons, et un Covid long pourrait, à terme, empêcher toute une société de respirer.

Publié dans *La réalité dépasse l'affliction* par Irene KAUFER, 5 décembre 2021

<https://www.asymptotique.be/rendre-la-vie-impossible-aux-non-vaccine%c2%b7es/>

En Martinique, des médecins révoltés par des protocoles de « soins palliatifs covid » : « C'est de l'euthanasie active ! »



Aux Antilles, des médecins alertent contre des directives prônant un recours abusif aux soins palliatifs. Pixabay License

« On dit aux malades de rester chez eux, et on leur donne un protocole de soins palliatifs. C'est de l'euthanasie active ! » Voici le cri d'une soignante en Martinique, souhaitant rester anonyme à cause des pressions exercées sur ceux qui contestent les autorités de santé. Aux Antilles, les soignants enragent que le Conseil de l'Ordre des médecins leur demande, selon eux, de « tuer plutôt que de soigner ». « Ça va à l'encontre totale du serment d'Hippocrate ! »

Le 7 septembre, nous avons publié les témoignages de médecins et de collectifs de citoyens aux Antilles ; ils imputaient le nombre de malades au fait que les autorités de santé empêchent les médecins de soigner, notamment par le retrait des traitements précoces des pharmacies. Ils déploraient aussi que les médias oublient de rappeler que les corps des Antillais sont fortement fragilisés par la chlordécone, pesticide ayant fait scandale quand la France avait continué à en envoyer outre-mer, après que le produit a été interdit en métropole.

Le 9 septembre, des soignants de toutes spécialités avaient témoigné dans le quotidien régional France-Antilles Martinique, affirmant que le Conseil de l'Ordre des médecins de Martinique préconisait qu'ils appliquent un protocole de « fin de vie » à des personnes en détresse respiratoire à domicile. Un autre médecin, joint par téléphone, nous explique : « dans l'impréparation, on voit que la version officielle de toutes les autorités de santé, de l'ARS, du Conseil de l'Ordre, c'est : "si vous avez des symptômes du virus, faites-vous tester, et si vous êtes positifs, restez chez vous, et si ça s'aggrave, appelez le 15". Dans le discours officiel, il n'y a jamais eu "Allez voir votre médecin traitant". On a dit aux patients de rester chez eux. Et là, quand vous êtes gravement malades, vous allez à l'hôpital, mais si vous avez plus de 47 ans, on vous dit que vous ne pouvez pas aller en réanimation. »

Ceux qui connaissent des complications, interdits d'accès aux services de réanimation, se voient alors administrer un protocole de fin de vie, de soins palliatifs, c'est-à-dire « soulageant définitivement la douleur du patient ». Ce médecin nous a fait part de ce protocole : il est reproduit à la fin de cet article.

Préférant rester anonyme, ce soignant nous parle de la lettre d'une « infirmière ou d'une interne, car elle est visiblement très jeune » : cette soignante affirme être effondrée par la perte d'une patiente « à la robe rouge », à qui elle a dû avouer qu'elle ne pourrait pas entrer en réanimation. On lui dit que des gens de 30 ans de moins que cette patiente ne pouvaient pas y accéder non plus. La jeune soignante doit alors lui administrer le produit du protocole. Une heure plus tard, la patiente décède. L'auteur de cette lettre raconte alors : « j'ai compris ce que voulait dire "tri des patients", "médecine de guerre". »

Pour le médecin que nous avons joint, ce protocole peut être remis en question dans la situation actuelle : « Entre utiliser ce protocole pour les patients en fin de vie et l'utiliser pour tous les gens qui ont plus de 47 ans, parce qu'ils encombreraient l'hôpital, bon, il y a quelque chose qui ne va pas. [...] Je ne juge pas qu'il y ait eu une volonté de nuire, ce que je juge c'est l'impréparation. [...] Le 6 juillet dernier, le Conseil scientifique a exprimé qu'il "serait bon de ne pas envoyer aux Antilles des tonnes de touristes", mais le gouvernement a incité les Français de métropole à aller en Martinique et Guadeloupe, et on a eu un flot de touristes (NDLR : neuf gros porteurs par jour). Ici, on n'avait eu aucune flambée avec les variants, par contre dès juillet, on voit l'épidémie de variant delta arriver. Il a bien fallu que ce variant arrive de quelque part. [...] C'est pire que de l'impréparation, c'est soit une incompétence crasse de nos responsables, soit une volonté de diffuser le virus. » [...]

« Le professeur André Cabié, qui a mis cette thérapeutique à l'hôpital, est chef de service d'inféctiologie du CHU de Martinique, il n'est pas du tout spécialisé en soins palliatifs ! Et comme le Conseil de l'Ordre des

médecins n'écoute que ce professeur, et d'ailleurs cette organisation l'a invité à une conférence de presse du 16 août dans lequel on le voit avec les autres membres du Conseil de l'Ordre alors que le professeur André Cabié n'est ni membre du Conseil de l'ordre ni membre du bureau... D'ailleurs le président dit très bien qu'il ne fait que reporter et diffuser les informations de monsieur Cabié auprès des médecins généralistes.

Il y a une omerta, les infirmières, les aides-soignantes et les membres des services ont interdiction de divulguer (cf. article de RCI Martinique) ce qu'il se passe au sein du CHU. Ils s'exposent à des sanctions sévères. Donc on ne peut pas savoir. Il y a des médecins spécialistes retraités qui ont voulu aider, mais le directeur de l'hôpital a refusé.

On dit que c'est le secret médical pour protéger ce qu'il se passe à l'hôpital, mais je n'ai jamais vu autant de dysfonctionnements dans un protocole de recherche. [...] Les soignants ne veulent pas s'exprimer publiquement, parce qu'il y a une telle pression à tous les niveaux, sur les gens. Que ce soit du préfet, l'État, le président de l'Agence régionale de Santé (ARS), le président de l'Ordre des médecins.

Tous les syndicats de médecins sont favorables à la vaccination.

FranceSoir : La vaccination obligatoire des soignants, c'est aussi un sujet qui vous choque ?

- Ah mais c'est une horreur. On a des cris, des pleurs, on a des gens qui sont obligés de partir, qui ont sauvé des patients lors du premier confinement. Si vous voulez, quand vous avez fait ces études-là, que vous avez passé votre vie à soigner des gens, et surtout qu'on vous a applaudi pendant les confinements, c'est inimaginable d'en arriver là, on vous jette l'opprobre, on vous traite pire qu'un animal. C'est... C'est tortionnaire, on est dans un système tortionnaire, il n'y a pas d'autres mots.

Il faut voir la détresse des soignants.

On est dans des injonctions contradictoires depuis mars 2020, il y a eu des confinements qui ont fait plus de morts que le Covid. Parce que ce virus n'a tué que 0,05% de la population d'âge moyen de 84 ans, comme le dit bien Raoult. Là il y a une statistique qui vient de sortir en Martinique, il y a 360 000 habitants environ, avec 40 000 tests positifs. Y'a 39 000 et quelque personnes qui sont guéris, et seulement 512 morts, cela ne fait que 1,1% de la population.

Cela justifie-t-il d'arrêter complètement l'économie ? On va obliger les soignants à se faire vacciner ? On va obliger tout le monde à avoir un pass sanitaire ? Les gens qui se posent des questions aujourd'hui, se posent des questions en se disant que ce délire n'est plus sanitaire. Les raisons des mesures qui sont prises n'ont plus rien à voir avec un problème sanitaire.

Si vous voulez, dans les études de médecine on nous apprend : le b.a.-ba est que l'on ne vaccine jamais pendant une période épidémique. »

Le 13 septembre, France-Antilles Martinique publie un droit de réponse du CHU de la Martinique, défendant cette institution et défendant les bienfaits de ces protocoles qui permettent de « soulager la souffrance et améliorer le confort des patients ayant de graves problèmes respiratoires ». Le CHU déplore les 335 décès recensés à l'hôpital, regrette une désinformation de la part de ceux critiquant les dysfonctionnements du protocole de soins palliatifs et qualifie même de « calomnieux » les propos des médecins visés.

Une vision ne répondant pas aux questionnements des médecins interrogés ici : le CHU confirme que ces protocoles sont destinés à des patients en fin de vie, et que les décès à l'hôpital se comptent par centaines. Or ce ne sont pas tant les soins prodigués qui sont mis en cause, au mieux des moyens disponibles que l'approche générale qui a conduit à les prodiguer, alors qu'il était possible de procéder autrement. Des témoignages qui rejoignent ceux de « Pièces à conviction », le magazine de France 3 qui il y a près d'un an avait recueilli les messages de soignants de métropole révoltés par les directives reçues dans les Ehpad.

Sources :

Arrêté du 23 avril 2021 sur les mesures d'organisations face à l'épidémie de Covid-19

Protocole : fiche de prise en charge palliative de la détresse respiratoire asphyxique
Protocole : fiche de prise en charge de la dyspnée

FRANCSOIR, publié le 5 octobre 2021

Surya Arby (AIMSIB) sur le #PfizerGate : « Dès mars 2021, on savait que toutes les données de tolérance étaient fausses »

De révélation en révélation... Voici une intervention extrêmement intéressante sur *Radio Courtoisie* du 5 novembre 2021 avec Surya Arby, informaticien, mathématicien, membre de l'Association AIMSIB (Association Internationale pour une Médecine Scientifique Indépendante et Bienveillante) qui explique très simplement pourquoi le déroulement des essais n'était qu'une mascarade grossière.

« À partir du moment où la procédure expérimentale initiale n'est pas respectée, ça veut dire que le caractère interprétable de tous les résultats n'est plus garanti. D'après les experts en recherche clinique qui avaient regardé, dès le début, le déroulement des opérations, de toute façon, même sans ce scandale, c'était une évidence qu'il y avait des problèmes, même au niveau du déroulement de cet essai.

Sur la tolérance du produit il y avait déjà de très très gros soupçons de fraude. Le *BMJ* (*British Medical Journal*) a publié mon commentaire où j'explique que dès mars 2021, on pouvait comprendre que toutes les données de tolérance étaient fausses, car quand vous lisez la notice américaine du produit, on vous explique que les réactions allergiques aiguës graves – y compris les chocs anaphylactiques – n'ont été détectées qu'en post-commercialisation, donc ça sous-entend que pendant les essais cliniques, il n'y en a pas eu.

Et dans une cohorte prospective américaine à Boston, les réactions allergiques aiguës c'est 2 % et les chocs anaphylactiques c'est 1 pour 4 000. Ce sont des fréquences extrêmement élevées et qu'il est impossible de ne pas détecter dans une cohorte de 22 000 vaccinés dans un essai clinique : 2 % de 22 000 ça doit faire à peu près 400 personnes. Donc si vous devez avoir 400 personnes dans le monde réel et que dans le compte-rendu de l'essai on vous présente qu'il y en a zéro, faut pas être un grand génie pour comprendre qu'il y en a eu plein et que ça n'a jamais été rapporté. »

lemediaen442.fr, 08 novembre 2021

<https://fr.sott.net/article/38684-Surya-Arby-AIMSIB-sur-le-PfizerGate-Des-mars-2021-on-savait-que-toutes-les-donnees-de-tolerance-etaient-fausses>

Quand « libé » change la « checknew » en « fakenew »

Outre-Manche, les vaccinés sont-ils la majorité des décès ?

Plus de morts parmi les vaccinés que les non-vaccinés signent-ils l'inefficacité des vaccins ? Pas vraiment. Car comparer le nombre de décès dans des populations de taille différente a peu de sens. Pour qu'une analyse puisse être envisagée, ces nombres doivent être rapportés à la taille de chaque population considérée. Le dernier rapport hebdomadaire sur la situation au Royaume-Uni dénombre bien 587 décès chez les non-vaccinés, contre 2732 chez les vaccinés. Mais rapportés à la part de population vaccinée et non-vaccinée (plus de 80% de la population éligible, et même au-delà de 90% chez les 50-79 ans), les vaccinés apparaissent bien plus épargnés que les non-vaccinés. Ainsi, à titre d'exemple, chez les 30-39 ans, le Royaume-Uni décomptait le mois dernier sept décès par

million de non-vaccinés, contre deux chez les vaccinés (3,5 fois plus). Pour les 40-49 ans, 23 décès avaient été enregistrés chez les non-vaccinés, contre six chez les vaccinés (3,8 fois plus). Pour les 50-59 ans, les taux étaient de 81 contre 14 (5,8 fois plus). Des estimations menées sur d'autres portions du territoire et d'autres échelles de temps confirment que le risque de décès demeure très nettement supérieur chez les non-vaccinés : selon de récents travaux de l'Office national des statistiques (restreints au territoire de l'Angleterre mais couvrant une période plus large, du 2 janvier au 24 septembre), en ajustant les données par classe d'âge, le taux de mortalité lié au Covid apparaissait 32 fois plus important chez les non-vaccinés.

FLORIAN GOUTHIÈRE

L'idée était utile et jolie, et est même devenue une spécialité éditoriale de la presse mainstream : soumettre les « infaux » des réseaux sociaux aux « analyses sérieuses » des « journalistes professionnels ». Encore faut-il évidemment que ces derniers soient mieux formés et mieux informés que les zozos qu'ils sont censés corriger.

Or je suis tombé ce samedi dans « Libération », dans une double-page intitulée « CheckNews » (1), sur deux petites colonnes qui sont un véritable festival de grand n'importe quoi.

Voici le sujet du jour : « *Outre-Manche, les vaccinés sont-ils la majorité des décès ?* ».

Pour faire une telle comparaison, « le nombre (des décès) doit être rapporté à la taille de chaque population considérée », signale ainsi le journaliste Florian Gouthière.

Jusque-là, c'est parfaitement exact. C'est après que cela déraile.

Car voici les chiffres qu'il communique et son propre commentaire : « *Le dernier rapport hebdomadaire sur la situation au Royaume-Uni dénombre bien 587 décès chez les non-vaccinés, contre 2732 chez les vaccinés. Mais rapportés à la part de la population vaccinée (plus de 80% de la population éligible), les vaccinés apparaissent bien plus épargnés que les non-vaccinés* ».

Euh.... C'est très étrange, parce « qu'au pif », les chiffres des décès me semblaient exactement correspondre au ratio vaccinés / non-vaccinés indiqué.

J'ai sorti ma calculette, et cela donne effectivement 18% de décès pour les non-vaccinés contre 82% pour les vaccinés. Ce qui correspond grosso modo à leur proportion respective dans la population générale considérée. La seule conclusion que l'on puisse donc ici tirer de ces chiffres-là, c'est que c'est plutôt kif-kif bourricot.

Citant une autre source, non précisée, le même journaliste indique pourtant ensuite que « les décès par million » sont « 3,5 fois plus nombreux » chez les non-vaccinés dans la tranche d'âge 30-39, « 3,8 fois plus nombreux dans la tranche des 40-49 », et « 5,8 fois plus nombreux dans la tranche des 50-59 ans ».

Je suis tout prêt à le croire sur parole, mais sa conclusion, qui contredit tous les chiffres qu'il a lui-même mentionnés, me laisse littéralement sur le cul : « le taux de mortalité lié au Covid apparaît 32 fois plus important chez les non-vaccinés ».

Une chose est sûre : avec des « checknews » comme ça, plus besoin de « fakenews ».

Car 32 comme moyenne entre « 3,5 et 5,8 », cela doit relever de la physique quantique ou des mathématiques selon Harry Potter.

Publié dans La Chlorouquine par SEMAL, 20 novembre

(1) « Libé », 20/11/2021.

<https://www.asymptotique.be/quand-libe-change-la-checknew-en-fakenew/>

La « harcelosphère » s'attaque aussi à RéInfo Covid



RéHarcelo ? DR

Les jours passent et ne se ressemblent pas. Après l'enquête sur la harcelosphère de l'IHU et les divers membres impliqués, notre attention s'est portée sur le collectif RéInfo Covid, ainsi que sur l'attention toute particulière que certaines personnes identifiées de cette « harcelosphère » lui portaient. Des techniques similaires : des insultes au dénigrement virant au harcèlement avec des arguments d'autorités assésés.

RéInfo Covid, un collectif

Ce collectif est né autour du besoin de citoyens de s'informer et réinformer face à la multitude d'informations erronées ou de contradictions délivrées par le gouvernement et relayées en masse par la majorité des médias.

Le Dr Louis Fouché, joint ce jour, déclare : « RéInfo Covid a comme objectif de donner aux gens la possibilité d'échanger et surtout de discuter sur ce qui se passe, et sur la transformation subie par la société » « Rappelons que nous avons été confinés, que de multiples informations erronées sont sorties, que des représentants des laboratoires affublés d'une étiquette de médecin venaient professer leurs vérités sur les plateaux de télévision, sans contradictoire ». De nombreux scientifiques se sont élevés contre ce narratif sans être entendus, ce qui a donné naissance au Conseil scientifique indépendant.

Bien vite, RéInfo Covid a attiré l'attention des « fact-checkers », fait assez rare pour un collectif informel, qui n'a aucune existence juridique légale. Un journaliste du « Monde », labellisé « fact-checker », s'est intéressé particulièrement à RéInfo Covid et plus récemment à RéInfo Liberté l'association créée pour mener des actions citoyennes. Sans doute avec l'aval de sa direction, William Audureau a utilisé tous les subterfuges du métier pour s'informer sur RéInfo Covid. Certes, on ne peut pas lui reprocher de chercher. Cependant, les méthodes ont vite viré à une forme obsessionnelle, toujours à charge et sans le moindre contradictoire possible. Une personne qui le connaît bien nous confie : « William est comme obsédé par RéInfo Covid et Fouché, il est prêt à tout pour avoir des informations ».

Les méthodes des « fact-checkers »

Le « fact-checker » doit avant tout prendre contact avec la personne qu'il essaie de « fact-checker » et son devoir est d'offrir un espace contradictoire dont de nombreux « fact-checkers » se passent, outrepassant ainsi la charte de déontologie de Munich, notamment les devoirs :

4. « Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents »

5. « s'obliger à respecter la vie privée des personnes. »

8. « S'interdire la calomnie, la diffamation »

Cependant quand on essaie de confronter quelqu'un, il est difficile de l'aborder sur ce sujet directement ! Intervient donc l'élément de diversion – parler d'un autre sujet afin d'appâter « j'aimerais vous parler de

RéInfo Covid... alors qu'il cherche des infos sur RéInfo Liberté ». Une méthode peu loyale, si l'on ajoute que la plupart des déclarations sont soigneusement cisailées et détournées ou sortie de leur contexte. La sortie de Louis Fouché à Morandini peut être rappelée à titre d'exemple symptomatique de ce genre de pratique : « *mais Monsieur Morandini, j'ai l'impression d'être invité à un "dîner de cons"* ».

Qui est William Audureau ?

Il est bon de planter le décor en expliquant que cette personne n'a aucun bagage scientifique. Il s'agit d'un « aficionado » de jeux vidéo, spécialiste de « Pokémon Go », écrivant des *publi-reportages* servant essentiellement *le marketing des industries* du secteur. Rien de condamnable en soi, mais n'y a-t-il pas là matière à être prudent lorsque l'on prétend traiter ensuite dans un journal anciennement « de référence » une des plus grandes crises scientifiques de l'histoire ?

En pratique, il a attaqué les personnes qui s'opposaient au *narratif officiel de l'origine naturelle* du virus. Sans connaissance scientifique, il n'avait que peu de chance de pouvoir vraiment analyser ce qu'est un virus, et il est donc logique qu'il s'en remette à *l'autorité du narratif officiel*.

Cependant en tant que vérificateur, il a le *devoir de questionner* ce narratif. Et il ne l'a fait *en ne regardant qu'une partie de l'histoire* et questionnant des scientifiques « de convenance » sans s'assurer de leur degré de connaissance, ni offrir un contradictoire ou valider cela avec des scientifiques étrangers. Dans un article du 31 mars 2020, publié dans « Le Monde », il cumulait sans précaution *des séries d'affirmations péremptives*, dont on sait aujourd'hui qu'elles étaient totalement ineptes : « Le SARS-CoV-2, le coronavirus à l'origine de la pandémie de Covid-19, est, selon toutes les études sérieuses sur le sujet, d'origine naturelle. À défaut de pouvoir retracer son parcours précis, les scientifiques du monde entier s'accordent sur ce point, comme l'ont encore reconfirmé récemment des études chinoise, britannico-austral-américaine et américano-suisse. Comment en sont-ils si sûrs ? *C'est à la portée de n'importe quel biologiste moléculaire derrière son écran*, explique Guy Gorochov. *Des milliers d'entre eux dans le monde ont vu sa séquence. C'est un travail d'étudiant de comparer les séquences ADN, et on sait que l'analogie est très forte avec des virus sauvages, pas avec des chimères.* » C'était à craindre de la part d'une personne aussi mal informée du fonctionnement de la science : il devra effectuer par *la suite une pénible et laborieuse rectification* « made in fact-checker » pour expliquer le lendemain pourquoi il s'était trompé la veille : « Cet article a été écrit en mars 2020 sur la base des données disponibles à l'époque. Vous pouvez retrouver des informations plus récentes (mai 2021) : Origine du SARS-CoV-2 : un an et demi après, plus de questions que de réponses ».

Les « fact-checkers » osent tout, c'est même à cela qu'on les reconnaît

Le journaliste aurait *dû questionner* le narratif : on peut parler d'un *devoir de réserve*. Qu'à cela ne tienne – sans savoir ni vérifier, il utilise l'argument-clé – ceux qui s'opposent au narratif officiel sont des complotistes - qualificatif dorénavant utilisé pour délégitimer toute forme de pensée critique aussi infime soit elle. Dès le 31 mars 2020, Monsieur Audureau n'hésitait pas à qualifier les personnes interrogeant le narratif officiel « *d'analphabète* » reprenant l'expression de Rudy Reichstadt. Avant de conclure, en empruntant de nouveau les paroles du directeur de Conspiracy Watch, qu'« *une importante partie de la population n'a aucune conscience de son incompétence* ». L'histoire de l'arroseur arrosé en somme.

Pourtant, 18 mois plus tard, *cette thèse d'une origine artificielle du virus* n'est plus une théorie du complot. Le principe de précaution « *dans le doute on s'abstient* » aurait permis d'éviter une désinformation flagrante de la part du Monde, dans la même veine que celle de Florian Gouthière qui effectue pas moins de six fake news en un article partisan sur l'ivermectine pour « Libé ». Une erreur, diront-ils ?

Exemples de tweets de William Audureau

Rappelons que les « fact-checkers » effectuent souvent des *missions tarifées* pour des réseaux sociaux afin de vérifier tel ou tel fait – une activité que « CheckNews » a abandonnée en mars dernier.

William Audureau aura donc du mal à prétendre une totale indépendance et objectivité dans son travail tel que la Charte de Munich le précise (devoir 9 : ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste). « Le Monde Afrique » a reçu des subventions de la fondation Bill et Melinda Gates : 4 millions de dollars sur huit ans (de 2014 à 2021). Un montant proche des aides publiques reçues par le groupe « le Monde », mais sur un an : 3,5 millions d'euros pour les subventions directes. Le « fact-checker » a-t-il fait un compromis avec l'information ? A-t-il respecté toutes les règles de déontologie de son propre média ?

Lisez plutôt. Des affirmations et des phrases sans contradictoire, ni demi-mesure, qui s'apparentent à du partisanisme ou du sensationnalisme : il le déclare tour à tour antivax, apparenté à la "Nouvelle Droite", sans

aucune remise en cause de la part du journaliste qui en est même critiqué par ses pairs pour ses articles à charge. Pas étonnant que le Dr Louis Fouché ne souhaite pas donner suite.

hrc01_-_copie.jpg

William Audureau – obsédé par le Dr Fouché ?

Des commentaires à sens unique : à charge

William Audureau @Willvs · 10 juin ...
A lire, en complément : sur la proximité de Louis Fouché avec la Nouvelle Droite, dont il reprend le discours confusionniste, et avec laquelle il partage des marqueurs idéologiques forts.

William Audureau @Willvs · 30 juin ...
Ce que sa fiche ne dit pas, en revanche, c'est qu'à la ville, elle est l'épouse de Louis Fouché, le fondateur du collectif antirestrictions aux accents antivax, Réinfocovid, dont je parlais ici. (3/11)



Les paradoxes de Louis Fouché, le docteur antivax
Révélation de la crise du Covid-19 sur les réseaux sociaux, cet anesthésiste-réanimateur érudit convainc les foules. Et inquisite les ...
lemonde.fr

Et Il fait une erreur en association « vaccination de force » et « antivax »

William Audureau @Willvs · 30 juin ...
Carole Cassagne est bien moins visible dans la complosphère que son mari. Mais elle est présente. C'est elle, dans la "Lettre de Carole & Louis Fouché", ode cryptomystique qui dénonce la "vaccination de force" - argument antivax classique. (6/11)

Rappelons que :

- La vaccination est un acte médical qui doit se discuter entre le patient et son médecin
- Être contre une « vaccination de force » ne veut pas dire que l'on est « antivax »
- Dr Fouché est médecin anesthésiste réanimateur
- W Audureau écrit sur les fausses infos et le complotisme avec un diplôme de philosophie et d'histoire.

_ FranceSoir

hrc02_-_copie.jpg

William Audureau – obsédé par le Dr Fouché ? – 2

William Audureau @Willvs · 11 juin ...
Ce ne sont pas nos affinités personnelles ou que sais-je qui dicte nos articles. Je ne connais pas Louis Fouché personnellement, et si c'était le cas j'aurais décliné. Il s'agit d'un article professionnel, écrit sur la foi d'une vingtaine de témoignages.

Cophiladamtc @cophiladamtc · 18 mai ...
En réponse à @Willvs
Comment voulez vous qu'on vous prenne au sérieux, si vous commencez en racontant n'importe quoi et en faisant des simplifications grotesques. Réinfocovid n'est pas anti-vaccin. Déjà, ça commence mal. Et vous devriez vous intéresser aux extrémistes du masque et du vaccin...

William Audureau @Willvs · 18 mai ...
Louis Fouché, le fondateur de Réinfocovid, est antivaccin. Quand on qualifie le vaccin de "viol", on n'est pas peintre en bâtiment, on est antivaccin.

William Audureau @Willvs · 11 juin ...
En réponse à @Willvs et @Un_EtreHumain
Que Louis Fouché ait objectivement rendu les conditions d'échange difficiles est une chose, mais comme vous vous en doutez ce n'est ni le premier ni le dernier.

Alexandre DEREIMS @ADereims · 18 juin ...
En réponse à @Willvs
Un dernier mot je ne cherche pas à prendre la défense de Louis Fouché je défends avant tout une vision éthique de notre profession votre article est finalement une succession de témoignages à charge parfois de rumeurs « le PQ » afin de mettre aux piloris un homme

- Il écrit sur quelqu'un sans le connaître et sur la foi d'une vingtaine de témoignages – et le contradictoire ?
- Partisan ?
- Affirmatif « Dr Fouché est antivaccin »
- Aucune remise en cause d'Audureau. Personne n'est obligé de parler à un journaliste même du Monde
- Critiqué par ses pairs comme écrivant des témoignages à charge

_ FranceSoir

Il va même jusqu'à faire le lien avec certains membres de la famille du Dr Fouché, évoquant des liens d'intérêts sans apporter une once de preuve de liens financiers – rappelons que les médecins doivent déclarer leurs liens d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques. Ce « deux poids, deux mesures » est appliqué pour le Dr Fouché mais nous n'avons pas vu le journaliste dénoncer les insultes ou comportements inappropriés de ses contacts sur twitter.

hrc03_-_copie.jpg

Tweets de William Audureau – sur la famille de Louis Fouché

Sur le frère du Dr Fouché



2 poids 2 mesures sur les liens possibles familiaux mais émet-il un doute sur les liens des ministres ou des médecins télévisés?



– FranceSoir

Pour finir, on retrouve les mêmes que pour la harcelophère de l'IHU avec en tête le compte Twitter « Sonic_urticant » qui cherche un médecin pour porter plainte contre le Dr Fouché, Alexander Samuel et un nouvel entrant qui annonce la couleur avec son pseudo son @antifouchisme. Aucun dénonciation ou contradiction des messages du journaliste du Monde.

hrc05_bis.jpg

On retrouve encore les mêmes que pour l'IHU

Sonic #ClafoutisGate

bah Fouché, comme je vous l'ai dit, le médecin qui devait porter la plainte s'est désisté, donc on cherche qqn qui accepterait de porter la plainte contre lui



- Sonic_urticant qui cherche un médecin pour porter plainte contre Dr Fouché
- William Audureau et Alexander Samuel sur le charlatanisme
- Un nouvel entrant Action @antifouchiste – on ne peut plus clair
- Qui développe même un logo le SCALF – Le journaliste ne dénonce pas cet élément.

– FranceSoir

L'association Réinfo Liberté, la cible véritable de William Audureau ?

Mais le « fact-checker » ne s'arrête pas là. En marge de la prise de recul de Louis Fouché, deux entités sont dérivées de RéinfoCovid :

- « RéinfoLiberté », une association loi 1901 de défense des droits,
- un syndicat de soignants « Liberté Santé »

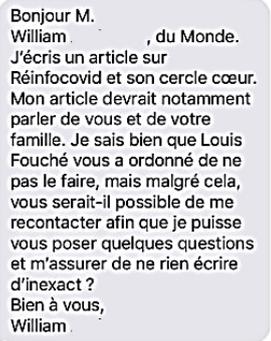
Depuis sa création, il semble avoir jeté son dévolu sur cette association. Connaissant les techniques peu loyales de l'individu, ses membres ne se pressent pas pour lui parler. Il envoie des courriels, SMS et appels

dépassant les règles de déontologie journalistique, sous couvert de l'argument d'autorité de journaliste du « Monde ». Dans un SMS, William Audureau annonce préparer un article sur RéInfo Covid, le collectif qui fête son anniversaire (créé il y a bientôt un an) et précise vouloir parler d'un des membres de l'association RéInfo Liberté et sa famille. Cette personne nous raconte : « M.Audureau m'indique écrire sur RéInfo Covid, un collectif, et je suis membre de RéInfo Liberté qui n'est pas la même chose puisque c'est une association ». Il est clair que le collectif n'a pas de statut juridique. Il fait donc une erreur (volontaire ou pas ?) en précisant dans son message avoir vu que le siège de RéInfo Covid était à l'adresse de ce membre.

De plus, le journaliste prêche le faux, exprimant dans un SMS : « je sais bien que Louis Fouché vous a ordonné de ne pas me parler ». Le membre de l'association nous confirme « ceci est totalement faux, je n'ai jamais reçu de tel message du Dr Fouché, d'autant plus que ce dernier n'a rien à voir avec RéInfo Liberté – il n'en est même pas membre. »

hrc07_bis.jpg

Des méthodes surprenantes et trompeuses ?



Bonjour M.
William A du Monde.
J'écris un article sur RéInfoCovid et son cercle cœur. Mon article devrait notamment parler de vous et de votre famille. Je sais bien que Louis Fouché vous a ordonné de ne pas le faire, mais malgré cela, vous serait-il possible de me recontacter afin que je puisse vous poser quelques questions et m'assurer de ne rien écrire d'inexact ?
Bien à vous,
William

William
téléphone
21 septembre 2021 à 15:09
0:00 -0:29

William A écrit un article sur RéInfoCovid et son cercle de cœur

Il contacte Monsieur M qui est membre de Reinfo Liberté

Son article va parler de vous et de votre famille

Et il affirme que « Louis Fouché aurait ordonné de ne pas lui parler »

Dans son message vocal on peut entendre

Bonjour M

- **William A du Monde**
- **J'écris un article sur ReinfoCovid pour essayer de raconter le parcours de ce collectif qui s'apprête à fêter ses un an**
- **J'ai vu que son siège était domicilié à votre domicile j'aimerais en discuter avec vous**

_ FranceSoir

Ne se refusant rien, notre « vérificateur » va jusqu'à interroger des proches de ce membre sur ses prises de parole lors de séances publiques (réunion municipale) ou sur des questions très personnelles (ses enfants, sa famille) : « Est-ce qu'il a eu une position anti-vax au niveau d'un conseil municipal ? Est que ses enfants sont embrigadés ? ». Choqué, le membre de l'association nous confie : « à titre personnel, je demande plus d'information sur ces nouvelles thérapies vaccinales pour lesquelles nous n'avons pas assez de recul » et ajoute : « je ne suis pas médecin ni scientifique, et c'est à ces derniers d'apporter la lumière sur les bénéfices-risques de ces vaccins, sur divers groupes avec des faits vérifiables ». Un mélange des genres de la part du « fact-checker » qui paraît flirter avec la ligne rouge.

Récemment Me Heringuez, au nom de l'association RéInfo Liberté et de son président Monsieur Vincent Pavan, mathématicien, a déposé une plainte pénale pour faux, usage de faux, escroquerie et trafic d'influence contre X. Cette plainte, à laquelle s'associe BonSens.org, vise une étude de l'Institut Pasteur qui a formé la base de la loi du 5 août dernier instaurant l'obligation vaccinale pour les professionnels de santé et l'extension du passe sanitaire - annoncées par le président Macron lors de son allocution du 12 Juillet. Cette étude a fait récemment l'objet d'une modification sans que la loi du 5 août n'ait été remise en cause. Rappelons que l'allocution du 12 juillet a entraîné plus de 25 millions de vaccinations – il serait donc de mauvais ton que la représentation nationale ait été incitée à voter une loi sur la base d'une étude trompeuse. Un motif qui n'aura probablement pas échappé aux autorités et à nos vérificateurs tarifés ?

L'association RéInfo Liberté ne compte pas en rester là

Contacté, Me Heringuez nous indique avoir écrit pour le compte de RéInfo Liberté un courrier au journal « Le Monde » rappelant certaines règles relatives au droit pénal et à la déontologie journalistique.

Et Vincent Pavan déclare « Il nous appartient de veiller à la protection des membres de l'association qui œuvrent bénévolement pour défendre une parole argumentée et contradictoire sur la gestion de la pandémie de Covid-19. Nous avons été choqués par les méthodes de Monsieur Audureau, par la manière avec laquelle il a tenté d'approcher certains membres de notre association. Nous estimons que ses méthodes outrepassent allègrement les règles de la déontologie journalistique et de façon plus inquiétante qu'elles flirtent dangereusement avec les lois du code pénal. »

Contactés, William Audureau, le chef du service des « Décodeurs » M. Parienté, et la direction du « Monde » n'ont pas donné suite.

FRANCESOIR, publié le 29/09/2021

La « harcelosphère » contre l'IHU-Méditerranée et le professeur Raoult : de l'obscène aux menaces



En bande organisée. Pixabay / FS.

ENQUÊTE - *Un an et demi de pandémie Covid-19. Un an et demi de « fraudes scientifiques », de problèmes et de mensonges relatés dans la tribune Diagnostic, traitements et vaccin : panorama d'une escroquerie. Cette tribune mettait en avant certains des dysfonctionnements sur la crise, sans en mettre à jour les mécanismes. Une analyse qui demandait une enquête complémentaire sur les attaques incessantes visant à l'obsession et au harcèlement envers l'IHU-Méditerranée et le Pr Raoult – ces derniers ayant porté les affaires en justice comme la plainte contre la Pr Karine Lacombe ou contre le Pr Raffi, comme l'a expliqué Me Grazzini avocat du Pr Raoult.*

Nous nous sommes plongés plusieurs mois dans ces réseaux afin d'essayer de comprendre où et comment sévissent les principaux acteurs des actions contre l'IHU-Méditerranée, le professeur Raoult, et le professeur Chabrière, l'un de ses principaux collaborateurs, professeur de biochimie.

À travers moult pièces ramenées des réseaux sociaux, dont Twitter, nous avons pu observer un « harcèlement de meute », méthodiquement organisé avec une cagnotte, des « activistes chef d'orchestre » menant une cabale, parsemée de grossièretés sans nom, mêlant immaturité, scatologie, références sexuelles, insultes, parfois menaces d'attentat ou d'atteinte à la personne. La tribune récente publiée par FranceSoir a fait l'objet d'une conférence de presse organisée par l'association Citizen4science, sans qu'ils ne prennent en compte les précisions apportées par la rédaction de FranceSoir, préférant crier au scandale dans le confort de l'entre-soi et sans aborder le fond du problème sur la gestion de la crise.

Rappelons pour commencer les menaces du pseudo « Sonic_urticant » sur Twitter, professeur de mathématiques dans l'Isère au Grésivaudan, à l'encontre du sénateur Alain Houpert, menaces ayant conduit à un dépôt de plainte.

h02.jpg

@Sonic_urticant – un milicien accusateur et soutenu par les proches de citizen4science ? Dr Marty, Dr Lacombe ?

 **Sonic #ClafoutisGate**
@Sonic_urticant

En réponse à @alainhoupert

Vous êtes un dangereux
irresponsable. Médecin, sénateur,
passé par l'IHEDN donc très influent
et avec du réseau (comme
beaucoup de ceux qui ont protégé
des désinformateurs puissants).

Et vous partagez ceci.

On va s'occuper de vous, croyez-
moi. Et pas que sur twitter.

– FranceSoir

De telles menaces ne laissent pas indifférent. Une question se pose : un professeur, ayant la responsabilité d'enseigner, peut-il s'exprimer ainsi ? Une telle violence verbale n'a-t-elle pas attiré l'attention des enquêteurs, ou de sa hiérarchie ?

Voici donc exposé le comportement des détracteurs du professeur Raoult. En prenant le temps d'aller au bout de l'enquête, le lecteur prendra conscience de la mécanique par laquelle un des plus grands scientifiques du monde, connu, reconnu, découvreur de virus, auteur d'un nombre impressionnant de publications ayant fait avancer la science, dont la France aurait dû s'enorgueillir, a pu être ravalé, par une cohorte d'individus animés par de mauvais sentiments et utilisant des moyens peu reluisants, au rang de « charlatan criminel ».

Le commencement – les acteurs principaux

Afin de planter le décor, énumérons les acteurs principaux, pour beaucoup issus de la mouvance « No Fake Med », et de la « zététique » (les ayatollahs du doute à géométrie variable) : nous avons analysé leurs écrits, et essayé d'identifier une coordination éventuelle de leurs agissements.

On aurait pu commencer en 2008 avec l'attribution des IHU, qui avait entraîné des tensions entre les pontes de l'infectiologie. Le Pr Delfraissy n'a pas vu son projet d'IHU accepté au terme de l'analyse des dossiers. Les IHU sont ces instituts hospitaliers voulus par le président de la République Nicolas Sarkozy, qui avaient pour objectif de revaloriser la recherche française et de créer des pôles régionaux d'expertises. Les médecins sont, depuis leur plus jeune âge, formés à concourir les uns contre les autres, les meilleurs trustant les rôles, les spécialités les plus prestigieuses ou demandées, puis chemin faisant la fonction de PU-PH (professeur d'université-praticien hospitalier), qui est une consécration pour la plupart. Hormis les pontes qui en veulent plus : plus de publications, plus de responsabilités. L'envers du décor de la médecine pourrait faire l'objet d'un article à lui tout seul. Ceci contribue à expliquer certaines animosités qui règnent dans ce milieu.

Le professeur Raoult menacé par un vengeur masqué

QUI en veut au professeur Raoult ? Le 1^{er} mars à 22 h 30, le patron, à Marseille, du plus grand centre de recherche français sur les maladies infectieuses reçoit sur son portable cet appel anonyme : « Raoult, tu vas arrêter de dire des conneries d'ici demain 14 heures, sinon tu verras. » Rebelote le lendemain à 8 h 22, cette fois par SMS : « Moins de quatre heures pour te rétracter sur la chloroquine. »

Mail infect

Cinq jours plus tôt, commentant une étude scientifique chinoise sur l'efficacité de cet antipaludéen contre le Covid-19, cet infectiologue de renommée mondiale avait publiquement vanté les mérites thérapeutiques de la chloroquine dans le traitement du coronavirus. Saisi par le professeur d'une plainte contre X pour « menaces de mort » (sic) et « acte d'intimidation envers un chargé de mission de service public », le parquet de Marseille a ouvert une enquête.

Selon les infos du « Canard », le portable à l'origine des appels malveillants a été identifié : il

fait partie de ceux mis à la disposition des médecins du CHU de Nantes. Le parquet nantais, qui a récupéré l'affaire, cherche désormais à déterminer à quel toubib il était attribué. Parmi leurs sujets d'intérêt, un infectiologue de l'hôpital qui, le 1^{er} mars au soir, avait adressé un e-mail d'insultes à Didier Raoult, l'attaquant pour ses déclarations sur la chloroquine.



Ce praticien est aussi l'auteur (ou le coauteur) de multiples études financées par des laboratoires.

Contacté par « Le Canard », l'intéressé s'est confiné dans le silence.

D. H. et C. L.

À commencer par le professeur Raffi, chef du service des maladies infectieuses à Nantes, qui a adressé des menaces au professeur Raoult. Le Canard enchaîné l'a relaté dans un article. Il a ensuite été condamné au pénal pour ces agissements.

Certains chefs d'orchestre actuels de la cabale sont :

- @Sonic_urticant
- l'association « Citizen4Science », une association créée en 2020 pour défendre la science – proche de Karine Lacombe, co-organisatrice d'une conférence de presse récente dénonçant « harcèlement » et « menaces » contre les médecins, à laquelle ont participé notamment le Dr Marty ou le Dr Barraud.

- le collectif Fake Med, une association créée en 2018 dont le président est Cyril Vidal, et certains membres proches de Citizen4Science. D'autres au contraire ont gardé leurs distances, voire les ont attaqués publiquement. Ce collectif a été beaucoup questionné pour les propo plutôt violents de certains de ses membres pendant la crise.

- Les « Sonic_Urticant leaks »

Un utilisateur de Twitter nous l'a raconté : après quelques jours d'activité sur le réseau, essentiellement consacrée à dire du mal de Didier Raoult, il entre en contact avec le fameux Sonic. La vie de ce dernier, comme d'ailleurs de plusieurs autres comptes, semble s'organiser autour de Twitter, avec une obsession quasiment pathologique contre l'IHU et plus particulièrement les professeurs Raoult et Chabrière, et de la délation à l'Ordre des médecins de tous ceux qui ne sont pas de son avis.

Le professeur Chabrière, avec un passé de militaire réserviste, a bien commencé par répondre avec humour,

canard_raoult.jpg

parfois provocateur et grinçant ; il en a été quitte pour une vague de messages d'insultes particulièrement choquante.

h01.jpg

Harcèlement organisé contre le Pr Chabrière

Dossiers de tweets reçus avec commentaires

CONFIDENTIEL : dossier Chabrière Servez-vous...

SVP : refaire le dossier vous-même (sinon, on voit mon nom en cliquant droit, et en allant dans "propriétés" puis "détails").

Ne pas révéler ni transmettre mon email ni mon identité à quiconque.

Merci.

Le Pr Eric Chabrière a aussi "doxxé" (diffusé les coordonnées personnelles, adresses, ou villes, de plusieurs personnes, ce qui est également illégal).

Le Pr Eric Chabrière a près de 15 000 abonnés à son compte Twitter et est très influent.

Il est certain que c'est bien lui qui gère son compte twitter @EChabrière puisqu'il l'a ouvertement revendiqué dans un interview à "La

Provence", et annonce qu'il assume tous ses "tweets" : Covid et réseaux sociaux, ces médecins qui pétent les plombs

Le Pr Eric Chabrière ne peut se targuer de publier "en son nom personnel", puisqu'il s'affiche sur Twitter comme étant Professeur

de l'université d'Aix-Marseille, responsable valorisation de l'IHU, chargé d'enseignement UL1, etc... et parle très clairement en ses

fonctions de professeur d'université, voire souvent au nom de l'IHU.

Des instructions sur le signalements à envoyer en LRAR au procureur

Une liste complète de personnes avec les adresses emails : Eric Berton (Pdt), Aurélie Hesse (service juridique) Dominique Boussiou

(service juridique) Christophe Got Déborah de Lieme, Direction APHM : direction.generale

Direction centrale du service de santé des armées DRH APHM : Elisabeth Coulomb

Relations avec les usagers APHM : Yves Antona, Responsable Communication APHM : Caroline Peragut

SRH IRD Occitanies : Rh Occitanie Graig Monetti : Graig.monetti Jean-François DELFRAISSY (il est au CA de l'IHU) : jean-

francois.delfraissy

SVP : refaire le dossier vous-même (sinon, on voit mon nom en cliquant droit, et en allant dans "propriétés" puis "détails").

– FranceSoir

Un courriel reçu de Sonic et partagé de nombreuses fois comprend des documents sur le Pr Chabrière – on peut relire les mêmes instructions.

h13.jpg

Bande organisée de @Sonic_urtican et al.

De: Limousin
Envoyé: mercredi
À:
Objet: CONFIDENTIEL : dossier Eric CHABRIERE (diffamations + harcèlement + appels à la VIOLENCE ou au MEURTRE + désinformation dangereuse pour la santé)
 chabriere-tweets.pdf, Chabriere-desinformation-sante+science.pdf

Pièces jointes:
 CONFIDENTIEL : dossier Chabriere

Servez-vous...
 SVP : refaire le dossier vous-même (sinon, on voit mon nom en cliquant droit, et en allant dans "propriétés" puis "détails").
 Ne pas révéler ni transmettre mon email ni mon identité à quiconque.

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Titre :</td><td>Présentation PowerPoint</td></tr> <tr><td>Auteur :</td><td>Limousin</td></tr> <tr><td>Sujet :</td><td></td></tr> <tr><td>Mots-clés :</td><td></td></tr> <tr><td>Personnalisé :</td><td></td></tr> <tr><td>URL de base :</td><td></td></tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td colspan="2">Général</td></tr> <tr><td>Fichier :</td><td>chabriere-tweets.pdf</td></tr> <tr><td>Créateur :</td><td>Microsoft® PowerPoint® 2013</td></tr> <tr><td>Producteur :</td><td>Microsoft® PowerPoint® 2013</td></tr> <tr><td>Créé :</td><td>dimanche 17 janvier 2021 15:39:44</td></tr> <tr><td>Modifié :</td><td>dimanche 17 janvier 2021 15:39:44</td></tr> </table>	Titre :	Présentation PowerPoint	Auteur :	Limousin	Sujet :		Mots-clés :		Personnalisé :		URL de base :		Général		Fichier :	chabriere-tweets.pdf	Créateur :	Microsoft® PowerPoint® 2013	Producteur :	Microsoft® PowerPoint® 2013	Créé :	dimanche 17 janvier 2021 15:39:44	Modifié :	dimanche 17 janvier 2021 15:39:44	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Titre :</td><td></td></tr> <tr><td>Auteur :</td><td>Limousin</td></tr> <tr><td>Sujet :</td><td></td></tr> <tr><td>Mots-clés :</td><td></td></tr> <tr><td>Personnalisé :</td><td></td></tr> <tr><td>URL de base :</td><td></td></tr> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td colspan="2">Général</td></tr> <tr><td>Fichier :</td><td>Chabriere-desinformation-sante+science.pdf</td></tr> <tr><td>Créateur :</td><td>Microsoft® Word 2013</td></tr> <tr><td>Producteur :</td><td>Microsoft® Word 2013</td></tr> <tr><td>Créé :</td><td>samedi 16 janvier 2021 18:13:05</td></tr> <tr><td>Modifié :</td><td>samedi 16 janvier 2021 18:13:05</td></tr> </table>	Titre :		Auteur :	Limousin	Sujet :		Mots-clés :		Personnalisé :		URL de base :		Général		Fichier :	Chabriere-desinformation-sante+science.pdf	Créateur :	Microsoft® Word 2013	Producteur :	Microsoft® Word 2013	Créé :	samedi 16 janvier 2021 18:13:05	Modifié :	samedi 16 janvier 2021 18:13:05
Titre :	Présentation PowerPoint																																																
Auteur :	Limousin																																																
Sujet :																																																	
Mots-clés :																																																	
Personnalisé :																																																	
URL de base :																																																	
Général																																																	
Fichier :	chabriere-tweets.pdf																																																
Créateur :	Microsoft® PowerPoint® 2013																																																
Producteur :	Microsoft® PowerPoint® 2013																																																
Créé :	dimanche 17 janvier 2021 15:39:44																																																
Modifié :	dimanche 17 janvier 2021 15:39:44																																																
Titre :																																																	
Auteur :	Limousin																																																
Sujet :																																																	
Mots-clés :																																																	
Personnalisé :																																																	
URL de base :																																																	
Général																																																	
Fichier :	Chabriere-desinformation-sante+science.pdf																																																
Créateur :	Microsoft® Word 2013																																																
Producteur :	Microsoft® Word 2013																																																
Créé :	samedi 16 janvier 2021 18:13:05																																																
Modifié :	samedi 16 janvier 2021 18:13:05																																																

- FranceSoir

Contacté par FranceSoir, M. Limousin n'a pas souhaité répondre, ce qui n'a pas manqué d'être relevé sur les réseaux sociaux :

Rappel de l'activité de Sonic – publié dans la tribune du « médecin résistant ».
Ce comportement est-il celui d'un milicien n'hésitant pas à dénoncer les médecins ?

h03.jpg

@Sonic_urtican – un milicien délateur ?

Sonic #ClafoutisGate @Sonic... · 1 mai ...
 En réponse à @linaturelle @nathanpsmad et @hopitalbichat
 à dénoncer à son ordre

Sonic #ClafoutisGate · 26 sept. 2020 ...
 J'ai déjà répondu 10 fois à votre argument du nazi, du Pétain... Mais bon, contrairement à ce que vous affirmez, vous lisez pas trop avant de répondre. Si vous voulez sauver des vies, faut dénoncer les infractions au code de déontologie, Monsieur (ou Madame). C'est même un devoir

Ludivine Stifler @Lu... · 1h ...
 J'ai pas les mots 🤔 #COVID19France #COVID19



50 87 207

Sonic #ClafoutisGate @Sonic_urtican
 En réponse à @LudivineStifler
 à dénoncer à l'Ordre...

2:25 PM · 30 août 2021 · Twitter Web App

- FranceSoir

h04.jpg

@Sonic_urticant – des OBJECTIFS CLAIREMENTS DETAILES ET PARTAGES AVEC DE NOMBREUSES PERSONNES contre l'IHU? - 1

bon, donc là je vous ai donné **les actions déjà faites** qui ont quand même permis les 3 énormes **objectifs auxquels Raoult ne s'attendait pas du tout alors que je me les étaient fixés** :

- **l'isoler ou au moins le "cantonner" politiquement** (il n'a pas "contaminé" au-delà de la droite du sud, en gros et à quelques exceptions)
- le **discréditer** médiatiquement
- le **poursuivre** judiciairement.

ça, en gros, à part un ou deux trucs, vous le saviez déjà dans le MP de la cagnotte

– FranceSoir

Une cagnotte a donc été mise en place pour payer les frais engendrés par le harcèlement et les plaintes du pseudonyme Sonic_urticant, gérée par un réparateur de téléphone dénommé Patrick Detlefsen, lui aussi très actif et virulent sur Twitter. Detlefsen n'hésite pas à lister les actions de Sonic comme la tribune dans Libération ou le Monde, ou même un rôle important dans le reportage « Enquête exclusive » à charge contre l'IHU.

h10.jpg

@DETLEFSENPatri1 – des tweets explicites

MERCI APPEL A L'AIDE - SONIC_URTICANT "Qui protège Sonic"? Sûrement la question d'Eric Chabrière la plus pertinente! Chers amis, **Sonic a fait un travail formidable contre les charlatans** de la Covid-19 et s'est personnellement exposé, il se retrouve **doxxé** (révélation de son identité, de sa photo, de sa ville), harcelé, menacé, poursuivi, et il a besoin de nous! Voici les faits d'arme de Sonic sur les derniers mois: **Signalement valant plainte** contre Didier Raoult au conseil de l'ordre des médecins des Bouches du Rhône en son nom (accompagnée de lettres au conseil régional et national de l'ordre des médecins). Contribution majeure (il a aidé à documenter et sourcer) à la plainte de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française contre Didier Raoult. **Raoult est renvoyé devant la chambre disciplinaire et encourt la radiation!**

Organisation de La Tribune "halte à la fraude scientifique" Libération :

Co-organisation, avec deux autres personnes, de la tribune pour une loi et un organisme contre la fraude scientifique ([Le Monde et signée par près de 90 sociétés savantes](#)).

Organisation d'une campagne de mises en relation entre chercheurs et parlementaires, et de pression citoyenne qui a conduit à l'élaboration puis à l'adoption définitive d'amendements obligeant les chercheurs à des règles d'intégrité scientifique clairement définies! Contact continu avec des journalistes d'investigation : c'est même lui qui a passé des semaines avec les journalistes (leur fournissant explications, documents, et informations confidentielles) ayant fait le reportage d'"ENQUETE EXCLUSIVE" sur M6

Il a pris le risque, en conscience, de porter plainte en son nom contre Raoult et de s'investir à visage découvert auprès des élus et des journalistes. Identifié par l'IHU Marseille, il a été **doxxé** publiquement par Eric Chabrière, qui se venge de la plainte contre Raoult en le prenant régulièrement pour cible, sa photo, son nom et son prénom et son lieu de travail ont circulé sur Twitter. Il est aujourd'hui harcelé et menacé sur Twitter et dans la vie.

Plus grave encore, IL EST POURSUIVI EN JUSTICE pour des prétextes fallacieux par le SENATEUR Houpert (participant du film complottiste "Hold-up" et en faisant la promotion, partageant les tweets mensongers du collectif "Laissons les prescrire") qui l'accuse de menaces, et est aussi POURSUIVI EN JUSTICE PAR L'IHU dans une plainte indépendante contre lui. Ces gens savent que Sonic, professeur de collège à temps partiel pour raisons de santé, et parent au sein d'une famille nombreuse, dispose de moyens extrêmement limités pour se défendre. Nous lançons donc un grand appel aux dons pour donner à Sonic les moyens légaux de se défendre et poursuivre ses agresseurs pour protéger sa famille. La peur doit changer de camp! permettre à Sonic de continuer son combat contre la fraude scientifique et la désinformation, qui sera long et va s'inscrire dans la durée (sans doute de nombreuses années). exprimer notre solidarité et notre détermination à ne pas laisser le mensonge triompher.

Voici la cagnotte: <https://lepolcommun.fr/pot/1j1i62twb> En cas de doute sur la légitimité de cet appel, n'hésitez pas à contacter directement @Sonic_urticant

Il n'est pas à l'origine de notre initiative mais est au courant. FAITES CIRCULER CET APPEL À TOUTES LES PERSONNES DE CONFIANCE SVP, mais SEULEMENT EN MESSAGE PRIVE. Attention, tous les éléments de ce message ne sont pas publics. Un appel public à contribution, avec moins d'éléments rendus publics pour l'instant, sera peut-être lancé par @DETLEFSENPatri1 et @achilledamu dans les prochains jours. Mais pour l'instant on s'en tient à l'appel au don à relayer en privé via cette cagnotte, en propageant ce message. Merci de le relayer au maximum en privé ou par e-mail, Amicalement.

contactez @DebunkMoutarde et @Monox5 : et demandez leur pour aider à rechercher les plagiat et auto-plagiat de l'IHU, notamment chez Chabrière par exemple. C'est un boulot où il faut se taper des publications et vérifier s'il y a eu du copier-coller... (ce qui est illégal au sens de la propriété intellectuelle).

Hier 18:52



Sam Moutarde
@DebunkMoutarde

14 Mars 2021

L'idée est de regarder la **production scientifique** de Chabrière.

Soit prendre des logiciels de détection de plagiat, soit faire déjà la contribution dans les papiers

Sonic reprend ces actions à son compte, comme la plainte à l'Ordre contre Didier Raoult, la plainte à la SPILF ainsi que de nombreux échanges avec des journalistes, pour dit-il « rétablir la vérité ». Il exprime avoir aussi été en contact avec un conseiller du ministre de la Santé Olivier Véran.

h05.jpg

@Sonic_urticant – des actions clairement détaillées? - 2

Alors, voici les actions déjà réalisées :

- ma **plainte contre Raoult** au conseil de l'ordre du 13
- la **plainte de la société de pathologie infectieuse de langue française** contre Raoult au CDOM 13 (en fait, c'est moi qui l'ai rédigée... avec petites corrections d'une autre personne)
- **lettres et emails au CROM de PACA** et au CNOM pour en remettre une couche
- et quelques trucs, qui ont permis de **renvoyer Raoult en procédure disciplinaire** alors que personne n'y croyait (un véritable exploit en soi : ça arrive une fois tous les 15 ans pour un professeur de médecine, car ils ont un statut très particulier), mes **échanges écrits et synthèses** avec **plusieurs députés et sénateurs** de chacune des deux commissions d'enquête parlementaire covid qui ont permis quelques vraies **questions** au milieu d'une **avalanche de léchage de cul**
- mais **ont permis surtout que le rapport d'enquête du Sénat** soit au **vitriol** contre Raoult (celui de l'Assemblée Nationale est un léchage de cul de Raoult car écrit par Ciotti, **mais au moins on a échappé à l'hydroxychloroquine dans ce rapport**), et évidemment tout ce que **j'ai fait sortir dans la presse pour rétablir la vérité.**

Un seul exemple parmi tant d'autres :

CheckNews

Didier Raoult a-t-il vraiment signé «3 500 publications Internationales» dans sa carrière ?

Le directeur de l'IHU Méditerranée a effectivement cosigné plus de 3 000 articles et études. Ce qui ne veut pas dire qu'il les a écrits.

ça, ça vient de moi...

- Et le clou du spectacle le **long reportage de "Enquête Exclusive" sur M6... : tout vient de moi...**
- Mais aussi, la tribune "**Halte à la fraude scientifique**" (signée par 7 sociétés savantes, 2500 médecins et chercheurs, plusieurs académiciens etc...) : l'avantage c'est qu'il a été obligé de s'en expliquer dans la presse et s'en pris les pieds dans le tapis,
- la **méga-tribune des 90 sociétés savantes** qui a fait **changer la loi sur l'intégrité scientifique** : et si les décrets d'application ne sont pas une poule mouillée, alors ça devrait permettre, d'ici 10 à 20 ans, de ne plus voir de nouveau Raoult,
- j'ai aussi des contacts **avec un conseiller de Véran**, par hasard...
- et **quelques autres actions que je ne peux pas révéler**, même en privé, même si tout est parfaitement légal.

Sonic explique à notre indicateur de nombreuses actions envisagées, comme la rétraction de l'article phare Gautret et al, ou l'ambition de « libérer la parole des thésards ». Il s'attribue en outre le fait d'avoir « rétabli la vérité » dans les pages Wikipédia et d'avoir fait « virer » Mme Wonner de son groupe parlementaire. Il n'est donc pas étonnant que devant une telle liste d'actions, il ait besoin de sa cagnotte.

h06.jpg

@Sonic_urticant – des ACTIONS FUTURES PARTAGEES au plus haut niveau? - 3

SUR IHU/DR

Maintenant les actions EN COURS (je ne parle que de Raoult, car il y a d'autres charlatans qui sont concernés) **on tente de faire rétracter l'article "phare"** : Gautret et al, 2020, duquel tout est parti **on a une grosse action en préparation pour ça** et vu que le reportage de M6 (qui vient de moi) a révélé que les avocats de l'IHU ont menacé l'éditeur, qui voulait rétracter l'article, alors on a un gros coup à jouer

voilà... Et on a **d'autres actions en cours**, d'investigation :

- on cherche à **libérer les langues des thésards et post-docs**, et même chercheurs de l'IHU, pour qu'ils soient plus nombreux à accepter de témoigner des ordres qu'ils reçoivent de devoir frauder leurs résultats de recherche,
- et on enquête sur les liens IHU / Raoult / start-ups dans lesquelles il a ou a eu des parts : car là il y a un ENORME truc

Sur ces deux points : les journalistes sont dessus (et ... il le sait) à mon avis c'est le deuxième point qui terminera de le faire tomber

AUTRE MEMBRE IHU VISE : ERIC CHABRIERE

Evidemment on va sans doute **finir par faire tomber son faire-valoir** sur les réseaux sociaux : **Chabrière...**

Là va falloir insister : c'est **une guerre d'usure** : plaintes à déposer, lettres au procureur de Marseille, et emails ou lettres à ses tutelles et à son employeur à la rigueur aussi directement au ministère de l'enseignement supérieur, car l'université le couvre

Bon, là, je viens de vous révéler toutes les actions en cours

Donc bref, vous comprenez : **si vous acceptez de relayer un max le message de la cagnotte, en privé : MP, emails...**

ET LES DECLARATIONS D'ACTION CONTINUENT

Ah oui, j'ai oublié de vous dire, aussi, parmi mes actions :

- j'ai **rétabli la vérité dans les pages wikipedia** relatives à Raoult, à l'IHU, et à l'HCCQ, même si elles sont régulièrement trollées.,
- et j'ai fait virer Martine Wonner de son groupe parlementaire (si, si...)

SONIC A BESOIN DE SA CAGNOTTE

- nos 4 enfants ont été obligés de se gérer seuls
- Vous comprenez pourquoi, avec mon handicap et mes 1650 euros nets par mois, **j'en ai un peu besoin, de cette cagnotte ?...**
- (surtout qu'en face, ceux qui déposent plainte contre moi c'est : - un sénateur, - un institut à 100 millions d'euros de budget annuel : sur vos impôts, au passage...)

– FranceSoir

De plus, il projette une plainte au pénal contre le Pr Raoult – de façon surprenante, il demande à notre indicateur de porter la plainte pour lui.

h07.jpg

@Sonic_urticant – UNE PLAINTE AU PENAL EVOQUEE – 4

Bon, maintenant...Je vais vous révéler ce qui est en préparation et en réflexion contre Raoult : globalement, au conseil de l'ordre, j'ai œuvré, et à **mon avis, il est cramé**. Grâce à ses relations, il réduira la peine, mais il en aura une. Par contre, pas mal de gens que je connais me disent qu'on peut attendre davantage de la **justice PENALE** (car là, les juges ne sont pas les "copains").

Or, après en avoir parlé avec **un juriste** (*ndlr : celui qui parmi eux se dit juriste est Hugonet*), et un avocat, il y a quelques chefs d'accusation au pénal qui sont peut-être recevables contre Didier Raoult :

- diffamation : mais attention ça dépend contre quoi et qui, et la prescription est de 3 mois... (seules les personnes diffamées peuvent déposer plainte),
- mise en danger de la vie d'autrui : difficile à gagner en l'état de la loi,
- mais il y a aussi un dernier truc simple et assez net : c'est le **FAUX TEMOIGNAGE SOUS SERMENT** devant une commission d'enquête parlementaire. Or en effet, ça c'est très facile à prouver. Par exemple devant la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale

Et pour Raoult, **on cherche des personnes** qui accepteraient de porter la plainte au pénal contre lui pour faux témoignage sous serment, aussi car il attaque **Karine Lacombe en justice** parce qu'elle aurait dit que Raoult est poursuivi pour faux témoignage alors que c'est pas vrai.

Elle n'a pas dit ça, mais le fait de le poursuivre pour faux témoignage sous serment, grâce à ça les journalistes vont le défoncer, mais en outre il ne pourra plus dire "vous voyez, je ne suis pas poursuivi en justice pour faux témoignage"

– FranceSoir

Les autres membres de l'IHU ne sont pas en reste – Sonic déclare vouloir « les calmer », ayant de nombreux contacts parmi les journalistes spécialisés.

h08.jpg

@Sonic_urticant – IHU et MOYENS – 5

SUR LES AUTRES MEMBRES DE L'IHU

bon, je vais vous l'avouer : Parola : déjà fait... Ainsi que Brouqui. Ils sont passés au rapport devant le CDOM13 et ont échappé au renvoi en CDPI de peu. Mais **grâce à ça, se sont énormément calmés** dans les médias (même si Parola fait encore des siennes)

SUR LES MOYENS

Car moi je suis en contact avec **des journalistes spécialisés** là dedans, qui savent fouiller très discrètement je suis vraiment au contact des meilleurs : **ceux qui ont fait tomber les plus grands** qui sont les plus discrets, les plus malins

– FranceSoir

La mouche du coche donneuse de leçons appelle au peloton d'exécution : @XavierHugonet producteur déclaré « juriste expert », postant des articles de loi menaçants, est fier de signaler à Pharos tout message prétendument *borderline*, avec l'avoir archivé sur son « serveur tiers ». Il envoie de nombreuses personnes directement devant le peloton d'exécution sans autre forme de procès.

h09.jpg

@XavierHugonet – des tweets explicites



Xavier Hugonet (Pseudo-Cito) · 24 juil.
Mais Casimir a vraiment existé. Je l'ai rencontré !

Wonner annonce ça pour encourager des gens, y compris Al Quaeda qui a annoncé s intentions hier, a attaquer le président.

A une époque pas si lointaine, c'était le **peloton d'exécution sans jugement.**

Traître a la nation.



Xavier Hugonet (Pseudo-Citoyen)
@XavierHugonet

En réponse à @mcfly_hg et @Gendarmerie

A une époque, les gens qui se lançaient dans ce genre d'initiative, ils finissaient direct au **peloton d'exécution.** Elle a de la chance de vivre au XXIeme siècle.

11:10 PM · 23 juil. 2021 · Twitter for Android

– FranceSoir

Sans connaissance médicale, il n'hésite pas à qualifier le Pr Raoult de « charlatan » et se flatte d'avoir contribué à faire désavouer certains scientifiques.

h11.jpg

@XavierHugonet – des tweets explicites - 2



Xavier Hugonet (Pseudo-Citc · 28 août ...
Didier Raout, charlatan criminel.

#DidierRaout #Raout #Covid19
#SARSCoV2 #Charlatan #Vicks



Xavier Hugonet (Pseudo-Citc · 22 août ...
On a réussi à faire désavouer Muchielli, virer
Fouché et Raout. Sinon, comme d'habitude.

2 9

– FranceSoir

Deux choristes apparaissent à leur tour : « Doc Amélie for you » et Anne Barounia : leur intérêt dans l'affaire demeure limité, si ce n'est une étonnante agressivité.

Les *leaks* révèlent l'existence d'un lien entre « Sonic_urticant » et l'association Citizen4Science, dont fait partie le professeur Karine Lacombe, qui relaie les messages de comptes orduriers (Dr Damien Barraud entre autres). Karine Lacombe doit désormais répondre de ses déclarations publiques, éventuellement liées à ses conflits d'intérêts, en correctionnelle.

Citizen4Science aurait pour but de rassembler citoyens et scientifiques dans la défense de la « doxa », pensée unique sévissant depuis le début de la pandémie, reléguant tout avis dissident au qualificatif de « complotiste ». Rappelons que cette association a constitué, hors des clous légaux, une liste de médecins considérés, selon leurs critères, comme « déviants », avec mention de leurs pratiques (homéopathie par exemple), de leur activité et de leur affiliation à l'Ordre des médecins. D'après nos informations, cela a fait l'objet d'un constat d'huissier, tenu à disposition du procureur de la République et de la CNIL. Nous voyons dans les *leaks* illustrés que « Sonic_urticant » était au courant, et l'illustration du rôle d'une certaine Alizée Renault.

Implication de Jean-Daniel Flaysakier, la présence de commentaires très libres sous la bienveillance des organisateurs

Un tweet d'un certain « j.daniel Flaysakier » (39 000 abonnés à ce jour), le 10 février dernier, se présentant comme traitant le cancer du sein, atteste la présence du Dr B. dans ce fichier, corroborant l'existence du fichier illicite de cette personne. Il est vraisemblable que cette ligne ait été renseignée par ce Dr Flaysakier puisqu'il tweetait sur cette affaire en 2018 et 2019 et qu'il a consacré une partie de son blog à la vaccination contre le tétanos, où à chaque fois, il utilise la même terminologie inexacte « radié à vie » que dans le fichier, qu'enfin, il est domicilié dans le même département (Indre-et-Loire, chef-lieu Tours) que le Dr B. Outre le caractère illicite de cette mention, on mentionnera le caractère inexact de la mention « radié à vie » : le dispositif n'a pas parlé de « radiation à vie » mais seulement de « radiation » (la chambre disciplinaire rappelle la possibilité d'être réinscrit au bout de trois ans comme le prévoit l'article L. 4124-8 du Code de la santé publique). Le message controversé a été retweeté immédiatement par Citizen4Science et « Alizée Renault » avec des commentaires encourageant cette pratique.

Implication de William Audureau (journaliste aux « Décodeurs » du Monde)

Le 25 février dernier, à 20h34, le journaliste William Audureau, publie un tweet avec un lien vers son article du « Monde », qui sous prétexte de « vérification » accumule les prises de position partiales en vue de discréditer les signataires du collectif Santé Libre. Ce tweet indique ouvertement qu'il s'appuie sur ce fichier illicite de l'association « Citizen4Science » mais l'article est titré ainsi : « Covid-19 : derrière les "30 000 médecins" de Coordination santé libre, une galaxie de rassuristes, naturopathes et citoyens en colère ».

« Ce collectif, qui revendique le soutien de dizaines de milliers de généralistes, fait la promotion d'un protocole de soins ambulatoires contesté contre le Covid-19. Or selon un recensement indépendant, ce collectif ne compte que 1 300 médecins ». Dès lors, ce journaliste a clairement participé au délit de fichier d'opinions, puisqu'il admet qu'il l'a vérifié, et qu'il en détient une copie. En est-il également le commanditaire ? Il est clairement indiqué dans le fichier Excel que l'une des finalités était de « bousiller » le collectif et ses signataires dans un article.

Implication de Mme Fabienne Blum-Pinson, présidente de Citizen4Science, liée à l'industrie pharmaceutique, et son identification

Le 1er janvier 2021, Laure Dasinieres, journaliste indépendante travaillant notamment pour Heidi news, Slate, anciennement « le Figaro », et liée au collectif « Fakemed », pour lequel elle s'est notamment occupée de communication, écrit un « thread » sur l'association Citizen4Science, dans lequel elle met en évidence son caractère nébuleux très lié à l'industrie pharmaceutique, « qui ne sent pas bon ».

Notamment, elle révèle que la présidente s'appelle en fait Fabienne Blum-Pinson, qu'elle est présidente de la société Foxtrot Partners, qui, après avoir fait du courtage d'assurance pour animaux, fournit maintenant des traductions médicales pour de multiples laboratoires pharmaceutiques. Les autres membres du Conseil d'administration sont également liés à l'industrie pharmaceutique. La correspondance entre Blum et Pinson, semblait se faire via le prénom (Fabienne) et l'identité de l'adresse. « Militante numérique » sous le pseudo @zenutopia1 depuis des mois, Fabienne Blum-Pinson a depuis dévoilé qu'elle tenait ce compte.

Pour finir quant à cette association, le Dr Patrick Mercié, fondateur de Citizen4science, a porté plainte contre l'équipe du Pr Raoult pour charlatanisme (comme le Dr Hervé Maisonneuve), sans succès. Ils sont à leur tour poursuivis pour dénonciation calomnieuse.

Sonic déclare en outre que la liste des médecins est l'idée de Citizen4Science et d'@AlizeeRenault.

h12.jpg

Citizen4Science et @AlizeeRenault impliqués

<p>SUR LA LISTE DES MEDECINS PRESCRIVANT</p> <div style="background-color: #007bff; color: white; padding: 5px; border-radius: 10px; display: inline-block; margin-bottom: 5px;"> La liste c'est vous encore 😊 😊 ? </div> <div style="background-color: #007bff; color: white; padding: 5px; border-radius: 10px; display: inline-block; margin-left: 100px;"> Citizen 4 </div>	<p>CITIZEN4SCIENCE ET @ALIZEERENAULT</p> <p>REPONSE DE SONIC</p> <p>ah non, ça c'est l'idée de Citizen et risqué, d'ailleurs niveau RGD</p> <p>mais il falait le faire et c'est @AlizeeRenault surtout</p>
---	---

_ FranceSoir

Autour de cette association Citizen4Science gravite un certain Lonni Besançon, chercheur en post-doctorat, qui a écrit une lettre et initié une pétition afin de défendre une autre harceleuse de l'IHU, Elisabeth Bik. Voir aussi : Me Brice Grazzini, avocat de Didier Raoult, au Défi de la vérité.

h14.jpg

Citizen4Science @zenutopia1



zenutopia
@zenutopia1
CA @Citizen4Sci
Mes tweets n'engagent pas C4S
A rejoint Twitter en décembre 2018
1 238 abonnements 1 523 abonnés

Pétition

Open Letter: Scientists stand up to protect academic whistleblowers and post-publication peer review.

Lonni Besançon,¹ Alexander Samuel,² Thibault G. Sana,³ Mathieu E. Rebeaud,⁴ Anthony Guihur,⁴ Marc Robinson-Rechavi,⁵ Nicolas Le Berre,⁶ Matthieu Mulo,⁷ Gideon Meyerowitz-Katz,⁸ Hervé Maisonneuve,⁹ Brian A. Nosek.^{10,11}

Citizen4Science @Citizen4Sci · 31 mai ...

En réponse à @DeBommeler et @lonnibesancon

Tous les citoyens peuvent signer la pétition sans exception, pour action directe auprès des autorités/parlementaires/médias

Le lettre de Lonni sera publiée dans une revue scientifique, elle se doit d'être sélective.

_ FranceSoir

Cette lettre associe des auteurs, dont la plupart sont très actifs dans l'organisation du harcèlement dont est victime l'IHU.

La docteur en biologie Elisabeth Bik dont parle cette lettre, probablement également atteinte d'une névrose obsessionnelle à l'égard du professeur Raoult, passe ses journées à analyser ses publications, à la recherche d'erreurs ou « de fraude », quand elle n'essaie pas d'extorquer de l'argent à l'IHU.

Voir aussi : L'IHU contre-attaque et porte plainte pour harcèlement et extorsion de fonds : <https://www.francesoir.fr/societe-sante/lihu-contre-attaque-et-porte-plainte-pour-harcelement-et-extorsion-de-fonds>

h15.jpg

Elisabeth Bik – des questions sur l'intérêt de ses positions

Pr Chabriere @EChabriere · 27 nov. 2020

En réponse à @MicrobiomDigest
can you provide details? You are consultant and any companies paid you ???

Elisabeth Bik @Mi... · 27 nov. 2020

Well, I have done some paid work for universities and scientific publishers, investigating papers with potential images of concern. Happy to investigate any papers of your institute, too, as long as you pay me :-)

L'avocat de l'IHU écrit : « D'un cyberharcèlement (harcèlement moral aggravé par le média électronique), mis en œuvre grâce à la complicité de Boris BARBOUR, administrateur du site PUBPEER, lui ayant apporté les moyens de réaliser le dit harcèlement, Mme BIK va se livrer à une tentative de chantage en indiquant clairement qu'elle mettra un terme à son harcèlement « aussi longtemps » qu'elle serait payée par l'IHU de Marseille. »

– FranceSoir

Élisabeth Bik, proche de tout ce petit groupe, a elle-même modifié son profil, comme l'a relevé @VirusWar – elle a enlevé la liste des types de clients. Et elle s'est dite « doxxée » (victime de divulgation de données personnelles) par le Pr Chabrière qui aurait révélé son adresse. Pourtant celle-ci est publiée sur son propre site et en accès libre !

h16.jpg

Elisabeth Bik – un profil modifié pour exclure des références

AVANT

RESEARCH and WORK EXPERIENCE

March 2019 – present ● Consultant, Harbers Bik LLC. Consultancy for microbiome and scientific integrity research. Customers include US and European universities, scientific publishers, start-up companies, and lawyers. **BEFORE**

December 2018 – February 2019 ● Director of Science, Astarte Medical Partners, Foster City, CA. Manager: Tracy Warren.

- Coordinated 5 different collaborator sites for neonatal stool sample collection, shipping, and microbial analysis
- Managed laboratory technician, visited future lab incubator spaces, did literature searches.

APRES

RESEARCH and WORK EXPERIENCE

March 2019 – present ● Consultant, Harbers Bik LLC. Consultancy for microbiome and scientific integrity research. **? AFTER**

December 2018 – February 2019 ● Director of Science, Astarte Medical Partners, Foster City, CA. Manager: Tracy Warren.

- Coordinated 5 different collaborator sites for neonatal stool sample collection, shipping, and microbial analysis
- Managed laboratory technician, visited future lab incubator spaces, did literature searches.

– FranceSoir

Lonni Besançon, « chercheur », n'hésite pas à se livrer à des écrits extrêmement vulgaires, à connotation sexuelle, avec un souci particulier concernant les pratiques bucco-génitales, illustrant une capacité limitée d'argumentation.

h18.jpg

Parmi les profils impliqués : Besançon, Bik, Rebeaud, Alexandre

Le Professionnel @LeProfession... · 8 juin

Est ce que vous vous associez aux auteurs de la tribune de soutien pour Mme Bik et Mr Barbour ?

Lonni Besançon : harcèlement sexuel
Samuel Alexandre : menace d'attaque sur l'IHU
Mathieu Rebeaud : insultes

@Monash_Science
@MicrobiomDiges
@AcademieNice
@unil

À la une Récent Personnes Photos Vidéos

Lonni Besançon @lonnibesancon · 15 avr. 2020

En réponse à @frenchbartltn @B13_Mitch et @MedicusFR
Ah tu fais comme le mec que tu sucés H24? "J'ai des preuves, quelque part, mais tu les verras pas, mais crois moi!" Pitoyable

Lonni Besançon @lonnibesancon · 24 avr. 2020

1/ Je suis payé par aucun labo car pas médecin. 2/ Raoult is a fraude. 3/ Son CV que tu sucés si bien est basé sur la fraude. Voilà, tes trois arguments sont anéantis. Pour l'étude t'as juste mis un lien donc rien à dire sur un lien c'est pas un argument.

Lonni Besançon @lonnibesancon · 15 déc. 2020

En réponse à @Thaghost33 et @tissot_jacques
Si t'étais pas aussi dangereusement stupide ça serait presque mignon. Tu crois qu'on rentre dans un service de Réa comme ça? Essaie donc pour voir... Mais bon tu penses que tout le monde ment hormis les 4 crétiens dont tu sucés les boules. Je me fatiguerai pas avec toi

– FranceSoir

Parmi ces auteurs, l'omniprésent Dr Nathan Peiffer-Smadja

Ce jeune médecin, interne il y a encore quelques mois, a fait l'objet d'un article du Collectif Citoyen dénonçant son comportement agressif. Son nom est apparu comme par enchantement dans la version finale d'une méta-analyse référencée alors qu'il n'était pas présent dans la version *preprint*. Cet acte constitutif d'une potentielle fraude a été déclaré à Prospero (registre international pour les méta-analyses où les auteurs enregistrent leurs intentions et méthodologie avant analyse) et à la publication.

h19.jpg

Une méta analyse avec un auteur rajouté

PREPRINT ETUDE FINALE

medRxiv CSH Cold Spring Harbor Laboratory BMJ Yale HOME | ABOUT

THE PREPRINT SERVER FOR HEALTH SCIENCES

Search

Meta-Analysis > Clin Microbiol Infect. 2021 Jan;27(1):19-27. doi: 10.1016/j.cmi.2020.08.022. Epub 2020 Aug 26.

Effect of hydroxychloroquine with or without azithromycin on the mortality of coronavirus disease 2019 (COVID-19) patients: a systematic review and meta-analysis

Comments (1)

Hydroxychloroquine and mortality risk of patients with COVID-19: a systematic review and meta-analysis of human comparative studies

Thibault Fiolet¹, Anthony Guihur², Mathieu Rebeaud², Matthieu Mulot³, Yahya Mahamat-Saleh⁵, **Nathan Peiffer-Smadja⁴**, Yahya Mahamat-Saleh⁵

doi: <https://doi.org/10.1101/2020.06.17.20133884>

Now published in *Clinical Microbiology and Infection* doi: 10.1016/j.cmi.2020.08.022

Abstract Full Text Info/History Metrics Preview PDF

_ FranceSoir

Son ami le docteur Hervé Maisonneuve, parangon de « l'intégrité scientifique », sera peut-être déçu en l'apprenant. Notons que le Dr Nathan Peiffer Smadja collectionne les plaintes à l'Ordre des médecins et au pénal : parmi elles, il est l'objet d'une plainte à l'Ordre du Pr Perronne, ainsi que de l'association « Laissons-les prescrire », et du journaliste Jean-Bernard Gervais, pour l'instant. Ce qui n'était pas très fin de sa part a été d'insulter l'avocat Maître Di Vizio. Ce dernier défend certains prévenus (accusés de harcèlement contre Nathan Peiffer-Smadja) lors d'un procès en correctionnelle dont l'audience, qui devait se tenir le 15 septembre, a été renvoyée au printemps prochain.

h20.jpg

Des insultes incessantes de Nathan Peiffer Smadja

Nathan Peiffer-Smadja @na... · 2h ...

Pour l'avoir trouvé très souvent barrant la route de l'information scientifique de qualité sur Twitter, et l'avoir entendu régulièrement raconter n'importe quoi sur la pire chaîne TV, je trouve que cette vidéo résume bien le personnage.

Ganette @Ganette_ · 9h

Si vous aviez encore un doute sur la folie de ce type

1:26 244,6 k vues

PARQUET DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS
PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS
75017 PARIS 17e
Téléphone : 01 44 32 51 51

CONVOCAZIONE EN JUSTICE
(article 390-1 du Code de procédure pénale)

Nous **GARDIEN DE LA PAIX**
En fonction à LILLE

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à LILLE
Agissant sur instructions de Monsieur le Procureur de la République de PARIS

Notifions à la personne ci-après dénommée :

QUELLE EST CONVOQUEE

A l'audience de la chambre n°121/1 qui se tiendra au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, PARVIS DU TRIBUNAL DE PARIS 75017 PARIS 17ème, le 15/09/2021 à 13 heures 30

_ FranceSoir

Il a par ailleurs faussement accusé d'antisémitisme (dans une habituelle posture de victimisation) le journaliste Jean-Bernard Gervais, qui a ensuite malheureusement perdu son travail. « D'après nos sources, l'ex-employeur de Jean-Bernard Gervais a subi des pressions, en particulier de l'ancien journaliste Jean-Daniel Flaysakier, très proche de Martin Hirsch, Mathias Wargon et Damien Barraud. Ces trois-là ont aussi menacé de contacter les annonceurs de Whats'up Doc pour dénoncer l'article contre Damien Barraud. Ils ont lancé des appels massifs au désabonnement ». Celui-ci a déposé une plainte en retour pour dénonciation calomnieuse.

h21.jpg

Un journaliste porte plainte contre Peiffer Smadja – Diffamation et injures

**AVIS DE RECEPTION ET DE CONSTATATION
DE VOTRE PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE
ADRESSEE AU
DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION DE PARIS**

Le greffier du Secrétariat du Doyen des Juges d'instruction du Tribunal Judiciaire de Paris,
atteste avoir reçu le 05 février 2021 de la part de M. GERVAIS Jean-Bernard
une plainte avec constitution de partie civile en date du non datée déposée pour le compte de lui-même
contre : M. PEIFFER-SMADJA Nathan
pour : Diffamation publique, Injure publique
elle est enregistrée sous la référence Doyen n° 0/21/192
(Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre à l'adresse mail structurelle :
doyen.sec.tj-paris@justice.fr en précisant impérativement votre référence Doyen).

Fait à Paris, le 25 février 2021
Le greffier



La partie civile est avisée :

- que la recevabilité de cette plainte sera subordonnée au versement de la consignation fixée en fonction des ressources (art. 88 du C.P.P)**
- que la consignation garantit le paiement de l'amende civile dans le cas où la constitution de partie civile serait, ultérieurement, jugée abusive ou dilatoire (art. 91 et 177-2 du C.P.P).

- FranceSoir

Ceci sera bien ennuyeux pour lui, car nous savons que ce jeune médecin, interne il y a un an, postule déjà pour un poste de maître de conférences des universités (MCU-PH) ! Il sera peut être difficile de convaincre du bien-fondé de cette nomination les médecins de l'équipe du Pr Raoult qui siègent au conseil universitaire ; voire les autres, étant donné les propos particulièrement outranciers de ce jeune Icare. Il n'a pas été très intelligent de sa part, en vue de sa potentielle nomination, de se moquer du Pr Parola.

h22.jpg

Moquerie de Peiffer-Smadja contre le Pr Parola

 Nathan Peiffer-Smadja · 27 juil. 2020 ...

Il manque juste une ligne sur le protocole
#HCQ + #Azithromycine :
« Complètement inefficace chez
l'homme pour traiter la COVID-19 »



- FranceSoir

La partie ne s'annonce pas gagnée puisque le Collège des Universitaires des Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT) aurait décidé d'exclure tout médecin visé par une plainte.

h23.jpg

Plainte du Pr Perronne contre Peiffer-Smadja

Monsieur le Docteur Nathan PEIFFER-SMADJA
HOPITAL BICHAT
Service Maladies Infectieuses Tropicales

Références à rappeler
CLV/YH - 25/01 à 15h00

Paris, le 22 décembre 2020

Monsieur et Cher Confrère,

Nous sommes au regret de vous informer qu'une plainte a été déposée à votre encontre par Professeur Christian PERRONNE, dont vous trouverez, ci-joint, la copie.

Nous vous précisons que les plaintes dirigées contre un médecin chargé d'un service public à l'occasion des actes de sa fonction publique sont soumises aux dispositions de l'article L. 4124-2 du Code de la santé publique (*). En conséquence, notre Conseil Départemental est habilité à porter plainte à votre encontre s'il estime que les faits qui vous sont reprochés sont susceptibles de constituer un manquement à l'éthique médicale.

— FranceSoir

Ce jeune médecin a été adoubé par le professeur Yazdan Yazdanpanah (membre du Conseil scientifique du gouvernement, directeur de REACTing, et pétri de conflits d'intérêts, bien qu'il s'en défende en disant avoir « arrêté ses liens avec les laboratoires depuis 2017 »). Il travaille à l'hôpital Bichat et est particulièrement actif sur les réseaux sociaux. S'il n'a pas de conflit d'intérêt direct avec ce laboratoire, nous remarquons qu'il est très proche de son mentor, ce qui pourrait expliquer qu'il ait pu écrire que ce médicament était recommandé (et donc en faire la promotion), alors que ce n'était pas le cas.

h24.jpg

Peiffer-Smadja proche du Pr Yazdanpanah du Comité Scientifique



Yazdan Yazdanpanah est membre du Comité Scientifique Historiquement proche de Gilead ayant eu des positions au Board de la société

Nathan Peiffer Smadja s'est déclaré contre HCQ très tôt, pro remdesivir, contre le Pr Raoult et Perronne avec une activité Twitter démesurée

— FranceSoir

Il n'hésite par ailleurs pas à usurper le titre d'infectiologue, ou du moins l'anticiper : il ne peut se revendiquer « infectiologue » qu'après un an de clinat, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Ce jeune homme a par ailleurs de mauvaises fréquentations. Voyez ce qu'il écrit et comment se comporte l'un de ses co-auteurs, le Dr Rebeaud, biochimiste à l'Université de Lausanne, sur Twitter, mais aussi sur pubpeer (site où l'on peut commenter des publications).

h25.jpg

Rebeaud - Des insultes et dénigrement

INSULTES - DENIGREMENT

MISE EN SCENE VIOLENTE SUR RESEAUX SOCIAUX

1 https://twitter.com/Damkyan_Omega/status/1292110277073342464

Mathieu M.J.E. Rebeaud
@Damkyan_Omega

Il est fini à la pisse avec ses menaces lui. De quoi il parle exactement? Que si tu ne files pas un traitement qui ne marche pas à tes patients tu ne soignes pas? **Sale con.**

Ivan Rioufol @ivarioufol · 8 août 2020
En réponse à @LillemannDRG @malikadav et 2 autres personnes
La prison, puisque vous en parlez, sera peut être pour ceux qui, par dogmatisme, n'auront pas voulu soigner. Wait and see...

4:47 PM · 8 août 2020 · Twitter for Android

2 https://twitter.com/Damkyan_Omega/status/1299435705266936717

Mathieu M.J.E. Rebeaud
@Damkyan_Omega

Les trolls de merde je vous pisse au cul. Et Roussel, apprend à faire une étude avant d'ouvrir ton claque merde.

9:56 PM · 28 août 2020 · Twitter for Android

3 https://twitter.com/Damkyan_Omega/status/1260460318448390145

Mathieu M.J.E. Rebeaud
@Damkyan_Omega

Les preprints finis à la pisse, la recherche mal branlée, l'utilisation idiote de preprints à la con par les médias.

Waste in covid-19 research
A deluge of poor quality research is sabotaging an effective evidence based response. The medical research world is ...
@btmj.com



FranceSoir

Exemples de messages outrageants commis par le jeune médecin :

h26.jpg

Peiffer-Smadja des messages outranciers et injures constantes visant à décrédibiliser le Pr Raoult et Pr Perronne

FranceSoir

Nous sommes la risée du monde scientifique en servant la soupe à un scientifique déchu qui est tombé dans le complotisme, le populisme et l'extrême droite, citant sans sourciller France Soir ou allant discuter avec Bercoff et Onfray.

20:53 · 16/09/2020 · Twitter Web App

12 Retweets · 1 Tweet cité · 100 J'aime

Nathan Peiffer-Smadja · 16/09/2020
En réponse à @nathanpsmd
Le monde politique, scientifique, médical, médiatique est coupable de ne pas dénoncer assez fort ses fraudeurs, ses études pourries, ses contre-vérités.

Nathan Peiffer-S... · 20/08/2020
Encore un excellent article de @GarciaVictor dans @LEXPRESS sur les fraudes scientifiques de Perronne, meilleur soutien de Raoult

"Raoult n'est PAS infectiologue, vous pouvez choisir cette spé", pour Nathan Peiffer-Smadja

Nathan Peiffer-Smadja · 4 j
Quelqu'un peut me dire où retrouver le thread qui démonte l'idée « je suis universitaire donc je peux raconter n'importe quoi et être un charlatan » ?

Nathan Peiffer-Smadja · 4 j
En tout cas ce que ça montre c'est que quand un infectiologue soutient Raoult c'est que c'est un faux.
Ca en dit long sur la crédibilité de ce personnage dans la spécialité

Plus aucun médecin compétent ne croit ses études bidons.

Nathan Peiffer-S... · 23/08/2020
N'hésitez pas à signaler ce repaire de complotistes avec des vidéos délirantes de Perronne ou Montagnier. Après la suppression des chaînes de Trotta et Crèvecoeur, il est possible que @YouTube réagisse.

Pr Perronne
Le monde politique, scientifique, médical, médiatique est coupable de ne pas dénoncer assez fort ses fraudeurs, ses études pourries, ses contre-vérités.

Nathan Peiffer-Sma... · 15/11/2020

- 1 2020, l'odyssée de l'escroc
- 2 eternal sunshine of a shameless man
- 3 vol au dessus d'un nid de conspir
- 4 et pour quelques SIGAPS de plus
- 5 et au milieu coule Chabrière

Nathan Peiffer-Smadja · 16 juil. 2020

Comment un infectiologue complotiste en arrive à croire :
- que la maladie de Lyme a été créée par des chercheurs nazis au Brésil
- qu'une tisane soigne la bilharziose et le paludisme
- que l'hydroxychloroquine est u... Afficher la suite

Nathan Peiffer-Smadja a retweeté
Dr Damien BARRAUD · 5 j
Sale temps pour notre numéro 1 mondial des charlatans
Merci @CécileThibaut. Et merci au CDOM13 de prendre ses responsabilités
Now it is popcorn



Le Pr Raoult visé par une plainte à l'Ordre des médecins
lefigaro.fr

Le Dr Damien Barraud, figure incontestée de l'insulte et du harcèlement anti-Raoult

Le Dr Nathan Peiffer-Smadja affiche une proximité de circonstance avec le Dr Damien Barraud, figure de proue des anti-Raoult sur les réseaux. Ce médecin réanimateur (élu récemment au conseil de l'Ordre de son département), se fait remarquer depuis le début de l'épidémie par la constance de son attitude outrageante et insultante, au défi de toute bienséance. Énumérons simplement :

1. une activité anonyme tout d'abord, de harcèlement de l'IHU ; l'institut l'a vite reconnu et publié une missive à son encontre
2. de nombreux comptes Twitter suspendus en raison de son activité enfreignant la bienséance :

Le Dr Barraud dénigre, insulte et se fait suspendre de Twitter

INSULTES - DENIGREMENT

POSSIBLE ACTION

« Le Dr Damien Barraud, médecin réanimateur au CHR de Metz-Thionville, profite en ce moment d'un quart d'heure de gloire warholien en enchaînant les interviews sur RMC, BFM TV et La Marseillaise [...] Les propos qu'il tient dans ces interviews sont étrangement similaires à ceux tenus par le compte anonyme @fluidloading [...] Si le Dr Damien Barraud n'est pas l'auteur des attaques portées par le compte @fluidloading, il s'en désolidariserait rapidement. Elles pourraient en effet justifier une plainte pénale et le lancement d'une procédure auprès de l'ordre des médecins ».

SUSPENSION DE TWITTER

Début novembre, Twitter France a décidé de suspendre le compte de Dr Damien Barraud alias Fluidloading. Des médecins prennent sa défense et demandent sa réhabilitation, quand d'autres soulignent que le Dr Barraud s'était transformé en robinet à insultes.

Depuis le 7 novembre dernier, la « médecine » qui sévit sur Twitter est en émoi. Le compte du Dr Damien Barraud, alias @fluidloading, a été suspendu par Twitter France. Au dire de Tahar Chouihed, qui s'annonce sur son compte Twitter comme un proche de Fluidloading, le Dr Damien Barraud aurait été suspendu par Twitter pour « comportement inapproprié » et « harcèlement » à l'encontre de @Dzastier25 et @sonsoff98254237. Twitter France ajoute : « Il est interdit de se livrer au harcèlement ciblé d'une personne, ou d'inciter d'autres personnes à le faire ». En effet, s'adressant à ces deux comptes, le Dr Damien Barraud annonçait : « Je vais continuer à lutter contre des gens comme vous ».

- FranceSoir

3. des insultes, et de la diffamation. Un médecin qui n'hésite pas à regarder avec délectation les patients « crever les yeux ouverts » cf. tweet ci-dessous.
4. des liens que nous avons remarqués avec certains « influenceurs » :
 - Citizen4Science,
 - le professeur Karine Lacombe
 - le docteur Jérôme Marty – président du syndicat UFML, médecin de plateau télé et boulimique du tweet (voit-il encore des patients ? cette semaine, il était très disponible sur Doctolib), qui s'étonne des réactions hostiles à son égard.
 - le docteur Mathias Wargon, mari de la ministre déléguée au Logement Emmanuelle Wargon, avec qui il agit en compérage sur Twitter : le duo Barraud-Wargon !
 - le docteur François Morel, dont les invectives à tendance scatologique pullulent sur Twitter. Il propose en outre « un octogone » au Pr Chabrière (se battre en duel !) Est-ce une menace ?

@docprimum – Dr François Morel n'est pas en reste – extraits choisis – FranceSoir

Doc Primum @docprimum - 22 août

En réponse à @docprimum

Je suis le Dr François Morel.

Je travaille à la clinique Mathilde à Rouen
Mon cabinet est ouvert
Venez me chercher

Je n'ai peur d'aucun d'entre vous
Les menaces n'ont aucun effet car vous n'êtes pas dans le camp du bien.
Et l'histoire de vous retiendra pas en bien

14 12 304

Doc Primum @docprimum - 23 mars

En réponse à @docprimum

Si vous avez la hauteur de vos convictions et si vous voulez assumer petites attaques sur le physique.

Je vous propose un petit octogone
15 minutes
Vous et moi
On verra qui est rachitique.
Et une fois votre branlée prise
On en rediscute

Doc Primum @docprimum - Jun 29

Donc comme dirait @CinemaDurendal
"monsieur Raoul... vous essayer de m'enculer !" voilà voilà c'est tout pour moi

Doc Primum @docprimum - 29 mars 2020

PUTAIN
Mais j'espère tellement que les vraies études vont valider #megalomania...

Parceque sinon ça va tellement être la fête à son cul qu'on pourra filmer un nouvel épisode de "anal Acrobat"

21 14 255

Doc Primum @docprimum - 25 janv. 2020

Ah oui j'ai pas précisé mais
SI VOUS AVEZ PAS FOUTU LES PIEDS EN CHINE DÉTENEZ VOUS LA BITE

13 41 313

Doc Primum @docprimum - 23 mars

Pr chabriere

Vous êtes la lie de l'université et de la recherche
Vous déshonorez votre titre
Votre discipline
La recherche
Et a peu prêt tout ce que vous touchez.
Et vous vous le permettez uniquement car vous n'avez pas d'ordre à qui réitérer.
Sinon vous la fermez

Doc Primum @docprimum - 10 févr.

En réponse à @Tipuncho
vu qu'il m'a bloqué surtout mais rachitique quand il veut je lui propose un octogone à **chabriere**

2 24

Doc Primum @docprimum - 22 août

Quant à Raoul c'est une honte qu'il ne prenne pas position pour condamner cette merde. Son silence est lourd de sens
Et pour les prophètes chabriere, divizio, brusa, wonner, Philippot, Lalanne, Dupont Aignan, boutry, mucchielli et consort
J'espère que la justice vous desanussera

En réponse à @RollyGregory

Roussel est une sombre merde
Et chabriere est une marionnette sans cervelle

Doc Primum @docprimum - 26 mars

Ça pourrait effectivement
Mais Chabriere a démontré plus d'une fois que c'est une sombre merde manipulatrice.
Il ne réagit et ne harcèle que quand on commence à gratter la ou ça fait mal.

Doc Primum @docprimum - 23 août

En réponse à @EloaneEden @LacombeKarine1 et 8 autres personnes
Tiens mon cul qui se débouche

24h Pujadas @24hPujadas - May 26

#Raoul - « Détrompez-vous, les gens ils pensent comme moi, vous croyez qu'ils pensent comme vous mais vous vous trompez. (...) Vous voulez faire un sondage entre Véran et moi ? » - Pr @raoul_didier - Dir. de l'IHU Méditerranée Infection Marseille

#24hPujadas #LCI #La26

Soutien124 @soutien124 - 8 déc 2018

le sachez vous?
sans étude clinique, l'homéopathie a réussi à faire penser la même chose
twitter.com/Soutien124

Vous ne pouvez pas voir ce Tweet, car le propriétaire de ce compte limite qui peut voir ses Tweets. En savoir plus

3 14 63

Doc Primum @docprimum

Ça fait un peu autosucage de bite non ?

2:45 AM 8 déc 2018 Twitter for Android

Doc Primum @docprimum - 29 août 2020

Je n'ai que le plus grand mépris pour ce type et ses seconds comme chabriere ou Yannis
Je sais plus comment qui sort il faut bien le dire dimondes personnage.

1 3 72

Doc Primum @docprimum - 24 mars

Aaaaaaah ca fait du bien !
J'ai nettoyé toute la merde que Chabriere a étalée sur les murs
C'est vachement plus propre.
Vas y chabite renvoies moi tes matricés de la tête.
Ou mieux débloque moi assume tes conneries.
Tu te prétends scientifique
Acceptes la contradiction

Le Dr Barraud a de nombreux soutiens et liens amicaux : les noms sus-évoqués relaient pour la plupart ses messages.

h29.jpg

Dr Barraud lié à la clique Marty, Peiffer, Sonic_urticant, Lacombe _ FranceSoir

Karine Lacombe #CitoyensDuWeb a retweeté

DrDamienBarraud @Damien... · 18 juil. ...
Je repose ça la.
A propos du chanteur avec son grand imperméable en cuir rappelant de tristes heures

Sonic #ClafoutisGate a retweeté

DrMartyUFML-S @Drmartyufml · 18h ...
Continuons à pousser le #BarraudRaoult le # qui monte!

Nathan Peiffer-Smac · 15 nov. 2020 ...
Voilà revenu l'inénarrable réanimateur du Grand Est !

DrDamienBARRAUD @ · 15 nov. 2020

Sonic #ClafoutisGate @Sonic_urticant
En réponse à @WeillClaude et @LehmannDrC
ou @DamienBarraud, surtout.

Là ça ferait péter tous les records d'audience...

Dr Damien BARRAUD @fluidloading
Les retraités pouvaient dégager définitivement ce serait chouette. Ils sont une partie du problème vu qu'ils ont créé et entretenu ce système de très longue date

Je suis intouchable, ma direction me couvre, je vais vous écraser comme des merdes
1 mai 2020 à 9:06 PM

SIGNALE ET SUSPENDU
Merci encore de nous avoir informés. Nos investigations ont déterminé que ce compte enfreint les [Règles de Twitter](#) :

Dr Damien BARRAUD @fluidloading

La confraternité ne paraît pas faire partie des considérations du Dr Barraud qui prétend vouloir émasculer un professeur d'université, ou qui n'hésite pas à traiter les membres de l'IHU de fraudeurs, ou d'escrocs.

h30.jpg

Dr Barraud – une certaine idée du soin et de la confraternité ? _ FranceSoir

Dr Damien BARRAUD @fluidloading
Merci de rédiger vos directives anticipées pour dire qu'en cas d'agonie vous refusez toute sédation analgésie
Je me ferai un plaisir de vous regarder étouffer avec les yeux sortant des orbites

nico l arsouille @nicolarsouil · 4 avr.
-Papa, c'est quoi le nazisme ?
-C'est simple fils, ça consiste principalement à justifier l'élimination de tous ceux qui sont inutiles [twitter.com/wargonn/status...](#)
Afficher cette discussion

Dr Damien BARRAUD @fluidloading
Replying to @medicalfollower @YingYan09591940 and 2 others
Parce que Raoult est le pire escroc que je connaisse
Translate Tweet
11:36 PM · Jun 14, 2020 · Twitter for Android

Dr Damien BARRAUD @fluidloading · 9h
J'ai un travail à finir avant. Je n'en ai pas fini avec le PU a qui j'ai promis de couper ses bollocks les yeux dans les yeux, en quittant son lupanar...pardon, son bureau

Doc Primum @docprimum · 9h
je veux que tu me racontes ca en dm

Dr Damien BARRAUD @fluidloading
En réponse à @PasSeMentir @nicolas_berre et 21 autres
Rien ne dit que je vous accepterais en rea. Parce qu'en fait en rea c'est moi le chef et moi qui décide de qui je prends

Dr Damien BARRAUD @fluidloading
Replying to @boutaour @EChabriere and 4 others
En effet il y a non-assistance à personne en danger. Or n'a pas le droit de laisser des malades et ses étudiants aux mains de ces fraudeurs renégats de l'IHU.
Je ne sais encore pas comment @EChabriere a pu être nommé devant une telle incompétence et malhonnêteté
Translate Tweet

Dr DamienBarraud @DamienBarraud
Replying to @medicalfollower and @Drzenattitude
On parle autrement à la dame
Ton patron Raoult est un escroc. En plus d'être un charlatan criminel
Translate Tweet

Dr Damien BARRAUD @fluidloadi... · 47 m
Tout ça parce que je me suis essuyé les pieds sur leur tronche dans un journal marseillais.
Ils sont mauvais joueurs

Déclin Mondialiste @DMondialiste · 33 m
Mais tu n'es qu'un laborantin à côté du Professeur @raoult_didier ...

Dr Damien BARRAUD @fluidloadi... · 32 m
Ah non le laborantin c lui. Spécialisé dans la culture de caca. Raison pour laquelle il publie de la merde

Si cela ne suffisait pas encore, voici le « best of » des sorties de ces « figures » de la « harcelosphère », à l'égard du Pr Raoult. Les adhérents du syndicat UFML (Union française pour la médecine libre - sic) vont avoir la nausée.

h31.jpg

Les insultes continuent ainsi que du Dr Wargon — FranceSoir

Mathias Warg... · 23/04/2021

Absolument pas. Ducon c'est meme plutôt sympathique pour un **connard** de ton espece. Et la c'est pas une insulte, c'est un diagnostic au vu de tes symptômes (ta TL). Par contre je suis absolument navré t'es au stade terminal, y a pas de traitement. Du coup,



DrMartyUFML-S @Dmartyufml

En réponse à @IHU_fraud...
 Ecoute moi bien **connard**, je n'ai aucun conflit d'intéret je parle librement à visage er à nom decouvert. Tu es qui espece de larve planqué derriere un pseudo pour porter des accusations pareilles .Tu etais ou **connard** qd on luttait pour augmenter la porté du sunshine act français

10:38 PM · 28 août 2021 · Twitter for iPhone

Dr Damien BARRAUD @fluidloa

Je ne me suis pas fait rirer
 J'ai dit a un PU fraudeur scientifique que protégé par l'omerta d'une caste HU mafieuse que je lui couperais ses **couilles**
 Et j'ai claqué la porte
 Et attendu mon heure
Et je les lui couperai.
 Il se trouve que j'ai Raoult comme amuse gueule

13:26 · 01/08/2020 · Twitter for Android

1 Retweet · 10 J'aime

DrMartyUFML-S @Dmartyufml

Parce qu'il y a eu plus de 110000 morts en France
 Parce que rien n'était inéluctable.
 Parce que le #COVID19 est une vrai putasserie
 Parce que j'ai vu la peur et le doute dans les yeux de patients
 Parce que du temps a été perdu
J'emmerde Raoult et sa clique de salopards

Dr Damien BARRAUD @fluidloa · Sep 7

@medicalfollower @ThomasH08521229 @Sandrine33G @KarLPeter_Abel @Olivier_Truchot @dd13454527 @YannMazabraud @GCG_RMC @GalloGle @chr_metz_thion @IHU_Marseille Et je vais te pulveriser. Toi et qu'es autres salopards de ton espece

Toutes ces personnes agissent de concert : citons le Dr Christian Lehmann, pourfendeur de l'IHU lui aussi.

h32.jpg

Le chroniqueur de Libé Dr Lehman à propos de d'autres scientifiques — FranceSoir

Christian Lehmann @Lehma... · 9 mars

En réponse à @gkierzek @DgCostagliola et 2 autres personnes

Retourne vendre des ceintures antibedaine et de la **#couilledeblaireauecrasée30Ch** sur laurentmucchielli.com Chacun son créneau dans la vie, tu as trouvé le tien

Le scientifique Alexandre Samuel s'en prend à l'IHU

Eric chabriere @EChabriere · 2h

Les fakemed sont une secte dangereuse.

Après les menaces contre le sénateur Houpert

Ils projettent attentats et assassinat

Il va falloir que VIGIPIRATE protège l'IHU.

Asclépius @medicalfollower · 3h

Réponse du jeu: Alexander Samuel @AlexSamTG

Un taré de manipulateur qui incite les faibles d esprit a passer à l acte!
 A dénoncer en masse!
 @Twitter @PoliceNationale @Gendarmerie twitter.com/medicalfollowe...

Adrien Mau @mau_adrien

En réponse à @AlexSamTG

Mais comment faire ? Attentat suicide contre Raoult ? Boycott de Cnews ? Twitter et écrire pour informer ?
 Le choix est vaste

1:46 PM · 7 nov. 2020 · Twitter for Android

J'aime bien cette question finale !

Plan A : **Assassinat de tous les fraudeurs**

Plan B :

1/ Informer le public
 2/ Debunker la tentative de désinformation qui va suivre, redémonter la vérité.
 3/ Faire une Asso ? Manifester ? Faire des documentaires?
 4/...

2:03 PM · 13 nov. 2020 · Twitter Web App

Le Dr Florian Zores, un journaliste militant banni de Twitter, Leonid Schneider... la liste est assez longue. Ou encore Alexander Samuel, docteur en biologie moléculaire, ex-Gilet jaune activiste et professeur de mathématiques, qui ne bronche pas quand un de ses interlocuteurs suggère de commettre des attentats contre l'IHU... Il faisait partie des scientifiques dénonçant la violence à leur encontre lors de la conférence de presse de Citizen4Science – ce jour-là il avait donc oublié ses échanges de novembre 2020.

Alexander Samuel tient également un blog dans lequel il compare très agressivement le Dr Raoult et son entourage à des nazis.

h33.jpg

Blog du scientifique Alexandre Samuel

La saleté brune du Derrière de la France

Written février 03, 2021 by Alexander Samuel

La saleté brune du Derrière de la France

Traduit depuis le blog de Leonid Schneider

"Légions d'honneurs, prix, promotion Le champ du cygne de ce système politico médical qui n'a plus le choix que de se soutenir mutuellement. Patience, en d'autre temps, on a donné des médailles aux derniers combattants. On connaît la fin "- Capitaine Eric Chabrière.

L'Institut Méditerranée Infection (IHU) de Didier Raoult à Marseille, en France, est l'épicentre de la guerre de désinformation "infodémique" scientifique. Le traitement chloroquine / hydroxychloroquine pour la COVID-19 a été postulé par Raoult début 2020, promu par son IHU, et est devenu une politique nationale de gestion de pandémie désastreuse dans de nombreux pays, dont les États-Unis, l'Inde, la Russie et, plus tragiquement le Brésil. Parallèlement

Chabrière a réagi en déclarant que Bik extorquait de l'argent à l'IHU. Il ment bien sûr, puisque soulever une mobilisation néo-nazie violente pour attaquer ses détracteurs fait partie de son jeu habituel et de celui de Raoult.

Quand en aurons-nous assez ?



Written mars 23, 2021 by Alexander Samuel

— FranceSoir

L'IHU a porté plainte contre Leonid Schneider et Alexander Samuel pour injures et diffamation. Voici donc réunis quelques éléments de preuve d'une cabale virant au harcèlement structuré, organisé à l'encontre du Pr Raoult et des liens reliant les différents acteurs. Devant une telle débauche de violence, le Pr Raoult et les membres de l'IHU, forts de leur approche scientifique, de la reconnaissance internationale de leur travail de soin et de la qualité de leur production scientifique, ont d'abord gardé leur calme, avant de prendre les mesures nécessaires pour défendre la probité et la réputation de l'IHU et de ses équipes. C'est pour cela que l'IHU a porté ces affaires devant la justice, qui ne font l'objet d'aucun commentaire public tant qu'elles sont en cours.

De manière plus déconcertante, cette violence non-confraternelle a probablement contribué à un déni de soin pour de nombreux malades, en empêchant la tenue d'un réel débat scientifique. Des milliers de morts auraient-elles pu être évitées, comme l'écrit le Pr Perronne dans son livre ? L'analyse des différences dans certains pays tendrait à le démontrer. De nombreuses actions juridiques en responsabilité sont d'ores et déjà engagées, ainsi que des plaintes à la Cour pénale internationale.

Cette enquête, réalisée sur plusieurs mois, a été conduite par la rédaction de FranceSoir avec le soutien du Collectif Citoyen. Nous tenons à disposition des autorités toutes les preuves de ces propos et agissements. Les témoignages supplémentaires ou autres éléments pouvant compléter cette enquête peuvent être envoyés à cette adresse : harcelosphere [at] francesoir.fr.

FRANCESOIR, publié le 23/09/2021

Le scandale des pots-de-vin de Big Pharma éclate en Australie,

entraînant la chute de six fonctionnaires corrompus et du Premier ministre de Nouvelle-Galles-du-sud (Australie) Berejiklian

Plus d'une demi-douzaine de membres du personnel du Premier ministre australien de Nouvelle-Galles du Sud, Gladys Berejiklian, ont démissionné, honteux d'avoir été impliqués dans un vaste système de corruption lié au coronavirus de Wuhan (Covid-19).



Mme Berejiklian et ses camarades auraient reçu des dizaines de millions de dollars de la part de Big Pharma en échange de la promotion de mesures de confinement et maintenant de « vaccins », détruisant ainsi d'innombrables vies et entreprises.

Selon un ancien membre du Parlement australien, Pfizer et AstraZeneca ont tous deux payé des lobbyistes pour imposer des vaccins à la population, assurant ainsi un flux constant de profits mal acquis.

Juste avant de s'évincer, Mme Berejiklian a été vue sur un écran géant à la Qudos Bank Arena de Sydney en train de dire aux enfants qui étaient rassemblés dans le cadre d'une campagne de vaccination de masse qu'il était nécessaire de se faire vacciner contre le virus chinois pour rester « en sécurité » et « en bonne santé ». Clive Palmer, chef du Parti de l'Australie unie, affirme qu'on a promis à Mme Berejiklian qu'elle ne serait pas inculpée dans le cadre d'une enquête sur la corruption si elle imposait un mandat de vaccination. Elle aurait accepté cette offre, et a depuis démissionné de son poste.

Il y a fort à parier que ce n'est que la partie émergée de l'iceberg, et que d'autres inculpations et démissions sont à venir, tant en Australie qu'à l'étranger. Peut-être que toutes ces révélations mettront bientôt un terme aux mandats de vaccination.

L'ensemble de la cabale covidiste doit être démantelée en toute hâte

Mme Berejiklian affirme qu'elle a pris une « décision difficile » en démissionnant, juste après qu'un groupe de surveillance de la corruption a annoncé qu'il enquêtait sur sa « mauvaise conduite présumée ».

Son vice-premier ministre John Barilaro a également démissionné, invoquant la pression constante des médias et une affaire de diffamation en cours contre le YouTubeur Jordan Shanks, qui, selon Barilaro, est une « grande raison » pour laquelle il a officiellement quitté la politique.

Shanks, quant à lui, affirme que Barilaro ment et l'accuse faussement d'être un « raciste ». Barilaro a également qualifié Shanks d'escroc jusqu'au bout des ongles, alimenté par des spaghettisés.

Avec le départ de ces deux Covidistes, la Nouvelle-Galles du Sud (NSW) serait dans un état de « désarroi et de chaos politique ». Beaucoup se demandent ce qui va se passer désormais, et dans combien de temps l'État de Nouvelle-Galles-du-sud pourra atteindre la « liberté post-covidienne ».

Outre Berejiklian et Barilaro, la Nouvelle-Galles du Sud a perdu un ministre de premier plan et trois députés de la Coalition. On s'attend également à ce qu'un nouveau trésorier soit nécessaire pour remplacer le trésorier actuel.

Parfois, le désarroi et le chaos politiques sont nécessaires pour déloger les serpents, et on ne peut qu'espérer que la même chose se produise aux États-Unis. En ce moment, les Américains doivent faire face à un régime illégitime qui n'a pas été légalement élu, mais qui tente d'imposer au pays la même tyrannie que celle qui a été imposée en Nouvelle-Galles-du-sud.

Nous espérons que cette vague de démissions initié en Australie se répandra dans le monde entier, dans tous les pays balayés par la tyrannie du virus Fauci. Nous, le peuple, devons faire pression pour que tous les criminels covidistes démissionnent ou soient renvoyés - sans exception.

« Quand cette histoire de virus a commencé et que j'ai commencé à entendre des choses sur "big pharma", j'étais sceptique », a admis un commentateur de Creative Destruction Media à propos de ce qu'il ressentait au tout début de cette affaire.

« Mais maintenant, je suis convaincu que tout cela n'est qu'une arnaque de plusieurs milliards de dollars. Maintenant, nous obtenons enfin des preuves et des informations de l'intérieur du système de corruption et c'est TRÈS grave en effet. »

Ethan HUFF

NaturalNews

06 octobre 2021

Traduction : Strategika

<https://fr.sott.net/article/38475-Le-scandale-des-pots-de-vin-de-Big-Pharma-eclate-en-Australie-entrainant-la-chute-de-six-fonctionnaires-corrompus-et-du-Premier-ministre-de-Nouvelle-Galles-du-sud-Australie-Berejiklian>

« À Taïwan, le nombre de personnes décédées après leur vaccination contre le Covid dépasse le nombre de décès dus au virus lui-même... »

Le nombre de décès dus à la vaccination contre le Covid-19 à Taïwan dépasse pour la première fois le nombre de décès dus au Covid-19.



(Observer Network News) Le 7 octobre, le nombre de morts après la vaccination à Taïwan a atteint 852, tandis que le nombre de morts après le diagnostic du Covid-19 était de 844. Le nombre de décès après la vaccination a dépassé pour la première fois le nombre de décès confirmés.

表、COVID-19 疫苗接種後不良事件通報

(通報資料截止點: 10/6 16:00)

疫苗廠牌		疫苗接種後不良事件	疫苗接種後非嚴重不良事件	疑似疫苗接種後嚴重不良事件			
				小計	死亡 ^a	疑似嚴重過敏反應 ^b	其他疑似嚴重不良事件 ^c
總計	2021/10/6 新增	163	58	105	5	0	100
	2021/3/22~10/6 累計	8,861	4,613	4,248	849	28	3,371

Données jusqu'au 6 octobre, le texte reprend les données jusqu'au 7 octobre.

Selon un « avis d'événements indésirables après la vaccination contre le Covid-19 » publié par le département de la santé de Taïwan. Taïwan a commencé la vaccination depuis le 22 mars de cette année. Depuis ce jour jusqu'au 6 octobre, le nombre de morts après vaccination à Taïwan a atteint 849.

Traduction du tableau : depuis le début de la vaccination, le nombre total d'effets indésirables est de 8 861, dont 4 248 effets indésirables sévères, y compris 28 chocs anaphylactiques, 849 décès et 3 371 effets indésirables sévères n'ayant pas entraîné la mort.

Parmi eux, le nombre de morts après vaccination avec AZ était le plus important, atteignant 643 ; le nombre de morts après la vaccination avec Moderna était de 183 et le nombre de morts après la vaccination avec le Medigen vaccine autoproduit par Taïwan était de 22.

Marc WATHELET LinkedIn
Sott.net
15 octobre 2021

Sources : Medicaltrend - LinkedIn

<https://fr.sott.net/article/38473-A-Taiwan-le-nombre-de-personnes-decedees-apres-leur-vaccination-contre-le-Covid-depasse-le-nombre-de-deces-dus-au-virus-lui-meme>
[Une gauche réformiste, intéressante cependant, MN]

Le naufrage de la gauche politique face au Covid

Tout au long des différentes phases de la pandémie mondiale, les préférences des gens en termes de stratégies épidémiologiques ont eu tendance à recouper étroitement leur orientation politique. Depuis que Donald Trump et Jair Bolsonaro ont exprimé des doutes quant au bien-fondé d'une stratégie de confinement en mars 2020, la plupart des libéraux et de ceux qui se situent à gauche de l'échiquier politique occidental se sont empressés d'adhérer à cette stratégie, tout comme ils adhéreront ensuite à la logique des passeports vaccinaux. Aujourd'hui, alors que les pays européens expérimentent des restrictions de plus en plus importantes à l'égard des personnes non vaccinées, les commentateurs de gauche – habituellement si prompts à défendre les minorités victimes de discrimination – se distinguent par leur silence.

En tant qu'écrivains qui se sont toujours positionnés à gauche, nous sommes troublés par cette tournure des événements. N'y a-t-il vraiment aucune critique progressiste à formuler à l'encontre de la mise en quarantaine d'individus en bonne santé, alors que les dernières recherches indiquent qu'il existe qu'une différence infime en termes de transmission du virus entre les personnes vaccinées et non vaccinées ? La réponse de la gauche au covid apparaît maintenant comme faisant partie d'une crise plus large dans la politique et la pensée de gauche – une crise qui dure depuis au moins trois décennies. Il est donc important d'identifier le processus par lequel cette crise a pris forme.

La gauche a adopté le confinement pour de mauvaises raisons

Au cours de la première phase de la pandémie – celle des confinements – ce sont les partisans de la droite culturelle et économique qui ont été les plus enclins à souligner les dommages sociaux, économiques et psychologiques en résultant. Dans le même temps, le scepticisme initial de Donald Trump à l'égard de ce verrouillage de la société a rendu cette position intenable pour la plupart de ceux qui penchent vers la gauche culturelle et économique. Les algorithmes des médias sociaux ont ensuite alimenté davantage cette polarisation. Très rapidement, les gauches occidentales ont donc adopté le confinement, considéré comme un choix « pro-vie » et « pro-collectif » – une politique qui, en théorie, défend la santé publique ou le droit collectif à la santé. Pendant ce temps, toute critique des confinements était stigmatisée comme une approche « de droite », « pro-économie » et « pro-individuelle », accusée de privilégier le « profit » et le « *business as usual* » sur la vie des gens.

En somme, des décennies de polarisation politique ont instantanément politisé une question de santé publique, sans permettre aucune discussion sur ce que serait une réponse cohérente de la gauche. En même temps, la position de la gauche l'éloignait de toute forme de base ouvrière, puisque les travailleurs à faible revenu étaient les plus gravement touchés par les impacts socio-économiques des politiques de confinement continu, et étaient également ceux qui étaient les plus susceptibles de travailler pendant que les classes moyennes et supérieures découvraient le télétravail et les réunions Zoom. Ces mêmes lignes de fracture politiques sont apparues pendant les campagnes vaccinales, puis avec la question des passeports sanitaires. La résistance est associée à la droite, tandis que les membres de la gauche traditionnelle soutiennent généralement les deux mesures. L'opposition est diabolisée comme un mélange confus d'irrationalisme anti-science et de libéralisme individualiste.

Mais pourquoi la quasi-totalité des partis et des syndicats de gauche ont-ils soutenu pratiquement toutes les mesures proposées par les gouvernements dans la gestion du Covid ? Comment une vision aussi simpliste de la relation entre la santé et l'économie a-t-elle pu émerger, une vision qui tourne en dérision des décennies de recherches en sciences sociales montrant à quel point la richesse et la santé sont liées ? Pourquoi la gauche a-t-elle ignoré l'augmentation massive des inégalités, l'attaque contre les pauvres, contre les pays pauvres, contre les femmes et contre les enfants, le traitement cruel des personnes âgées, et l'énorme augmentation de la richesse des individus et des sociétés les plus riches résultant de ces politiques ? Comment, en ce qui concerne le développement et le déploiement des vaccins, la gauche a-t-elle fini par ridiculiser l'idée même que, compte tenu de l'argent en jeu, et alors que BioNTech, Moderna et Pfizer gagnent actuellement à eux trois plus de 1 000 dollars par seconde avec les vaccins Covid, les fabricants de vaccins pourraient avoir des motivations autres que le « bien public » en jeu ? Et comment est-il possible que la gauche, souvent en butte à la répression de l'État, semble aujourd'hui inconsciente des implications éthiques et politiques inquiétantes des passeports sanitaires ?

Alors que la guerre froide a coïncidé avec l'ère de la décolonisation et la montée d'une politique antiraciste mondiale, la fin de la guerre froide a marqué le début d'une crise existentielle pour les partis politiques de

gauche. La montée de l'hégémonie économique néolibérale, de la mondialisation et du transnationalisme d'entreprise a sapé la vision historique de l'État organisant la redistribution. En outre, comme l'a écrit le théoricien brésilien Roberto Mangabeira Unger, la gauche a toujours prospéré dans les périodes de grande crise (la révolution russe a bénéficié de la première guerre mondiale et le réformisme social des suites de la deuxième guerre mondiale). Cette histoire peut expliquer en partie le positionnement de la gauche aujourd'hui : amplifier la crise et la prolonger par des restrictions sans fin est peut-être considéré par certains comme un moyen de reconstruire la politique de gauche après des décennies de crise existentielle.

La gauche n'a pas compris le rôle de l'État dans la gouvernance néo-libérale

La mauvaise compréhension de la nature du néolibéralisme par la gauche peut également avoir affecté sa réponse à la crise. La plupart des gens de gauche pensent que le néolibéralisme a impliqué un « retrait » ou un « évidement » de l'État en faveur du marché. Ils ont donc interprété l'activisme du gouvernement tout au long de la pandémie comme un « retour de l'État » bienvenu, potentiellement capable, selon eux, de renverser le projet prétendument anti-étatique du néolibéralisme. Le problème avec cet argument, même en acceptant sa logique douteuse, est que le néolibéralisme n'a pas du tout entraîné un dépérissement de l'État. Au contraire, la taille de l'État en pourcentage du PIB a continué à augmenter tout au long de l'ère néolibérale. Cela ne devrait pas être une surprise. Le néolibéralisme s'appuie sur une intervention extensive de l'État tout autant que le « keynésianisme », sauf que l'État intervient maintenant presque exclusivement pour servir les intérêts du grand capital, pour faire la police dans les classes ouvrières, renflouer les grandes banques et les entreprises qui feraient autrement faillite, etc. En effet, à bien des égards, le capital est aujourd'hui plus dépendant de l'État que jamais. Comme le notent Shimshon Bichler et Jonathan Nitzan : « *Au fur et à mesure que le capitalisme se développe, les gouvernements et les grandes entreprises deviennent de plus en plus imbriqués. (...) Le mode de pouvoir capitaliste et les coalitions de capitaux dominants qui le gouvernent ne nécessitent pas de petits gouvernements. En fait, à bien des égards, ils ont besoin de gouvernements plus forts* ». Aujourd'hui, le néolibéralisme s'apparente davantage à une forme de capitalisme monopolistique d'État – ou de *corporatocracy* – qu'au capitalisme de marché libre de petits États qu'il prétend souvent être. Cela explique en partie pourquoi il a produit des appareils d'État de plus en plus puissants, interventionnistes, voire autoritaires.

En soi, cela rend embarrassante la naïveté de la gauche qui se réjouit d'un « retour de l'État » inexistant. Et le pire, c'est qu'elle a déjà commis cette erreur auparavant. Même au lendemain de la crise financière de 2008, de nombreux membres de la gauche ont salué les importants déficits publics comme « le retour de Keynes » alors que, en réalité, ces mesures n'avaient pas grand-chose à voir avec Keynes, qui conseillait de recourir aux dépenses publiques pour atteindre le plein emploi, et visaient plutôt à soutenir les coupables de la crise, les grandes banques. Elles ont également été suivies d'une attaque sans précédent contre les systèmes de protection sociale et les droits des travailleurs dans toute l'Europe.

C'est un peu la même chose qui se produit aujourd'hui, alors que les contrats publics pour les tests Covid, les masques, les vaccins et, maintenant, les technologies de passeport vaccinal, sont attribués à des sociétés transnationales (souvent dans le cadre d'accords louches qui transpirent le copinage et les conflits d'intérêts). Pendant ce temps, les citoyens voient leur vie et leurs moyens de subsistance bouleversés par la « nouvelle normalité ». Le fait que la gauche semble complètement inconsciente de ce phénomène est particulièrement déroutant. Après tout, l'idée que les gouvernements ont tendance à exploiter les crises pour renforcer l'agenda néolibéral est un élément essentiel de la littérature récente de la gauche. Pierre Dardot et Christian Laval, par exemple, ont affirmé que sous le néolibéralisme, la crise est devenue une « méthode de gouvernement ». Plus célèbre encore, dans son livre *La stratégie du choc* (2007), Naomi Klein a exploré l'idée d'un « capitalisme du désastre ». Sa thèse centrale est que, dans les moments de peur et de désorientation du public, il est plus facile de réorganiser les sociétés : des changements spectaculaires de l'ordre économique existant, qui seraient normalement politiquement impossibles, sont imposés en succession rapide avant que le public ait eu le temps de comprendre ce qui se passe.



Emmanuel Macron, président de la République, avec Bernard Arnault (1ère fortune de France) et Vincent Bolloré, milliardaires à la tête de plusieurs entreprises du CAC40

Une dynamique similaire est à l'œuvre aujourd'hui. Prenez, par exemple, les mesures de surveillance high-tech, les cartes d'identité numériques, la répression des manifestations publiques et la multiplication très rapide des lois introduites par les gouvernements pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Si l'on se fie à l'histoire récente, les gouvernements trouveront sûrement le moyen de rendre permanentes un grand nombre de ces règles d'urgence, comme ils l'ont fait avec une grande partie de la législation antiterroriste de l'après-11 septembre. Comme l'a noté Edward Snowden : « *Lorsque nous voyons des mesures d'urgence adoptées, en particulier aujourd'hui, elles ont tendance à être collantes. L'urgence a tendance à s'étendre* ». Cela confirme également les idées sur l'« état d'exception » avancées par le philosophe italien Giorgio Agamben, qui a pourtant été vilipendé par le courant dominant de la gauche pour sa position anti-confinement.

En définitive, toute forme d'action gouvernementale doit être jugée en fonction de ce qu'elle représente réellement. Nous soutenons l'intervention du gouvernement si elle sert à promouvoir les droits des travailleurs et des minorités, à créer le plein emploi, à fournir des services publics essentiels, à contenir le pouvoir des entreprises, à corriger les dysfonctionnements des marchés, à prendre le contrôle d'industries cruciales dans l'intérêt public. Mais au cours des 18 derniers mois, nous avons assisté à l'exact opposé : un renforcement sans précédent des mastodontes transnationaux et de leurs oligarques aux dépens des travailleurs et des entreprises locales. Un rapport publié le mois dernier sur la base des données de Forbes a montré que les seuls milliardaires américains ont vu leur fortune augmenter de 2 000 milliards de dollars américains pendant la pandémie.

Un autre fantasme de gauche qui a été démenti par la réalité est l'idée que la pandémie ferait naître un nouvel esprit collectif, capable de surmonter des décennies d'individualisme néolibéral. Au contraire, la pandémie a encore plus fracturé les sociétés : entre les vaccinés et les non-vaccinés, entre ceux qui peuvent récolter les bénéfices du travail intelligent et ceux qui ne le peuvent pas. De plus, un peuple composé d'individus traumatisés, arrachés à leurs proches, amenés à se craindre les uns les autres en tant que vecteurs potentiels de maladies, terrifiés par le contact physique, n'est guère un bon terreau pour la solidarité collective.

Mais peut-être la réponse de la gauche peut-elle être mieux comprise en termes individuels plutôt que collectifs. La théorie psychanalytique classique a établi un lien clair entre le plaisir et l'autorité : l'expérience d'un grand plaisir (assouvissant le « principe de plaisir ») peut souvent être suivie d'un désir d'autorité et de contrôle renouvelés, manifesté par l'ego ou le « principe de réalité ». Cela peut en effet produire une forme subvertie de plaisir. Les deux dernières décennies de mondialisation ont vu une énorme expansion du « plaisir de l'expérience », partagé par la classe libérale mondiale de plus en plus transnationale, dont beaucoup, de manière assez curieuse en termes historiques, se sont identifiés comme étant de gauche (et ont en effet usurpé de plus en plus cette position aux circonscriptions traditionnelles de la classe ouvrière de gauche).

Cette augmentation massive du plaisir et de l'expérience vécue au sein des catégories sociales les plus fortunées s'est accompagnée d'un sécularisme croissant et de l'absence de toute contrainte ou autorité morale reconnue. Du point de vue de la psychanalyse, le soutien de cette classe aux « mesures Covid » s'explique assez facilement en ces termes : comme l'apparition souhaitée d'une coterie de mesures restrictives et autoritaires qui peuvent être imposées pour restreindre le plaisir, dans le cadre strict d'un code moral qui intervient là où il n'y en avait pas auparavant.

La gauche entretient une foi naïve dans la Science

Un autre facteur expliquant l'adhésion de la gauche aux « mesures Covid » est sa foi aveugle dans la « science ». Celle-ci trouve ses racines dans la foi traditionnelle de la gauche dans le rationalisme. Cependant, une chose est de croire aux vertus indéniables de la méthode scientifique, une autre est d'être complètement inconscient de la façon dont ceux qui sont au pouvoir exploitent la « science » pour faire avancer leur agenda. Pouvoir faire appel à des « données scientifiques solides » pour justifier ses choix politiques est un outil incroyablement puissant entre les mains des gouvernements. C'est, en fait, l'essence même de la technocratie. Toutefois, cela signifie qu'il faut sélectionner avec soin les « données scientifiques » qui soutiennent son programme et marginaliser agressivement toute autre opinion, quelle que soit sa valeur scientifique. C'est ce qui se passe depuis des années dans le domaine de l'économie. Est-il vraiment difficile de croire qu'une telle prise de contrôle par les entreprises se produit aujourd'hui dans le domaine de la science médicale ? Pas selon John Ioannidis, professeur de médecine et d'épidémiologie à l'université de Stanford. Ioannidis a fait la une des journaux au début de l'année 2021 lorsqu'il a publié, avec certains de ses collègues, un article affirmant qu'il n'y avait aucune différence pratique en termes épidémiologiques entre les pays qui avaient mis en place un système de verrouillage (type confinement) et ceux qui ne l'avaient pas fait. La réaction contre cet article – et contre Ioannidis en particulier – a été féroce, surtout parmi ses collègues scientifiques.



« Le scepticisme organisé était considéré comme une menace pour la santé publique. Il y a eu un affrontement entre deux écoles de pensée, la santé publique autoritaire contre la science – et la science a perdu »

Cela explique sa récente dénonciation cinglante de sa propre profession. Dans un article intitulé « How the Pandemic Is Changing the Norms of Science », Ioannidis note que la plupart des gens – surtout à gauche – semblent penser que la science fonctionne selon « les normes mertonniennes de communautarisme scientifique, d'universalisme, de désintéressement et de scepticisme organisé ». Mais, hélas, ce n'est pas ainsi que fonctionne réellement la communauté scientifique, explique Ioannidis. Avec la pandémie, les conflits d'intérêts des entreprises ont explosé, et pourtant en parler est devenu un anathème. Il poursuit : « Les consultants qui ont gagné des millions de dollars en conseillant des entreprises et des gouvernements ont obtenu des

postes prestigieux, du pouvoir et des éloges publics, tandis que les scientifiques qui travaillaient bénévolement mais osaient remettre en question les récits dominants étaient accusés d'être en conflit. Le scepticisme organisé était considéré comme une menace pour la santé publique. Il y a eu un affrontement entre deux écoles de pensée, la santé publique autoritaire contre la science – et la science a perdu ».

La gauche s'est perdue, elle risque même de disparaître

En définitive, le mépris flagrant et la moquerie de la gauche à l'égard des préoccupations légitimes des gens (concernant les confinements, les vaccins ou les passeports sanitaires) sont honteux. Non seulement ces préoccupations sont enracinées dans des difficultés réelles, mais elles découlent également d'une méfiance légitime envers les gouvernements et les institutions qui ont été indéniablement capturés par les intérêts des entreprises. Quiconque, comme nous, est favorable à un État véritablement progressiste et interventionniste doit répondre à ces préoccupations, et non les rejeter.

Mais là où la réponse de la gauche s'est avérée la plus insuffisante, c'est sur la scène mondiale, en ce qui concerne la relation entre les restrictions de libertés et l'aggravation de la pauvreté dans le Sud. N'a-t-elle vraiment rien à dire sur l'énorme augmentation des mariages d'enfants, l'effondrement de la scolarisation et la destruction de l'emploi formel au Nigeria, où l'agence nationale de statistiques suggère que 20% des personnes ont perdu leur emploi pendant les confinements ? Qu'en est-il du fait que le pays présentant les chiffres les plus élevés en matière de mortalité Covid et de taux de surmortalité pour 2020 est le Pérou, qui a connu l'un des confinements les plus stricts au monde ? Sur tout cela, elle a été pratiquement silencieuse. Cette position doit être considérée en relation avec la prééminence de la politique nationaliste sur la scène mondiale : l'échec électoral des internationalistes de gauche tels que Jeremy Corbyn signifie que les questions mondiales plus larges ont eu peu de prise lorsqu'il s'est agi de considérer une réponse plus large de la gauche occidentale au Covid-19.

Il convient de mentionner que certains mouvements de gauche, radicaux et socialistes, se sont prononcés contre la gestion actuelle de la pandémie. Il s'agit notamment de *Black Lives Matter* aux États-Unis, des *Left Lockdown Sceptics* au Royaume-Uni, de la gauche urbaine chilienne, de *Wu Ming* en Italie et, surtout, de l'alliance des sociaux-démocrates et des Verts qui gouverne actuellement la Suède. Mais tout le spectre de l'opinion de gauche a été ignoré, en partie en raison du petit nombre de médias de gauche, mais aussi en raison de la marginalisation des opinions dissidentes par cette même gauche intellectuellement dominante. Au final, il s'agit d'un échec historique de la gauche, qui aura des conséquences désastreuses. Toute forme de dissidence populaire est susceptible d'être captée une fois de plus par l'extrême-droite, réduisant à néant toute chance pour la gauche de gagner les électeurs dont elle a besoin pour renverser l'hégémonie de la droite. Pendant ce temps, la gauche s'accroche à une technocratie d'experts sévèrement minée par ce qui s'avère être une gestion catastrophique de la pandémie en termes de progressisme social. Alors que toute forme de gauche viable et éligible s'évanouit dans le passé, le débat contradictoire et la liberté de ne pas être d'accord, qui sont au cœur de tout véritable processus démocratique, risquent fort de disparaître avec elle.

Toby GREEN, Thomas FAZI

Mondialisation.ca, 01 décembre 2021

Cet article a été publié le 23 novembre 2021 sur [UnHerd](https://unherd.com). Il a été traduit par Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, et nous le publions avec l'aimable autorisation des auteurs :

<https://qg.media/2021/11/30/le-nafrage-de-la-gauche-politique-face-au-covid-par-toby-green-et-thomas-fazi/>



Toby Green (professeur d'histoire au Kings College London, auteur de *The Covid Consensus : The New Politics of Global Inequality*) et Thomas Fazi (écrivain, journaliste and traducteur, auteur de *Reclaiming the State*)

La source originale de cet article est UnHerd

Copyright © Toby Green et Thomas Fazi, UnHerd, 2021

L'isolation forcée des non-vaccinés est-elle vraiment la réponse de la gauche à la pandémie ?

Si Tucker Carlson ou Trump préconisaient cela, on penserait qu'il s'agit d'une mesure qui ne sert qu'à semer la division. Cela reste vrai même quand c'est Chomsky qui le dit.



Comme les choses ont changé depuis l'arrivée et le départ de Donald Trump comme président des États-Unis ! Jusque-là, j'étais capable de m'identifier fermement à la gauche progressiste. Aujourd'hui – avec la pandémie de Covid, qui ne fait que renforcer le traumatisme post-Trump – je me trouve dans une sorte de no man's land bizarre, coincé entre deux tribus idéologiques de plus en plus grosses qui se ressemblent trop sur trop de questions.

C'est ce qui ressort d'une nouvelle interview de Noam Chomsky – quelqu'un dont l'influence sur moi est telle qu'elle a façonné l'évolution de mon parcours intellectuel au cours des deux dernières décennies. Comme beaucoup de gens de gauche, j'ai une dette éternelle envers Chomsky pour m'avoir aidé à me libérer de la manipulation de l'esprit à laquelle j'ai été soumis pendant des décennies, comme tous ceux qui passent par nos écoles et nos universités, regardent les médias appartenant à des milliardaires (ou, dans mon cas, y ont travaillé) ou poursuivent une carrière professionnelle.

Mais il n'en reste pas moins qu'une dette, même de cette ampleur, ne peut justifier qu'on laisse passer des assertions comme celles de Chomsky dans son interview.

Le célèbre linguiste et penseur politique y affirme que ceux qui ne sont pas vaccinés contre le Covid devraient être bannis de la société, obligés de s'isoler et – dans un dernier assaut contre cette même solidarité sociale qu'il cite comme justification de son argument – potentiellement réduits à la misère. Ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils se retrouvent dans cette terrible situation, conclut-il.

Oui, Chomsky a vraiment dit cela – même si, sans aucun doute, beaucoup de gens de gauche se précipiteront pour me rétorquer qu'il y avait, dans l'interview, une « nuance » que je n'ai pas vue. Ce qui est pire encore, c'est que beaucoup de gens à gauche – et à droite – semblent être d'accord avec lui, si l'on en juge par les commentaires. Et leurs opinions ne sont certainement pas des plus nuancées.

Vous pouvez regarder la partie de l'interview concernée, ainsi qu'une interview précédente, ici :

Max Blumenthal

@MaxBlumenthal

Noam Chomsky says the "right response" to The Unvaccinated is "to insist that they be isolated" from society
<https://youtu.be/VX0hn6F-jsl?t=476...>



7:08 AM · 2 sept. 2021

<https://twitter.com/i/status/1433295789716086787>

Diminution de l'immunité

Pour Chomsky, les personnes qui ne se font pas vacciner se comportent comme si elles pensaient qu'il ne devrait pas y avoir de code de la route et que nous devrions tous pouvoir conduire comme bon nous semble. Mais voyons si l'analogie résiste à l'analyse.

Étrangement, Chomsky semble inclure dans le groupe des « anarchistes » non vaccinés, les personnes qui ont effectivement eu le Covid et qui, selon les recherches médicales, ont maintenant une meilleure immunité naturelle contre la maladie que l'immunité induite par l'assistance médicale. (Notez que de nouvelles recherches suggèrent que ceux qui prennent le vaccin Janssen n'ont qu'une immunité de 3% après cinq mois, alors que celle de Pfizer est d'environ 50%).

Il est difficile de considérer cette lacune dans l'argumentation de Chomsky comme un simple oubli. Étant donné qu'il est normalement un penseur extrêmement prudent et précis, nous devons supposer que Chomsky veut que toutes les personnes non vaccinées – quel que soit leur statut immunitaire – soient contraintes à l'isolement, même si cela les réduit à la misère.

Selon Chomsky, il semble que le seul critère qui puisse être pris en compte pour déterminer ce qui est « sûr » pour le reste de la société est la vaccination. C'est également ce qu'affirment Big Pharma et les médias détenus par des milliardaires. Mais ils ont une meilleure excuse : ils tirent profit de notre dépendance exclusive aux vaccins.

La tyrannie de la majorité

Revenons à l'analogie de Chomsky. Le problème est qu'elle trouble l'entendement bien plus qu'elle ne l'éclaire.

Ce qu'il veut dire, c'est que si les gens étaient autorisés à inventer leurs propres règles de conduite, à agir selon leurs propres impulsions égoïstes et leur intérêt personnel, il y aurait un carnage. C'est pourquoi nous avons ces règles de circulation.

Mettons de côté la question de savoir si cela provoquerait réellement un carnage et supposons simplement que ce serait en effet le cas. En quoi cela nous aide-t-il à comprendre l'hésitation ou la résistance des gens à se faire vacciner ? En quoi cela nous aide-t-il à clarifier la manière dont nous devons les traiter ?

Dans les sociétés démocratiques, le contrat social repose sur un compromis – entre les libertés individuelles, d'une part, et les besoins plus larges du groupe social en matière de sécurité, d'autre part. Il existe souvent une tension entre ces deux éléments. Dans les sociétés saines, on parvient à une solution après avoir pesé ces besoins contradictoires et décidé, idéalement par un consensus général, lequel doit avoir la priorité dans chaque cas considéré.

Dans les sociétés occidentales, nous avons, pour le meilleur ou pour le pire, traditionnellement accordé une grande autonomie à l'individu. À tel point que, dans le cadre d'une tendance qui a donné naissance à notre forme actuelle de capitalisme néolibéral, les entreprises se sont vu accorder le statut protégé d'individus – comme l'a utilement expliqué Chomsky – ce qui leur permet de s'en tirer à bon compte. Elles empoisonnent notre eau et notre air, tuent les insectes nécessaires à la vie, détruisent les arbres qui sont les poumons de la planète, etc.

Ce que la plupart des gens attendent du contrat social, c'est qu'il offre un équilibre entre la tendance à l'autoritarisme de l'État et à la tyrannie de la majorité, d'une part, et les droits de la minorité, d'autre part.

La difficulté provient largement de notre égoïsme individuel : aujourd'hui je suis dans la majorité, mais demain je peux me retrouver dans la minorité. Les seules personnes qui sont généralement favorables aux majorités tyranniques sont celles qui ne parviennent pas à envisager la possibilité de ne plus appartenir à la majorité.

Bilan comptable

Comment tout cela s'applique-t-il à Covid et aux vaccins ?

Le problème lorsqu'on oblige les gens à accepter les vaccins actuels – ou, comme le fait Chomsky, lorsqu'on insiste pour que seuls les vaccinés soient autorisés à faire les démarches les plus élémentaires de la vie quotidienne, comme aller acheter de la nourriture – est qu'on ignore le principe de proportionnalité. On chasse l'idée de compromis qui est au cœur du pacte social.

La proportionnalité est un facteur capital dans les démocraties – à la fois comme principe de la vie en société et comme mesure pratique permettant aux individus d'évaluer la meilleure façon d'agir. Nous l'utilisons tout le temps comme critère d'évaluation.

Si quelqu'un me crie dessus dans la rue et que je lui donne un coup de poing en guise de réponse, la plupart des gens conviendront que ma réaction était disproportionnée. Si la police m'arrête pour avoir écrit un tweet grossier à une célébrité, la plupart des gens (bien qu'ils soient peut-être moins nombreux qu'il y a un an ou deux) penseront également que la réaction de la police est disproportionnée.

Dans chaque cas, nous portons un jugement sur ce qui constitue un comportement socialement acceptable et sur où se situe la ligne de démarcation entre ce qui est normal, inapproprié ou carrément illégal. Pour parvenir à cette conclusion, nous devons également évaluer le préjudice causé à l'individu et au groupe lorsqu'on décide que quelque chose qui était autrefois acceptable devient inacceptable, ou que quelque chose qui était simplement désapprouvé devient illégal.

Nous nous livrons à une sorte de bilan comptable dans chacune de ces situations, même si nous passons rarement en revue le pour et le contre de manière consciente.

Expérience intellectuelle

Comment alors équilibrer le droit à l'autonomie physique de l'individu qui refuse le vaccin et le désir de la société de se protéger de la pandémie de Covid ?

Comme dans tous les autres cas, il n'existe pas de principe abstrait que l'on puisse invoquer – comme s'il descendait du ciel – pour prendre une décision. Dans les cas difficiles, il faut examiner le pour et le contre avec une attention particulière et éviter de tomber dans l'émotion ou l'hystérie.

Une petite expérience intellectuelle nous permettra de mieux comprendre comment cela pourrait s'appliquer au Covid. Imaginez un instant que nous ne soyons pas confrontés à Covid, mais à une pandémie mondiale d'Ebola.

Imaginez qu'Ebola est aussi transmissible que Covid et qu'il est devenu aussi endémique dans nos communautés. Ebola a un taux de mortalité moyen d'environ 50 % – une personne sur deux qui l'attrape est susceptible d'en mourir.

Dans ces circonstances, comment évaluerions-nous le fait d'imposer des vaccins à la population générale ? Comment traiterions-nous ceux qui résistent à la vaccination ? Et serions-nous d'accord pour les forcer à s'isoler, même si cela risquait de les réduire à la misère ?

Pas de profiteurs

Je pense que, dans ce scénario, la plupart des gens se sentiraient rassurés que tout le monde soit vacciné, à commencer par les enfants. Et la question de forcer les gens à se faire vacciner – en dehors de quelques Témoins de Jéhovah – ne se poserait même pas. Le problème ne serait pas l'hésitation à se faire vacciner, mais la ruée de la population sur les vaccins.

Face à une pandémie d'Ebola, aucune personne saine d'esprit n'aurait de doutes sur la dangerosité du virus, et encore moins sur son existence. Les dangers seraient si grands et si évidents qu'il n'y aurait pas de place pour le doute.

Et pour cette raison, nous ne laisserions pas complaisamment quelques entreprises pharmaceutiques exploiter la pandémie à des fins lucratives. Nos économies entières seraient mises sur le pied de guerre pour trouver de meilleurs vaccins et un plus large éventail de traitements. Faire la chasse aux profiteurs de la pandémie serait certainement considéré comme plus important que de faire la chasse aux malheureux qui n'ont pas été vaccinés.

En d'autres termes, la situation serait totalement différente de celle que nous connaissons actuellement avec le Covid.

Point de rupture

Mon scénario imaginaire ne règle évidemment pas la question de savoir ce que nous devons faire avec Covid. Mais il montre que dans le cas de notre pandémie réelle de Covid – contrairement à ma pandémie imaginaire d’Ebola – les questions du droit de l’individu à l’autonomie et du droit de la société à la sécurité méritent d’être soigneusement pesées. Dans le cas de Covid, les réponses sont loin d’être aussi nettes que Chomsky le prétend. Nous ne sommes pas confrontés à Ebola, ni à quoi que ce soit qui y ressemble même de loin.

Reprenons l’analogie avec le trafic routier.

Même si le code de la route est universellement respecté, un nombre considérable de conducteurs et de piétons sont tués ou gravement blessés chaque année sur nos routes. Pourtant, à tort ou à raison, peu de personnes invoquent cette raison-là pour exiger que les voitures soient interdites. Nous avons mis sur un des plateaux de la balance notre liberté et les avantages que nous procurent la voiture et sur l’autre les décès sur les routes, et décidé que la liberté de circuler en voiture pesait plus lourd que les morts et les blessés.

Dans ce monde post-vaccinal, nous ne sommes pas confrontés au carnage routier causé par un virus Ebola. Le danger pour les personnes vulnérables – du moins dans le monde « développé » hyper-égoïste – a progressivement diminué grâce à toute une série de vaccins, à de rappels et à de meilleurs traitements. Dans la plupart des pays occidentaux, les dangers, même pour les personnes vulnérables, commencent progressivement à se rapprocher de ceux de la grippe.

Le plus gros problème à ce stade semble être que nous avons le Covid et la grippe, ce qui pourrait pousser nos services de santé, déjà mis à rude épreuve et sous-financés, plus près du point de rupture cet hiver. Si nos services de santé peinent à s’adapter à la nouvelle réalité, c’est avant tout à cause du refus politique, qui remonte loin, de donner la priorité aux soins de santé publics plutôt qu’aux profits privés.

Qui est un danger pour qui ?

Le fait que certaines personnes meurent encore du Covid doit certainement être pris en compte, comme c’est le cas pour les décès dus à la grippe ou aux voitures. Mais pendant des décennies, presque personne n’a exigé l’obligation vaccinale contre la grippe, ni l’isolement forcé des personnes qui refusaient de se faire vacciner. Et – encore une fois, que ce soit à tort ou à raison – peu de gens demandent que les personnes possédant une voiture soient condamnées à une amende ou isolées socialement.

Et s’ils le faisaient, la plupart d’entre nous penseraient à juste titre qu’il faut d’abord avoir un débat et peser soigneusement les priorités de la société, plutôt que de dénoncer et d’isoler instantanément ceux qui ne sont pas vaccinés contre la grippe ou ceux qui continuent à rouler en voiture.

Dans le cas du Covid, il y a d’autres facteurs à prendre en compte – en plus du bilan comptable – avant de décider de violer l’autonomie d’un individu en le vaccinant de force ou en lui imposant des sanctions draconiennes en cas de refus :

N La grande majorité de ceux qui doivent ou souhaitent être protégés du virus ou de la menace que représentent les non-vaccinés, peuvent l’être par la vaccination. [??? MN]

N Les non-vaccinés ne sont pas les seuls à représenter un danger pour leurs concitoyens vulnérables. Les vaccinés aussi, car la protection vaccinale s’estompe rapidement, ce qui signifie que les vaccins actuels n’auront qu’un effet limité sur la transmission, à moins de vacciner de force tout le monde tous les quelques mois.

N Les vaccins sont une nouvelle technologie dont les effets à court terme, s’ils sont décevants en termes d’immunité, semblent relativement sûrs [??? MN]. Mais les effets à plus long terme ne peuvent pas encore être pleinement évalués, et nous devrions avoir la prudence de ne pas ignorer ou balayer les inquiétudes des personnes qui seraient obligées de recevoir ces nouveaux vaccins – ou de les injecter à leurs enfants.

N Les gens risquent peut-être leur propre santé en refusant le vaccin, mais – ainsi que nous l’a enseigné l’histoire – nous devrions être extrêmement prudents quant à l’établissement d’un précédent selon lequel ils pourraient être forcés de faire quelque chose contre leur gré parce que d’autres personnes estiment que c’est dans leur intérêt à elles.

Vous pouvez penser que tous les arguments que je viens de citer sont pertinents, ou seulement certains d’entre eux, ou même aucuns. Mais ni vous ni moi n’avons le droit de décider seuls. Tous les facteurs doivent être examinés et pondérés. Le problème, c’est que nous vivons dans des sociétés axées sur le profit, conçues pour maintenir le pouvoir des élites, qui sont incapables de traiter ces questions de manière équitable ou de nous permettre de les évaluer de manière impartiale. C’est précisément la raison de l’effondrement social qui inquiète tant Chomsky – et moi.

Une rhétorique qui divise

Enfin, l'analogie de Chomsky avec la circulation peut être utile, mais pas de la manière dont il l'entendait. Pendant des décennies, nos médias ont préféré se concentrer sur les problèmes causés par les conducteurs ivres, les automobilistes en excès de vitesse, ou même la pollution automobile. Mais ces problèmes, aussi importants soient-ils dans notre vie quotidienne, sont éclipsés par une réalité bien plus terrifiante, à savoir que nos économies dépendantes de l'automobile et du pétrole font payer un tribut suicidaire à notre espèce en détruisant le climat.

Faire une fixation sur un problème peut être un moyen d'éviter de penser à un autre.

Quelque chose de similaire semble se produire avec le Covid. Nous faisons une fixation sur les vaccins et les « anti-vaxx », sur les mesures et les passes – en nous accusant mutuellement – plutôt que sur la réalité que nos sociétés et nos contrats sociaux ont été vidés, il y a longtemps, de leur substance et de leur sens, par des intérêts privés qui ont mis l'État à leur service.

Si les vaccins suscitent des hésitations, c'est parce qu'une partie de la société n'a pas suffisamment peur du virus pour surmonter sa crainte d'une industrie pharmaceutique qui fait passer, depuis longtemps, ses profits avant les gens, ni sa crainte de la mainmise de ces mêmes entreprises sur nos autorités réglementaires.

Appeler à l'isolement forcé des personnes non vaccinées est facile et émotionnellement satisfaisant. Si Tucker Carlson, ou Trump, le faisait, la plupart des gens de gauche comprendraient tout de suite qu'il s'agit là d'une rhétorique inutile qui divise. Cela ne cesse pas de l'être juste parce que c'est Chomsky qui le dit.

Jonathan COOK
Mondialisation.ca, 01 novembre 2021

Article original en anglais :



Is Forced Isolation of the Unvaccinated Really the Left's Answer to the Pandemic ?, publié le 27 octobre 2021.

Traduit par Dominique Muselet pour Mondialisation.ca

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Jonathan Cook, Mondialisation.ca, 2021

Irène Frachon alerte à juste titre sur la composition de la commission Bronner

Fin septembre 2021, Irène Frachon, lanceuse d'alerte du scandale du Médiateur, publiait une tribune dans le Monde où elle s'interrogeait sur la composition de la nouvelle commission chargée de faire la lumière sur la désinformation. Et cela a porté ses fruits !

Contexte. L'Élysée a annoncé le 2 septembre 2021 qu'une commission Bronner était créée afin de :

- Définir un consensus scientifique qui sera mis à disposition du grand public, des médias, des acteurs de la société civile sur l'impact d'Internet dans nos vies de citoyens : notre information, notre rapport à l'autre, notre représentation du monde et de nous-même, notre exposition à des biais cognitifs qui peuvent enfermer,
- Formuler des propositions dans les champs de l'éducation, de la prévention, de la régulation, et de la judiciarisation des entrepreneurs de haine afin de libérer la société des bulles qui enferment une partie de nos concitoyens et nourrissent les extrémismes, la haine, la violence, les dérives sectaires et les obscurantismes,
- Proposer de nouveaux espaces communs de la démocratie, de la citoyenneté, du collectif qui puissent trouver leur place dans le monde numérique, donner du sens à des citoyens isolés,
- Développer une analyse historique et géopolitique de l'exposition de la France aux menaces internationales qui pèsent sur notre démocratie et notre société au travers d'Internet et des recommandations sur les enjeux à porter dans le débat international et européen.

Cette commission est composée, entre autres, du Pr Guy Vallancien, urologue.

Quel rapport avec le Médiateur ?

La justice a récemment condamné le laboratoire pharmaceutique pour « tromperie », les autorités de santé pour « négligence » et les experts pour « prises illégales d'intérêts » dans le scandale du Médiateur. Pourtant, le Pr Vallancien « a été un des fers de lance d'une nébuleuse de médecins de haut rang, [...], qui, depuis des années et sans vergogne, tentent de discréditer, minimiser, voire nier la gravité du drame humain causé par le Médiateur. »

Irène Frachon s'inquiète alors « qu'une telle commission, dont l'un des membres s'est abîmé, non seulement n'apporte aucune réponse raisonnable et raisonnée à la problématique soulevée, mais creuse un peu plus le fossé entre beaucoup de nos concitoyens et les élites qu'ils critiquent, à tort ou parfois à raison. »

Quelques jours après, le Pr Vallancien décide de quitter la commission face à ce qu'il juge être une « campagne de dénigrement ».

Vous pouvez également en apprendre plus sur le Pr Vallancien avec Dominique Dupagne ici : <https://www.atoute.org/n/breve96.html> ou ici : <https://www.atoute.org/n/article240.html>.

https://formindep.fr/irene-frachon-alerte-a-juste-titre-sur-la-composition-de-la-commission-bronner/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=quoi-de-neuf-sur-le-site-du-formindep_37

Pass – témoignages

Humour de l'asymptomatique (site)



Luke



Verdomme !

« Nous refusons de participer à la division de la société et à la stigmatisation » : des acteurs culturels se lèvent contre le Covid Safe Ticket

Alors que le Covid Safe Ticket doit seulement entrer en vigueur à partir du 1er octobre, plusieurs institutions culturelles annoncent qu'elles refuseront d'appliquer une règle qu'elles jugent discriminatoires et contraire à leurs valeurs.

« Une dizaine de théâtres bruxellois (dont La Balsamine, Le 140, le Rideau de Bruxelles, la Montagne Magique, la Guimbarde ou encore le Théâtre Varia ainsi que des centres culturels (La Vénérie, Le Senghor...), des associations professionnelles d'artistes (l'ARFF, Asspropro, Aires libres etc.) et le cinéma Nova ont rédigé un communiqué adressé aux ministres compétents pour dire leur opposition claire et nette à l'instauration d'un COVID SAFE TICKET prévu pour débiter le 1er octobre. » (<https://www.asymptotique.be/masques-pas-muets/>)

Invitées dans Déclic, Virginie Cordier, directrice du centre culturel de la Vénérie et Patricia Santoro, directrice de l'Association des centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles, sont venues dire tout le mal qu'elles pensaient de cet accès réservé à ceux qui peuvent montrer patte blanche en termes de positivité Covid-19.

Elles réclament de pouvoir utiliser le « CIRM », c'est-à-dire, une check-list qui permet à l'exploitant d'une infrastructure permanente de passer au crible les risques liés à la Covid-19 pour son infrastructure. Une grande salle, bien ventilée, le port du masque peuvent aussi réduire le risque. Le Covid Safe Ticket peut être une option, disent-elles, par exemple pour les concerts, où il est compliqué de porter le masque et de garder les distances, mais pas une obligation.

Une lettre ouverte rassemble les arguments de ces institutions.

« Ce mécanisme est contraire à toutes les valeurs défendues par la culture qui garantit un espace protégé à la liberté d'expression et d'opinions, et assure la démocratisation effective en permettant l'accès de tous les publics », dit la lettre.

Pour les signataires, « les opérateurs culturels ne sont pas des agents de la force publique. Leur imposer une obligation de contrôle des publics est une mission en totale contradiction avec les valeurs qu'ils portent ». « Nous refusons de participer à la division de la société et à la stigmatisation de certains publics », affirment-ils.

Les signataires évoquent même un argument épidémiologique : « Nous rappelons que le COVID SAFE TICKET ne garantit pas l'absence de transmission du virus. Le public vacciné pouvant être porteur du virus et le transmettre au public qui présente un test négatif lors de la représentation puisque le public est sans masque dans ce cadre ». Et en déduisent que cette obligation est plutôt un enjeu politique auquel ils refusent d'être mêlés.

« Nous demandons et accepterons uniquement des conditions qui permettent la sécurité sanitaire de nos publics, précisent-ils. Nous rappelons que des études internationales et maintenant belges attestant que les lieux culturels ne sont pas des lieux de contamination (pour rappel, des événements tests à 100% de jauge avec masque ont été réalisés et ont démontré la non dangerosité de nos activités). »

Des réactions violentes

D'autre part, le Covid safe Ticket entraînerait selon les signataires de la lettre des réactions violentes du public : « Certains annulent toutes leurs réservations pour la saison et assurent qu'ils ne reviendront pas dans les lieux qui imposent cette obligation en totale contradiction avec les valeurs portées par la culture. Cette situation qui est de votre unique responsabilité est également imputée aux opérateurs par des mails et des appels violents. »

Ces différents acteurs culturels réclament donc l'annulation de l'obligation et que le Covid Safe Ticket reste un outil optionnel.

Une rencontre est prévue entre ces acteurs culturels et les autorités ce jeudi pour en débattre.

La Lettre

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Par la présente, nous tenons à vous informer de notre désaccord total concernant l'instauration d'un COVID SAFE TICKET et vous annoncer que, sans une possibilité actée dans l'ordonnance de Bruxelles Capitale d'utiliser le CIRM, certains opérateurs refuseront purement et simplement de l'appliquer et n'hésiteront pas à manifester.

En effet, ce mécanisme est contraire à toutes les valeurs défendues par la culture qui :

- Garantit un espace protégé à la liberté d'expression et d'opinions
- Assure la démocratisation effective en permettant l'accès de tous les publics

Les opérateurs culturels rassemblent et font lien avec toute la population, sans exclusion. Nous refusons de participer à la division de la société et à la stigmatisation de certains publics.

Par ailleurs, les opérateurs culturels ne sont pas des agents de la force publique. Leur imposer une obligation de contrôle des publics est encore une mission en totale contradiction avec les valeurs qu'ils portent.

Nous rappelons que d'un point de vue épidémiologique, le COVID SAFE TICKET ne garantit pas l'absence de transmission du virus. Le public vacciné pouvant être porteur du virus et le transmettre au public qui présente un test négatif lors de la représentation puisque le public est sans masque dans ce cadre.

Nous déduisons donc de cette nouvelle obligation, un enjeu politique, celui de la vaccination des publics (jeunes y compris). Cette question est politique et ne concerne pas les opérateurs culturels qui ont pour seule mission de garantir la sécurité des publics qu'ils accueillent.

Aujourd'hui, nous refusons d'être instrumentalisés dans votre gestion de crise hasardeuse (premier secteur fermé, dernier secteur ouvert, incitant à la vaccination) ÇA SUFFIT ! Nous demandons et accepterons uniquement des conditions qui permettent la sécurité sanitaire de nos publics.

Nous rappelons que des études internationales et maintenant belges attestant que les lieux culturels ne sont pas des lieux de contamination (pour rappel, des événements tests à 100% de jauge avec masque ont été réalisés et ont démontré la non dangerosité de nos activités).

Nous demandons donc avec fermeté de pouvoir utiliser le CIRM : 100% CIRM en tout public et en scolaire avec masque au-dessus de douze ans. Le COVID SAFE TICKET doit rester optionnel et ne peut en aucun cas concerner les publics de moins de 18 ans qui devraient uniquement être soumis à l'obligation de porter le masque en tout public et en scolaire.

Par ailleurs, nous vous informons que l'annonce de l'instauration d'un COVID SAFE TICKET entraîne des réactions violentes de nos publics. Certains annulant toutes leurs réservations pour la saison et assurant qu'ils ne reviendront pas dans les lieux qui imposent cette obligation en totale contradiction avec les valeurs portées par la culture. Cette situation qui est de votre unique responsabilité est également imputée aux opérateurs par des mails et des appels violents.

En outre, elle aura clairement un impact sur la viabilité économique des opérateurs et des travailleur.euse.s du secteur.

Pour les raisons évoquées, nous vous demandons de revoir votre position et d'acter que le CST reste optionnel. Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'expression de notre parfaite considération.

ASSOCIATION DES CENTRES CULTURELS (ACC) PATRICIA SANTORO
CHAMBRE DES THÉÂTRES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE (CTEJ)
LA ROSERAIE - EMMA VAN OVERSCHELDE - 0476/ 20.49.49
LA MONTAGNE MAGIQUE - CALI KROONEN - 0478/24.75.46
LA VÉNERIE - ESPACE DELVAUX - VIRGINIE CORDIER

CODECO : les écoles et les théâtres privés d'air

En limitant la jauge des théâtres à 200, malgré des protocoles sanitaires efficaces et éprouvés, le gouvernement étrangle une fois de plus les plus grandes salles du secteur culturel.

Le Théâtre des Galeries, par exemple, qui venait d'inaugurer sa nouvelle « Revue » pour les fêtes, sera condamnée à jouer en déficit dans une salle remplie au quart de sa jauge.

Bâillonner les enfants de six ans et les saltimbanques, pour laisser ouverts les grands magasins et les Marchés de Noël, c'est avoir une conception bien consumériste de la santé.

Avant même la réunion du CODECO, Gwen Breës, un des responsables du Ciné Nova et une des chevilles ouvrières de « Still Standing For Culture », avait tenté l'ironie pour rappeler au gouvernement les derniers épisodes de ce triste feuilleton. (C.S.)

Cher Codeco,

Puisque tu vas peut-être te réunir d'urgence pour prendre des mesures « plus fortes » que celles que tu as prises il y a 5 jours, lesquelles venaient corser celles que tu avais prises 9 jours avant, et qu'il n'y a pas de raison que ça s'arrête de sitôt.

Puisque tu es soucieux qu'on puisse « célébrer Noël plus ou moins normalement », et que le seul moyen d'y parvenir à tes yeux semble être d'« interdire temporairement les activités en salle dans le secteur des loisirs », parce qu'elles sont « difficiles à sécuriser ».

Puisque tu sembles ainsi frappé d'un petit coup de mou, voire d'un brin d'amnésie, je me permets de t'écrire deux-trois choses qui te seront peut-être utiles. Des broutilles, tu me diras. Mais qui me chipotent quand même un peu...

- Jusqu'il y a un mois et demi, les protocoles en vigueur dans les salles rendaient les activités intérieures peu propices aux transmissions, non ? Je me rappelle bien : jauges limitées, distances, port du masque, contrôle CO²... Et puis là, il s'est passé quelque chose que je n'ai pas bien compris. Ce ne serait pas toi par hasard, sous l'impulsion des régions (et singulièrement de Bruxelles), qui aurait abrogé ces protocoles en les remplaçant par le Covid Safe Ticket (CST) ? Tu sais, ce truc avec le mot **SAFE** dedans ?

- Du coup je me posais une bête question : est-ce que ceux qui appellent aujourd'hui à fermer « le secteur des loisirs » ne seraient pas grosso modo les mêmes qui ont répandu dans tout le pays l'impression qu'un QR code pouvait remplacer les gestes barrières, et qui ont décrété en même temps qu'un « événement de masse » commençait à 50 personnes ?

- En octobre, j'ai ce vague souvenir que la critique du CST était politiquement totalement taboue. Tu te souviens ? Au point que, par exemple, une série de lieux culturels qui en contestaient le principe ont été fermement remis sur le droit chemin par des représentants politiques siégeant dans leurs conseils d'administration. Ça m'avait frappé, ça, de la part de partis dont le dialogue est une vertu cardinale. Je m'étais dit : ah, c'est qu'ils doivent être vraiment sûrs d'eux sur ce coup.

- Pourtant (mais c'est sans doute ma mémoire qui me joue des tours), n'avais-je pas lu dans la presse les propos répétés de nombre d'épidémiologistes et de virologues, y compris les plus officiels et les plus médiatisés, qui avaient émis d'emblée des réserves sur le CST, allant jusqu'à affirmer qu'il provoquait l'inverse de ce qu'il était censé faire, à savoir générer plus d'infections ?

- N'aurais-tu pas, dans une belle unanimité avec les régions, choisi d'ignorer ces avertissements, faisant mine à présent de ne porter aucune responsabilité dans la situation, jusqu'à préconiser de fermer à nouveau les lieux culturels pour sauver l'essentiel (Noël et les soldes) ? Ah non, « essentiel » ça ne fait plus partie de ton vocabulaire, c'est bien, tu apprends.

- Es-tu vraiment certain que ces lieux sont « difficiles à sécuriser » ? As-tu jamais songé qu'on pourrait y appliquer des protocoles basés sur les gestes barrières ? Tu vois, ce machin dont on avait pas mal parlé à l'époque et qui semblait même avoir fait ses preuves ? T'inquiètes, rien d'urgent, tu y reviendras sans doute par toi-même après quelques semaines de fermeture... pas quelques mois, quand même !?

Enfin voilà. Tu penses bien, j'en sais rien moi. Je suis pas quelqu'un de compliqué. On me dit de tout arrêter, j'arrête. On me dit de me réactiver, je me réactive. C'est juste qu'à force, j'apprends à décoder les messages et qu'en lisant la presse du jour, j'ai été saisi d'une soudaine envie de faire un petit flashback comme au cinéma et de relire une série d'articles de ces dernières semaines.

Peut-être que tu devrais faire ça plus souvent, relire la presse des semaines et des mois écoulés. Refaire la ligne du temps de tes propres décisions, aussi. Histoire de garder la perspective, le rythme, la narration, de ne pas épuiser les scénaristes ni les spectateurs. Regarde, par exemple, j'ai trouvé ça sur le site de la Région bruxelloise : tu ne trouves pas ça intéressant de relire ce paragraphe aujourd'hui ?
Allez, bonne réunion. Je suis sûr que tu feras au mieux.

Gwen BREËS, 3 décembre 2021

Publié dans La réalité dépasse l'affliction par Contribution extérieure

2. Quel est l'objectif du CST ?

Le Covid Safe Ticket est un outil de gestion du risque sanitaire complémentaire à la vaccination. Il a pour objectif de **protéger la santé de la population** dans différentes situations de proximité physique, tout en permettant de réunir un plus grand nombre de personnes dans un même lieu, avec une diminution des contraintes des autres gestes barrière. Cette mesure doit permettre d'éviter l'aggravation des contaminations et ce faisant, la prise de mesures plus restrictives qui porteraient atteinte aux libertés des citoyens et seraient néfastes pour l'économie. Il doit en effet aussi permettre d'empêcher les fermetures et/ou permettre les réouvertures de services et lieux de loisirs, avec des garanties de sécurité pour les usagers et exploitants. **Le maintien de la vie économique et sociale** est indispensable pour notre Région et nos concitoyens.

Le rôle affiché du « Covid Safe Ticket » sur le site de la Région Bruxelloise

<https://www.asymptomatique.be/codeco-les-ecoles-et-les-theatres-privés-dair/>

Fête de Wallonie... « non merci ! »

Marie-Rose Cavalier-Bohon, ancienne membre du Parlement de Wallonie, a partagé avec nous ce courrier qu'elle a envoyé aux présidents du Parlement wallon, des Membres du Bureau et du Ministre Président du Gouvernement de Wallonie, ainsi qu'aux différents députés. Elle y explique pourquoi elle refuse leur invitation à la cérémonie officielle des Fêtes de Wallonie en cette année 2021.

Mesdames Jacqueline Galant, Sophie Pécriaux, Sybille de Coster-Bauchau, Messieurs J-Claude Marcourt, Manu Disabato, et au Ministre Président du Gouvernement, Mr Elio Di Rupo.

Chères Mesdames et Chers Messieurs les Députés,

Comme ex-parlementaire wallonne, c'est toujours un plaisir pour moi de recevoir une invitation venant d'une Assemblée importante en termes de choix politiques pour notre Région.

Assemblée pour laquelle j'ai tenté de donner le meilleur au travers des compétences qui m'étaient attribuées, car son rôle de relais entre l'U.E., le Fédéral, les entités fédérées et sa tutelle sur les Communes, est déterminant.

L'invitation de ce jour, me laisse plus que perplexe.

En effet, pour assister à cette cérémonie, aux propositions ou bilans politiques des uns et des autres, qui sont pour moi indispensables dans la compréhension des mesures prises en fonction de l'intérêt général, je dois nécessairement présenter « un certificat Covid numérique de l'UE » !!!!

Curieuse, j'ai donc lu les étapes de ce certificat indispensable pour recouvrer la possibilité de voyager et ... plus simplement, d'assister, à quelques km de chez moi, à la mise en valeur de l'Assemblée régionale (https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_2593)

Suite à cette lecture, j'en déduis qu'à chacun de mes déplacements, même pour vous entendre, je dois quand même présenter :

- soit une vaccination complète (très mal nommée me semble-t-il, puisqu'il s'agit d'une thérapie génique qui a obtenu une autorisation de mise sur le marché » PROVISoire, mais que l'on promotionne à tout va !),
- un test PCR (remis au goût du jour sans arrêt, dont les trop nombreux cycles d'analyse (dixit Mr Van Laethem) montrent tout et n'importe quoi... mais ils sont quand même utilisés pour la poursuite des mesures prises suite à « ladite pandémie » !),
- un certificat médical qui atteste ma guérison, tout ceci, de manière à correspondre aux diktats sanitaires et validés par les Assemblées politiques.

Ces diktats sont pour moi, tout à fait disproportionnés, voire mensongers, puisque pour voyager aujourd'hui, même « vacciné », de nouveaux tests sont exigés et doivent être négatifs.

À ce sujet, j'ai sans doute mal lu : « la loi pandémie »... serait-elle la base de l'application de ce certificat de traçage national ou non ?

Comme en France, cette application est-elle décidée ?

Merci de m'éclairer à ce sujet.

Mesdames -, Messieurs les Députés, je dois vous dire que cette invitation « sous conditions » me met mal à l'aise, j'espère aussi que je ne suis pas la seule !!!

Il me faut donc, pour pouvoir fêter notre Région, pour pouvoir vous entendre, vous présenter officiellement le fait que je ne suis pas malade. Ces conditions dépassent mon entendement !

Juste une question encore : allez-vous persister dans cette fuite en avant, vers un monde de surveillance à tout crin, de contrôle partout, même au sein des Assemblées dites démocratiques et citoyennes ?

J'ai juste l'impression en vivant ces difficultés qualifiées de « sanitaires », portées fièrement par les autorités politiques, de vivre un cauchemar !

C'est la raison pour laquelle, ce 18 septembre, lors des Fêtes de Wallonie et jour de mon anniversaire, je ne pourrai pas vous rejoindre pour les raisons invoquées et je le regrette.

Comme dit le Président Macron, « le jour d'après ne sera pas le jour d'avant » !!!! Vous portez ces choix politiques de manière, me semble-t-il, avec obéissance et irresponsabilité. Dommage !

Une toute dernière remarque ; l'Assemblée wallonne fut pour moi, magique de « pouvoir, de savoir, d'espérer ».

Bien à vous, M-R CAVALIER, publié le 11 septembre 2021

Deux pièces jointes si vous avez du temps... et si cela vous intéresse : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/sciences-prospective/bientot-un-identifiant-numerique-pour-tous-1016724>. Bientôt un identifiant numérique pour tous ? | Les Échos Entreprises, institutions internationales et ONG rêvent d'un système mondial permettant d'authentifier l'identité de n'importe qui, n'importe où. www.lesechos.fr

QR code mode d'emploi

En ces temps de crise sanitaire prolongée, qui est malheureusement en train de tourner en crise prolongée de la démocratie, il faudrait, paraît-il, restaurer la confiance dans la parole des autorités publiques.

Et on peut certes comprendre qu'elles s'émeuvent du discrédit dont elles souffrent, notamment en ce qui concerne le domaine de la santé publique.

Il faudrait peut-être toutefois pour cela qu'elles arrêtent de nous mentir avec un aplomb qui frise parfois l'insolence.

Personne n'a oublié la spectaculaire déclaration du Premier Ministre Alexander Decroo, après le comité de concertation du 18 septembre dernier : « L'épidémie est en train de devenir une épidémie des non-vaccinés. La situation à Bruxelles n'est plus ni acceptable, ni tenable » (RTBF, 18/9/2021).

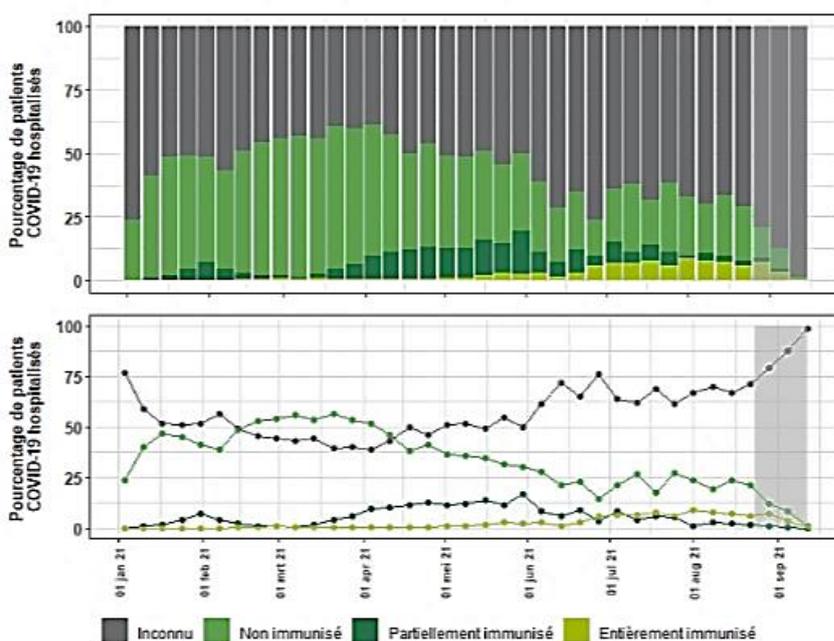
Politiquement, l'objectif de Decroo était limpide : préparer la population à accepter la généralisation du QR code et du Covid Safe Ticket.

Le problème, c'est que cette déclaration repose sur un demi-mensonge. Pour ne pas dire un mensonge tout court.

Car au même moment, l'organisme officiel Sciensano annonçait devoir interrompre « la publication du nombre d'hospitalisation selon le statut vaccinal » car le nombre de patients « au statut vaccinal inconnu » (NDLR : plus de 80%) rendait impossible « de participer à des extrapolations nationales correctes ».

Cette situation étant, selon le même institut, liée « à une chute de la participation des hôpitaux belges à la surveillance clinique hospitalière » (voir document ci-dessous).

Autrement dit, Alexander Decroo se targuait d'une prétendue évolution « alarmiste » des chiffres des malades non-vaccinés... au moment même où son institut officiel avouait ne plus pouvoir lui en fournir !



Source : croisement des données Vaccinnet+ et de la surveillance clinique hospitalière. La surveillance de la capacité hospitalière est utilisée pour déterminer le nombre et le pourcentage de patients COVID-19 hospitalisés non rapportés dans la surveillance clinique hospitalière (statut vaccinal inconnu). Pour plus d'informations sur la surveillance des patients COVID-19 hospitalisés, consultez le point 5.1 du [document questions fréquemment posées](#).

*Non immunisé: patient non vacciné ou n'ayant pas encore atteint 14 jours après la 1^{re} dose d'un vaccin COVID-19 à 2 doses. Partiellement immunisé: patient ayant reçu une 1/2 doses de vaccin depuis au moins 14 jours ou n'ayant pas encore atteint 14 jours après une vaccination complète (1/1 ou 2/2 doses). Entièrement immunisé (cas de percée): patient entièrement vacciné depuis 14 jours ou plus.

La hausse de la proportion de patients hospitalisés au statut vaccinal inconnu est liée à une chute de la participation des hôpitaux belges à la surveillance clinique hospitalière. Cette participation insuffisante ne nous permet plus de réaliser des extrapolations nationales correctes. Dans l'attente d'une meilleure représentativité des données, la publication de l'incidence du nombre d'hospitalisations COVID-19 selon le statut vaccinal est interrompue.

Capture d'écran du site de Sciensano le 22/09/2021

Or quand ils étaient encore partiellement disponibles, c'est-à-dire au trimestre précédent, ils indiquaient une proportion stable de 25/30 % de vaccinés contre 70/75 % de non-vaccinés (1).

Ce seul motif aurait pu, en principe, convaincre les personnes à risque de se faire vacciner. Nonobstant la question des effets secondaires (2), il semble en effet scientifiquement acquis que la vaccination fasse sensiblement baisser les risques d'hospitalisation et de complications graves.

Même si certains chiffres israéliens mettent paradoxalement un bémol à ce bel optimisme (3).

Pour imposer dans l'urgence la généralisation du COVID SAFE TICKET, le gouvernement a pourtant préféré inventer une épidémie de « non vaccinés », et diviser un peu plus la population avec un système de QR code profondément discriminatoire.

À l'heure du bilan, pas sûr que son image ne sorte fort grandie de cette nouvelle entourloupe sanitaire.

Claude SEMAL 19 octobre 2021, publié dans La Chlorouquine

(1) Avec une proportion de « vaccinés » parfois même... en hausse (ce qui est mathématiquement cohérent avec la hausse de la vaccination : avec 100% de la population vaccinée, 100 % des admissions hospitalières le seraient paradoxalement aussi !). En Israël, le premier pays à avoir été massivement vacciné, il y avait début juillet, dans certains hôpitaux, trois personnes vaccinées sur cinq malades hospitalisés avec une forme grave du Covid 19 (« Libération », 6 août 2021) (3).

Ajout de MN : parmi les « non vaccinés », ceux qui n'ont reçu que la première dose et ceux qui ont reçu la deuxième dose il y a moins de 15 jours !!!

(2) Effets secondaires d'ailleurs sous-estimés. Mon fils ayant fait une forte réaction « grippale » à sa vaccination (nez qui coule, maux de tête, toux profonde), je peux témoigner de l'impossibilité de déclarer la chose à qui que ce soit en Belgique. Aux Pays-Bas, où une telle procédure a semble-t-il été mise en place, les « effets secondaires » signalés des vaccins sont dix fois supérieurs à ceux de tous leurs voisins.

(3) https://www.liberation.fr/checknews/covid-19-est-il-vrai-que-la-majorite-des-personnes-hospitalisees-en-israel-sont-vaccinees-20210809_DNY3EN73LBFFJB7CUTWTYCFUI/

<https://www.asymptotique.be/qrcode-mode-demploi/>

Dépôt dans les parlements belges de notre pétition nationale « Pas d'obligation vaccinale contre le Covid-19 ! », déjà signée par plus de 42 000 Belges!

Chers signataires, sympathisants et citoyens belges soucieux de votre santé et de vos libertés fondamentales,

Sachez que la pétition conjointement initiée par les associations Tegenstroom & Initiative Citoyenne et intitulée « Pas de vaccination obligatoire contre le covid-19 ! » a désormais été signée par plus de 42 000 Belges et que le quorum a donc été atteint pour que celle-ci soit soumise à la Chambre des Représentants, mais nous en avons aussi fait un dépôt dans les parlements flamand, Wallon, bruxellois et nous en avons aussi informé le parlement germanophone, étant donné l'enjeu.



Les gens doivent savoir, et les choses bouger. *Le temps de la liberté et du bon sens est venu.* Il est bien évident au vu du nombre important de gens que nous représentons, en réalité bien plus que les seuls signataires, mais les millions de non vaccinés qui ne veulent plus de cette lamentable discrimination et de ce harcèlement intenable, que nous réclamons un droit de parole dans ces hémicycles. Les citoyens, nos concitoyens, doivent pouvoir se faire entendre et ne supportent plus, alors qu'ils sont parmi les mieux informés du pays, de se faire taxer à tous vents de « complotistes » pour empêcher tout débat mature et constructif ! Il faut des auditions équilibrées et de qualité, sans tabou, avec une pluralité d'acteurs et non toujours les mêmes, dont on connaît la proximité de longue date, pour plusieurs d'entre eux, avec le secteur pharmaceutique.



Les signataires ont décidé de sonner le glas de la soumission, de la collusion et de la partialité, et ils défendront fièrement et efficacement leurs libertés fondamentales, ainsi que le droit à disposer de leur corps, droit élémentaire s'il en est.

Ils veulent du courage et de l'intégrité, et surtout des actes en faveur du libre choix et de la transparence. Message est donc transmis largement aux acteurs de terrain, dans un souci de cohérence et de pragmatisme.

Découvrez ici *la lettre envoyée à tous les parlementaires du pays (hormis les sénateurs du fédéral) au sujet de cette pétition* :

https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20211206/ob_f633ad_petition-contre-l-obligation-vaccinal.pdf

Découvrez ici *notre communiqué de presse de ce lundi 6 décembre* :

https://data.over-blog-kiwi.com/1/47/73/60/20211206/ob_24caa3_communique-de-presse-du-6-decembre-2.pdf

Signez cette pétition si vous ne l'avez pas encore fait (les Belges svp, il existe d'autres pétitions pour leurs pays pour les Français, les Suisses, etc.) :

https://www.petitionenligne.be/pas_de_vaccination_obligatoire_contre_le_covid-19

MERCI DE PARTAGER TRES LARGEMENT CES DOCUMENTS, afin que nous soyons des millions de Belges à savoir qu'ils ont tous reçu ces éléments d'information, syndicats compris ! Soyons une majorité de citoyens à avoir eu vent de cette démarche, plus que fondamentale.

Car il faut être clair et bien saisir l'enjeu ici: que vous ayez déjà été vaccinés ou non, accepter pour quiconque le principe de cette obligation avec des vaccins génériques expérimentaux pour lesquels le recul manque, créera inmanquablement un précédent lourd, c'est une véritable boîte de Pandore: l'ouvrir signifie qu'à la moindre « urgence de santé » décrétée telle par des instances supranationales non élues, largement liées aux intérêts pharmaceutiques et aux fabricants de vaccins, il pourra être considéré une fois encore que votre corps ne vous appartient plus et qu'il pourra resservir de déversoir pour toutes les futures nouvelles technologies vaccinales à expérimenter que l'on ne cesse de nous annoncer, de même que les futures pandémies qui vont avec (qu'on ne cesse là encore de nous annoncer inévitables, etc.). Les variants auront bon dos !

Souvenons-nous de l'épisode du H1N1 et voyons avec clarté qu'on ne peut hélas faire confiance aveugle, celle-ci doit se gagner. Vous estimez-vous "satisfaits" ici avec le Covid et l'océan de mensonges auquel vous avez eu droit, jusqu'ici ?.... Soyons sérieux ! Et exigeants/rigoureux, notre (bonne) santé en dépend...

Vos droits ne sont ni à vendre ni à arracher : vous les avez, vous les gardez !

En partenariat avec Tegenstroom!

Ensemble, nous sommes + forts!

6 décembre 2021

Scoop : qu'est-ce que le Great Reset recherche vraiment avec le passe sanitaire ?



2K

Mais en quoi le Great Reset a-t-il vraiment besoin du passe sanitaire pour se mettre en place ? Cette question dont on pressent l'importance grandissante depuis plusieurs semaines, et qui s'impose aujourd'hui comme la charnière explicative des politiques publiques, donne lieu à de nombreuses supputations. Il ne suffit en effet pas d'écouter les discours de la caste appelant tous à une ségrégation contre les non-vaccinés pour comprendre l'intention fondamentale de cette innovation. C'est en plongeant dans l'un de tes blogs de l'entreprise transnationale française Thalès que l'on comprend la stratégie d'ensemble qui se met en place, et les étapes qui suivront.

Peut-être vous êtes-vous demandé, comme moi, quelle mouche avait brutalement piqué Emmanuel Macron le 12 juillet lorsqu'il a annoncé la mise en place d'un passe sanitaire restreint dès le mois d'août. Il est encore trop tôt pour avoir toutes les réponses aux questions qui peuvent se poser, notamment sur le poids exact de l'industrie pharmaceutique dans les décisions politiques (on pense ici aux disparitions étonnantes de certains chefs d'État hostiles à la vaccination, qui laissent à penser que des méthodes de persuasion parfois assez violentes sont utilisées dans le milieu... l'Histoire éclaircira ces affaires). Les langues commencent toutefois à se délier dans les milieux industriels, et ce qu'on apprend ne manque pas d'intérêt.

Thalès au coeur du passe sanitaire

C'est en allant sur le blog de l'entreprise Thalès (en anglais) qu'on comprend dans quelle cohérence d'ensemble s'inscrit cette première étape du capitalisme de surveillance qui s'appelle le passe sanitaire. Thalès entend en effet proposer une solution globale d'identité numérique et nous expose avec une forme de naïveté comment ce projet va se déliner.

Thalès écrit donc :

So-called digital « vaccination passports » will play a key role in enabling citizens to access all manner of services and will act as a precursor to the rollout of mobile digital IDs.

(Les passeports vaccinaux joueront un rôle-clé dans la capacité des citoyens à accéder à toutes sortes de services et agiront comme des précurseurs au passage vers l'identité numérique sur téléphone portable).

Le passe sanitaire est donc un « précurseur » ! L'anticipation d'un système généralisé où l'identité ne sera plus établie par un document officiel « autonome » comme une carte d'identité, mais bien par un « portefeuille » numérique conservé sur un cloud et une application dont l'archivage échappera à l'utilisateur. Autrement dit, il s'agit de nous habituer à changer de mode d'établissement de notre identité.

Un portefeuille digital pour accéder aux services publics

Sur le fond, Thalès ne cache pas l'ambition « centrale » du passe sanitaire, qui est de devenir une plate-forme d'accès aux différents services publics disponibles sur Internet. Pour ce faire, le passe-sanitaire repose sur un « wallet », un portefeuille numérique, pour lequel la Commission Européenne a d'ores et déjà posé les bases.

In both cases, the deployment of a digital wallet – primarily for digital driving licenses – will act as a gateway and the foundations for other vital government services, such as health passes.

(Dans tous les cas, le déploiement du portefeuille digital – initialement pour le permis de conduire – fonctionnera comme une plateforme d'accès et des piliers pour d'autres services publics vitaux, comme les passes sanitaires.

On comprend donc que le passe sanitaire est la face émergée d'un iceberg technique qui se constitue progressivement, et qui va bouleverser la notion d'identité « administrative ». Désormais, les citoyens seront directement gérés par un Big Data qui permettra de leur donner accès à certains lieux ou à certains services par le contrôle de l'intelligence numérique.

Quand le portefeuille digital remplacera le passeport

Dans la palette de services que « l'ID numérique » devra rendre, on trouve en particulier le remplacement en bonne et due forme du bon vieux passeport actuel. Celui-ci sera bientôt rangé aux oubliettes de la préhistoire et remplacé par une application sur un téléphone, où toutes les données individuelles seront centralisées.

Last but certainly not least, the EU Digital Identity will allow citizens to use their documentation across the entire region.

(Enfin et pas des moindres, l'identité digitale européenne permettra aux citoyens d'utiliser leurs documents à travers tout le continent).

On se souvient que l'Europe s'était fondée sur l'aspiration à un continent sans frontière et sans contrôles d'identité. Subrepticement, on est passé à une Europe avec des contrôles universels poussés à un point inconnu jusqu'ici. C'est sans doute le progrès des Lumières qui veut ça.

Portefeuille digital et euro numérique

Mais c'est une autre fonctionnalité du « wallet » qui doit retenir l'attention, car elle rejoint le projet d'euro numérique que nous avons évoqué cette semaine. Il s'agit de l'utilisation du portefeuille digital comme moyen de paiement.

It gets really exciting when you realise that the wallet can host both digitalised identity and payment credentials. This could allow people, for example, to pay a deposit on a new apartment or settle an outstanding speeding fine directly from their smartphone.

(Cela devient exaltant de penser que le portefeuille digital peut héberger à la fois une identité numérique et des moyens de paiement. Ceci permettrait aux gens, par exemple, de payer une caution pour un nouvel appartement ou de régler une amende pour excès de vitesse directement depuis un smartphone).

On y vient, donc : le passe sanitaire devrait déboucher sur une ramification future, le paiement en ligne, par exemple des impôts ou des amendes. Ou du loyer. Ou des traites sur un emprunt bancaire...

Bref, si l'on se souvient que l'euro numérique serait à la main complète de la Banque Centrale Européenne, l'espace de liberté qui restera au consommateur pour arbitrer ses dépenses va devenir de plus en plus contraint. Du propre aveu de Thalès, en effet, l'État saura tout de vous, y compris de votre situation financière ou bancaire.

La porte ouverte au crédit social

On va bien dans quel état de dépendance ce système entreprend, sans que ce projet ne soit publiquement explicité auprès des citoyens, de placer les individus. Se met en place une architecture qui rendra possible le « crédit social » à la chinoise : le wallet contiendra des marqueurs indiquant qui n'a pas payé ses impôts, ou ses dettes, qui a roulé trop vite, qui a tardivement réglé sa pension alimentaire. Et si le marqueur apparaît, l'individu sera interdit d'accès à certains services, ou à certains achats.

Peu à peu, il sera marginalisé, sans possibilité de s'y opposer.

C'est bien à cela que sert le passe sanitaire. Il n'est pas une fin en soi. Il est un début, un précédent, une mise en bouche. Vous savez désormais dans l'attente de quoi il sera maintenu après le 15 novembre.

Éric VERHAEGHE, 20 août 2021

Lettre ouverte aux présidents des conseils de l'Ordre et à tous mes confrères cliniciens

Chers amis, Lettre ouverte aux autorités que mon papa (médecin retraité et chercheur vivant en France et vacciné à regret) a rédigée après avoir enfin creusé les sujets Covid-19 et vaccins. Ces sujets ne l'avaient pas fort intéressé jusque-là, puis il a décidé d'ouvrir les placards... et gloups. 6 pages qui valent la peine d'être lues et diffusées intelligemment je trouve. Amicalement, Julie STEVENS à La Hulpe.

Marsac le 01/10/2021

Cher Confrère,

Je suis médecin, retraité depuis 5 ans et fort de 45 ans d'une expérience clinique particulièrement éclectique : médecine hospitalo-universitaire, médecine interne, médecine générale (en Belgique) et cardiologie (en France). Depuis ma retraite, je ne n'avais suivi que de loin l'épidémie de Covid-19 jusqu'à ce que, il y a quelques mois, suivant les conseils des « autorités » politiques et sanitaires, je reçoive, la seconde injection du Vaccin Astra-Zeneca. Or, depuis lors, je souffre de douleurs musculaires diffuses et de transpirations à l'effort qui me donnent le sentiment d'avoir vieilli de 10 ans. Ces effets secondaires invalidants ainsi que l'émergence évidente, dans mon entourage proche, d'autres effets secondaires nullement bénins et d'une défiance croissante vis-à-vis des contraintes imposées par ces « autorités » m'ont poussé à tenter d'éclairer au mieux ma lanterne. Et si j'écris cette lettre, c'est parce que je sors atterré de ce que j'ai découvert.

J'ai très logiquement cherché d'abord les données scientifiques et médicales objectives concernant cette nouvelle maladie, mais en y incluant intentionnellement le discours de ces confrères cliniciens éprouvés ou de ces scientifiques à la compétence incontestée que ces mêmes « autorités » et la plupart des médias qualifient – depuis la pandémie – de « complotistes ». La raison en est que l'Histoire nous a très souvent appris que les « complotistes » vilipendés un temps par les « autorités » en place s'avèrent devenir, quelques années plus tard, des héros, des « résistants » au pouvoir en place et des sauveurs de notre humanité et de ses valeurs profondes. Nous applaudissons ainsi aujourd'hui ceux qui ont résisté aux autorités nazies comme ceux qui se battent pour la défense de ces mêmes valeurs en Afghanistan, en Russie ou en Chine. Notez que ces « complotistes » sont toujours, au départ, largement minoritaires. La vérité et la vertu exigent du courage et riment rarement avec le discours majoritaire du pouvoir en place.

J'ai eu la chance de découvrir, dès le début de mon enquête, une vidéo publiée en juin dernier par un médecin étasunien de réputation internationale, le Dr Richard Fleming [1]. En quatre heures de conférence, il brosse un tableau du « dessous des cartes » de cette épidémie qui font frissonner d'horreur en moi autant le passionné de science que le vieux clinicien. Son discours me convainc parce qu'il fonde ses propos exclusivement sur des faits objectifs, vérifiables et incontestables (émanant de documents publiés par les institutions qui ont « autorité » dans leur domaine). Je suis de plus particulièrement sensible à son discours parce qu'il a une formation et une expérience très proche de la mienne (clinicien en médecine interne et cardiologie et chercheur depuis 53 ans). Son palmarès est prestigieux : 500 publications scientifiques et une théorie des maladies cardiovasculaires aujourd'hui reprise dans les classiques « textbooks » de cardiologie. Quant à son enquête – fouillée et compétente –, elle présente tous les signes d'une grande rigueur scientifique et morale. Comme les conclusions qu'il tire de son enquête sont diamétralement opposées à ce que nous présentent lesdites « autorités », il me semble que, selon leurs critères, son discours devrait être qualifié de « complotiste ».

Le scientifique et le clinicien en moi se trouvent donc confrontés à un dilemme moral. Si je pratiquais encore, devrais-je me fier aveuglément aux contraintes imposées par les « autorités » ou au contraire écouter mon « intime conviction » – à savoir que ses propos sont fondés – et donc entrer en « résistance » ? Heureusement, je ne pratique plus la médecine, ce qui m'offre une liberté d'expression que n'ont plus les cliniciens en fonction puisque ceux qui ne soumettent pas aux règles imposées par lesdites « autorités » sont menacés de perdre leur autorisation de pratiquer.

Ce problème « moral » est en réalité extrêmement grave et repose, à mon sens, sur la question de la légitimité (et des limites) de cette « autorité » que s'attribuent aujourd'hui certaines institutions politiques, scientifiques et sanitaires au nom de l'idée qu'elles se font du bien public et de leur fonction dans la santé des citoyens. La fonction des politiciens est de gérer au mieux l'organisation de la société, celle de la Science de présenter des données objectives aux preneurs de décision et celle des institutions sanitaires d'organiser au

mieux le réseau de la santé et l'information des médecins. Jusqu'ici, toutes ces institutions sont largement diffusées par la plupart des médias.

Aucune de ces institutions, toutefois, n'est en droit de se substituer aux médecins cliniciens dans les décisions qu'ils prennent, en âme et conscience, dans le dialogue singulier qui les lie (par la confiance) à leurs malades. C'est là une fonction spécifique à la profession médicale. Même un conseil de l'ordre n'a pas le droit d'intervenir de façon coercitive sur la liberté de conscience du médecin. Il contreviendrait ainsi gravement aux principes mêmes qu'il est censé défendre : ceux du serment d'Hippocrate (qui sacralise la valeur de l'individu et du dialogue singulier) et celui, fondamental, du « primum non nocere ». Il est particulièrement regrettable de constater que, dans cette pandémie, les premiers concernés par le respect de ces principes – les médecins généralistes – ont été totalement écartés des lieux de décision au profit de spécialistes certes pointus, mais inévitablement moins concernés que ces derniers par la dimension humaine du problème.

Les contraintes qu'imposent aujourd'hui ces « autorités » à la liberté diagnostique et thérapeutique des médecins sont incompatibles avec les valeurs sacrées de leur métier, valeurs auxquelles ils ont tous juré fidélité au début de leur carrière. Au vu de la tournure que prennent les événements dans cette pandémie, j'en viens à penser que le serment d'Hippocrate qui lie tous les cliniciens – mais ne contraint aucune institution – constitue le dernier rempart de la défense des valeurs humaines fondamentales face à la puissance manipulatrice et médiatique des mondes politiques, économiques et même scientifiques. Après tous les scandales (sang contaminé, grippe H1N1, Mediator, Vioxx, etc.) qui ont ébranlé ces honorables institutions, il faudrait être d'une grande naïveté pour croire encore en l'absolue pureté de leurs motivations.

Ces institutions, à l'image de toute notre société, ont quasiment sacralisé la Science. Cependant, quarante ans de réflexion profonde sur les rapports entre science et médecine m'ont fait clairement comprendre que ce mode de connaissance est, par principe (d'objectivité, de causalité et de réductionnisme) aveugle à la dimension subjective de la réalité. Cela signifie que la Science appliquée unilatéralement à la médecine est aveugle à la réalité du sujet. Elle ne peut voir dans l'organisme humain qu'un objet dénué de toute « profondeur ». C'est d'ailleurs cette « cécité sélective » de la Science qui explique son incapacité – avouée par tous les chercheurs honnêtes – à définir la vie et la conscience.

La « scientocratie » [2] est en réalité la philosophie qui, jusqu'ici, a inspiré la logique décisionnelle des « autorités » sanitaires et politiques, mais cette philosophie souffre d'une « inhumanité » intrinsèque. C'est donc le rôle, me semble-t-il, des vrais cliniciens de rendre au sujet et à l'individu une place centrale face aux arguments objectifs, mais exclusivement statistiques des autorités sanitaires et politiques.

La remarquable vidéo du Dr Fleming a le désavantage de durer quatre heures et d'entrer souvent dans des détails techniques qui ne sont vraiment pertinents que pour des initiés. Il me semble toutefois que son message devrait être connu de tous les cliniciens embarqués en confiance (par naturelle « soumission à l'autorité ») dans une entreprise d'envergure mondiale qui a fait sauter tous les verrous de sécurité mis en place depuis des décennies par nos institutions démocratiques : le code de Nuremberg (1946), la convention internationale en matière d'expérimentation humaine (1966), la déclaration d'Helsinki sur l'éthique de la recherche (1964), la convention sur les armes biologiques (1975) et – ce qui devrait intéresser les membres des conseils de l'ordre – le code éthique de l'association des médecins américains.

Aujourd'hui je suis vraiment en colère et je sais ma colère juste. Les « autorités » auxquelles je m'étais fié ont trompé ma confiance et continuent à tromper (par négligence ou compromission, je ne sais) celle de mes pairs à propos

- (1) de la fiabilité du travail de contrôle des essais cliniques avant la mise sur le marché des vaccins,
- (2) de l'efficacité des vaccins et, plus grave encore,
- (3) de leur toxicité. Toutefois, personnellement, ce qui a le plus violemment heurté mon « âme » de chercheur et de médecin, c'est
- (4) l'occultation délibérée par des « autorités » scientifiques et politiques de l'origine non pas « naturelle », mais « chimérique » (artificielle) du virus responsable de la pandémie.

I — Fiabilité des études préliminaires :

La FDA et l'ANSM ont accordé aux industriels du médicament l'autorisation de la procédure d'urgence (EUA) malgré le non-respect d'une de ses conditions impératives, l'inexistence d'alternatives thérapeutiques. Ceci leur a permis de raccourcir la durée des expérimentations de 10 ans à 11 mois. De plus, les instances responsables de la vérification des expérimentations (FDA, ANSM) – entièrement pilotées par ces industriels – n'ont pas fait correctement leur travail de lecture critique des statistiques des résultats publiés. Une lecture plus attentive (dénoncée par Fleming et d'autres experts [3] leur aurait montré une réalité qu'aujourd'hui

même les « autorités » acceptent, à savoir que le vaccin ne protège ni du risque de réinfection, ni du risque de contagion, ni (bien évidemment) d'une infection par les inévitables variants.

2— Efficacité du vaccin :

Une lecture critique des essais cliniques réalisés avant mise sur le marché montre que l'efficacité (voisinant les 90 % selon les industriels) a en fait été évaluée sur base d'un paramètre – le « risque relatif » – qui n'a pas de signification clinique alors qu'exprimé sur base du paramètre cliniquement pertinent généralement utilisé (le « risque absolu »), cette efficacité voisine plutôt les 1 %. La « manipulation » des chiffres (et de l'incompétence des citoyens et des médecins en matière de statistique) est flagrante, mais inacceptable. De plus, une lecture attentive démontre, à partir des résultats présentés par les firmes que, par exemple, l'efficacité des vaccins n'est pas statistiquement significative chez les sujets de plus de 70 ans, pourtant les premiers bénéficiaires du vaccin. Si j'avais su cela, jamais je ne me serais fait vacciner.

Quant aux études faites après mise sur le marché, on trouve – quand on les cherche – des preuves accablantes de nombreux cas d'infections et d'hospitalisations pour la Covid-19 chez des patients dûment vaccinés.

3— L'étude critique de la toxicité potentielle des vaccins est encore plus effrayante.

Le « rapport bénéfice/risque » avancé par les firmes correspond à une grossière manipulation des statistiques. Des responsables compétents n'auraient jamais permis sa mise sur le marché en temps normal. Aujourd'hui que des millions de gens ont été vaccinés, la chose est évidente. Le site américain de recensement des « effets indésirables » des vaccins (VAERS) recense en mai 2021 plus de 4 000 morts et 17 200 effets secondaires sévères. Une étude européenne de pharmacovigilance recense, elle près de 20 000 morts et 800 000 cas d'effets secondaires jugés « graves ». En France, l'ANMS recensait en juillet 2021 900 décès et 8 700 cas d'effets secondaires graves pour le seul vaccin Pfizer. Pour rappel, l'épidémie de grippe porcine en 1976 aux EU (célèbre scandale sanitaire) a été arrêtée quand on a recensé 25 morts après une campagne de publicité semblablement orchestrée par les « autorités » politiques et sanitaires qui avait amené 46 millions d'États-Uniens à se faire vacciner.

Le statisticien en santé publique (l'autorité ultime de la « scientocratie ») va mettre ces chiffres en balance avec le nombre (supposé) de « vies sauvées » grâce au vaccin. Aux yeux de tout médecin vivant une relation de confiance avec son patient (la base du serment d'Hippocrate), ce calcul est inacceptable parce qu'en prescrivant ou administrant un médicament qui peut causer la mort ou un handicap grave à son patient il n'est en rien excusable puisque, s'il connaît le risque statistique du vaccin qu'il propose, il est déontologiquement obligé de donner cette information à son patient et d'obtenir son consentement « libre et éclairé ». En rendant le vaccin obligatoire, les « autorités » sanitaires et politiques bafouent ouvertement ces principes fondamentaux de la médecine au nom de statistiques portant sur l'incidence (potentielle) et la mortalité (inférieure à 0,1 %) d'une maladie virale « naturelle » (cf. point 4).

Mourir de la Covid est certes un drame pour les proches, mais cette mort est « naturelle » (pour autant qu'on croie le virus de la Covid-19 naturel). Par contre, mourir à cause d'un vaccin qu'on a forcé le médecin à administrer ou le malade à accepter contre sa volonté, sa conscience dûment éclairée ou son intime conviction est tout simplement un sacrilège, une atteinte inacceptable aux valeurs fondamentales (sacrées) de l'homme. C'est là que moi personnellement je décide d'entrer en résistance et de donner raison à tous ces citoyens anonymes et soignants de plus en plus nombreux qui, se fondant sur leur profonde intuition (l'intime conviction), s'opposent aux directives des autorités. L'attitude de ces autorités politiques et sanitaires est aujourd'hui inacceptable du point de vue de l'éthique médicale. En dépossédant les médecins de leur fonction spécifique, elles se rendent en réalité complices de ce que certains appellent un « crime contre l'humanité ».

4— Du caractère « naturel » du virus de la Covid-19.

Toutes ces « révélations » génèrent chez moi une profonde colère, mais celles qui, dans cette vidéo, m'ont personnellement le plus effrayé sont d'ordre scientifique et pas médical. Elles concernent la protéine spike, l'acteur majeur de cette pandémie et la cible visée par les vaccins. J'ignorais, avant la lecture de cette vidéo, que cette protéine (les « épines » du virus) commune à tous les coronavirus est, dans le cas du SARS-Cov 2, une pure « chimère » c'est-à-dire le résultat de manipulations génétiques menées patiemment depuis 20 ans dans des laboratoires de virologie largement financés par le ministère de la Défense (!!!) des EU (laboratoire de Ralph Baric) puis « améliorés » par des virologues chinois dans l'institut de Wuhan (laboratoire de Shi Zhengli). Ces études portant sur le « gain de fonction » des virus visent à « améliorer » la virulence du virus pour la race humaine et sa capacité à pénétrer dans le cerveau. C'est donc indubitablement une arme biologique. Ces bricoleurs de virus ont en effet « inséré » dans la protéine spike du coronavirus de la chauve-souris (H4U4), totalement inoffensif pour l'homme, des fragments du virus du sida (insert de 590 acides aminés) et de celui de l'hépatite C ainsi qu'un court « insert » appelé PRRA constitué de 4 acides aminés

(codés par 12 nucléotides) absents de toutes les autres souches naturelles de coronavirus et impossibles à attribuer à des mutations naturelles puisqu'il faudrait qu'apparaisse simultanément la mutation de 12 nucléotides successifs du génome.

De plus, en déformant la protéine, ces trois inserts ont créé à son extrémité un domaine dit de type « prion », c'est-à-dire semblable à l'agent de la vache folle. Et, de fait, on peut induire expérimentalement ce type de maladie (encéphalopathie spongiforme) chez les souris génétiquement modifiées (dites « humanisée ») après infection par le SARS-Cov-2. Le SARS-Cov-2 est donc, incontestablement à mon sens, un virus artificiel – une « chimère » – dont la création a contourné tous les processus de sélection naturelle. Tous les gouvernements impliqués dans la mise au point de cette chimère (les EU, la Chine, mais aussi la France cofondatrice de l'institut de Wuhan) se sont empressés de nous faire passer ce virus pour une zoonose (le célèbre pangolin) ou le résultat de mutations (naturelles). Mais une chimère n'est pas un mutant (naturel) et j'ai le sentiment que tout est fait « quelque part » pour que cette vérité embarrassante – mais cruciale dans le procès de la thèse du complotisme – soit tue.

5— De la vaccination obligatoire et généralisée.

Nous devons prendre conscience, nous médecins cliniciens, que les vaccins actuels contre ce « monstre » de la biotechnologie forcent nos propres cellules à synthétiser en millions d'exemplaires cette protéine chimérique imaginée et créée de toutes pièces par des scientifiques irresponsables. Le simple principe de précaution devrait nous pousser à redoubler de vigilance vis-à-vis de ce vaccin doublement atypique (technologie à ARN messenger/nanoparticules lipidiques et antigène spike artificiel), mais les médecins généralistes, témoins les plus concernés par la santé individuelle de leurs patients et source la plus fiable des éventuels effets secondaires ont été écartés des centres de décision gérés par les autorités politiques, sanitaires et scientifiques. Avec un an et demi de recul, nous disposons aujourd'hui de statistiques de mortalité, de létalité et du rapport bénéfice/risque des différents vaccins commercialisés. Nous avons le devoir de les analyser objectivement et, personnellement, ils me glaçant d'effroi.

Alors que le risque de mourir est quasiment nul pour un Covid « naturel » entre 0 à 14 ans, il est non nul pour l'administration du vaccin. Or, cette seule réalité n'empêche pas les autorités de prévoir une vaccination obligatoire de tous les enfants.

Dans la tranche d'âge entre 15 et 44 ans, le rapport bénéfice-risque est à peu près égal à 1 (seuil maximal admissible), mais si on évalue ce même rapport chez les sujets sans « comorbidité » (c'est-à-dire la majorité de cette population), il grimpe à 3 (1,5 à 4,4), ce qui signifie qu'il est trois fois plus toxique qu'efficace. Un parent ou un patient dûment éclairé de ces chiffres refuserait très certainement le vaccin. Comme personne n'est en droit de prétendre remplacer la responsabilité parentale ou personnelle dans une telle situation, les « autorités » ont balayé ce droit et manipulé l'information au nom d'une « immunité collective » dont nous savons aujourd'hui qu'elle ne sera jamais réalisée par les vaccins puisqu'ils ne protègent ni des réinfections, ni de la contagiosité, ni des variants.

Il est plus que temps, me semble-t-il, messieurs les présidents des conseils de l'ordre et chers confrères cliniciens, d'ouvrir nos yeux à des réalités que les « autorités » impliquées jusqu'au cou dans une politique unilatérale ne peuvent pas regarder en face sans perdre la face. Nous avons maintenant un recul suffisant face à cette maladie nouvelle. Le corps médical – et en particulier les omnipraticiens, premiers acteurs responsables dans une pandémie, et les conseils de l'ordre, seuls remparts officiels de l'éthique médicale – peut-il continuer à se « soumettre à une autorité » qui nous a dépossédés de ce qui fait toute la valeur éthique de notre métier, sa « densité humaine ». Comme le rappelle à plusieurs reprises mon collègue Richard Fleming : « Qu'en est-il si ceux qui prétendent soigner le problème (les "autorités" politiques et scientifiques et l'industrie biotechnologique) sont aussi ceux qui l'ont créé ? »

Si, après avoir visionné en intégralité la vidéo du Dr Fleming et, si possible aussi, celle de Christine Cotton ou du Dr de Lorgeril (deux spécialistes français de la lecture critique des statistiques dans les études cliniques) vous continuez, chers confrères à accorder votre confiance au discours des « autorités », je crains fort que vous ne puissiez rétablir – quand la vérité sera enfin établie – la confiance de la population en une médecine qu'elle jugera, à juste titre, très sévèrement.

Tout le monde sait que la pandémie a créé en quelques mois une vague de décès (en rien comparable à celle la grippe espagnole ou de la peste), une secousse sans précédent de l'économie mondiale, mais aussi quelques heureux, les neuf nouveaux milliardaires de l'industrie du vaccin et des tests biologiques. À titre d'exemple, le patron de la firme Moderna – qui ne cache pas publiquement son rêve de créer une médecine préventive fondée sur la manipulation (le « piratage », dit-il même) du génome, le plus précieux trésor de chaque organisme vivant que la Nature a mis plusieurs milliards d'années à sélectionner. En apprenant que ses gains personnels en 2020 (4.3 milliards de \$) ont été exemptés d'impôts (cadeau de l'État du Delaware), et placés

dans des paradis fiscaux (cadeau de la Suisse qui abrite le siège social de sa société), j'ai peine à croire en la pureté des objectifs humanitaires de ce genre d'industrie. Il est très loin le temps où le Dr Sabin, inventeur du vaccin de la polio, avait fait don de son brevet aux enfants de l'humanité.

La seule façon, me semble-t-il, chers confrères – et mon exhortation s'adresse également à tous les soignants, parents et jeunes – de résister à la puissance de ces géants est, je pense, d'entrer massivement en « résistance » et d'unir les voix de plus en plus nombreuses de ceux qui devinent – sans souvent pouvoir le démontrer – que quelque chose de fondamental à l'homme est en train de pourrir dans notre société capitaliste et hyperlibérale. En tant qu'humain, médecin, père et grand-père soucieux du devenir des générations futures, il me semble que cette démarche relève du noble « devoir civique ».

Très confraternellement,

Jean STEVENS, 82 140 Saint Antonin (France), 19 octobre 2021

P.S. Au moment d'envoyer cette lettre, j'apprends la courageuse démission de l'ordre des médecins d'un médecin de Montpellier à qui ses « autorités sanitaires » avaient refusé qu'il publie des résultats (très inquiétants) concernant les effets secondaires graves dans 83 EPHAD.[4] Il souligne au passage l'inquiétante augmentation des effets secondaires du vaccin Pfizer (+160 % en deux mois).

[1] « Event 2021 » par le Dr Richard Fleming, version doublée vocalement en français : <https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/fleming-presentation>

[2] Terme que j'emprunte au doyen du barreau de Grenoble, Me Jean-Pierre Joseph <https://www.francesoir.fr/opinions-entretiens/pass-sanitaire-ou-pass-suicidaire>

[3] Par exemple Christine Cotton, biostatisticienne forte de 23 ans d'expérience dans la lecture critique des essais cliniques

<https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/debriefing-de-christi...>

[4] <http://youtu.be/Vdg4vVmFy5g>

<https://nouveau-monde.ca/lettre-ouverte-aux-presidents-des-conseils-de...>

URL de cet article 37461 : <https://www.legrandsoir.info/lettre-ouverte-aux-presidents-des-conseils-de-l-ordre-et-a-tous-mes-confreres-cliniciens.html>

« On nous met le pistolet sur la tempe » - Quatre soignants témoignent



Il est historique que des soignants soient suspendus pour leur refus d'un vaccin en phase d'expérimentation. Alors que la Suède mais aussi le Danemark, la Norvège et la Finlande viennent de suspendre de leur côté le vaccin du laboratoire Moderna suite à une forte augmentation du nombre de myocardites et péricardites chez les moins de 30 ans, beaucoup de soignants en France souhaitent témoigner sur ce qu'ils vivent, entre survie financière et doutes sur ces vaccins.

On pense souvent au personnel hospitalier lorsque l'on parle des médecins suspendus depuis le 15 septembre, or ce sont aussi les pompiers, les éducateurs spécialisés et les aides-soignants dans les foyers d'aides aux personnes handicapées, ou encore les personnels administratifs des établissements de santé, jusqu'aux comptables, jardiniers, personnels de restauration, etc.

© DR / FS. Thierry, Christelle, Béatrice et Henri témoignent :

« On veut être libre de notre corps »

Nous vous proposons dans cet entretien de découvrir l'histoire de quatre soignants de divers domaines. Se sentant trahi par le

gouvernement français et par les autorités de santé, Thierry, dont les diplômes ne lui permettent pas « de pouvoir se retourner » pour trouver du travail en dehors des activités de pompier ou d'aide-soignant, juge que cette obligation revient à lui mettre un « pistolet sur la tempe ».

Certains leur reprocheront de transmettre le virus dans les établissements de santé. Eux s'accordent sur la peur d'un vaccin en phase d'expérimentation, dont on sait aujourd'hui qu'il n'empêche pas la contamination. Béatrice, aide psychologique en économie sociale et familiale, raconte son histoire : obligée de se vacciner contre l'hépatite B, déjà pour garder son travail à l'époque, elle a fait une mauvaise réaction à ce vaccin près de 20 ans plus tôt, développant des pathologies auto-immunes. Cela ne constitue pas pour l'instant une contre-indication ; en attendant qu'elle obtienne cette dérogation, elle ne peut plus exercer son travail et donc ne peut plus toucher son salaire le temps de la suspension.

Christelle, infirmière, souhaite compléter son témoignage vidéo par cette lettre :

« C'est affligeant de nous avoir demandé de travailler en étant positifs asymptomatiques malgré nous (par faute de personnel) et que maintenant, on nous accuse de contaminer des gens et d'être le véhicule de ce virus. Ce passe sanitaire n'est qu'un moyen de contrôle politique, en aucun cas sanitaire, car le fait d'être vacciné n'empêche pas la transmission du virus donc invalide totalement la logique du passe ! Si c'était réellement sanitaire, on renforcerait les équipes, on ouvrirait des lits, mais on n'emploierait pas de vigiles à la place ! Pourquoi ne pas avoir abordé davantage le sujet de comment renforcer notre système immunitaire ? Pourquoi bloquer les traitements trouvés par de grands chercheurs ? Pourquoi tout miser sur la vaccination ? Ça ne crée que de la discrimination entre les citoyens, on est divisés entre les personnes qui ont accès à certains droits et d'autres à rien, comme l'accès aux soins par exemple, comment est-ce possible de s'asseoir sur autant de valeurs telles que le serment d'Hippocrate ? Hypocrites, oui.

L'accès à l'éducation pour nos enfants, certains lieux, loisirs, évènements, etc.

Je me sens exclue de cette société pour laquelle je contribue et c'est douloureux et injuste de ne pas avoir les mêmes droits que tout le monde.

On a plus de 99 % de chance de ne pas mourir de ce virus, mais on est prêt à mettre en péril autant de libertés ? Où se trouvent nos valeurs démocratiques ? Notre droit au travail ? Notre droit de disposer de notre corps ? Nos anciens se sont battus lors de la Révolution pour nos libertés, n'y renonçons pas, mais au contraire battons-nous pour les conserver ! Restons unis, ne baissons pas les bras, et continuons à nous informer grâce à des médias indépendants qui nous permettent d'avoir un autre regard sur l'information. »

FRANCSOIR.FR, 10 octobre 2021

<https://fr.sott.net/article/38406-On-nous-met-le-pistolet-sur-la-tempe-Quatre-soignants-temoignent>

Obligé par la loi de vacciner ses patients, un médecin se suicide

Le directeur de la prestigieuse clinique de Chemnitz, le Docteur Thomas Jendges n'est plus. Il s'est jeté du toit de l'hôpital et en est mort. Dans un message laissé avant son suicide il a écrit qu'il justifiait son geste par le fait qu'il ne pouvait plus supporter les mensonges permanents au sujet de l'innocuité des vaccins anti-covid.



El doctor Thomas Jendges.

Docteur Thomas Jendges

Dans la longue lettre d'adieu qu'a écrit le Docteur avant son suicide et dont il demanda la publication, il dit avoir été hautement critique au sujet de la politique d'information du gouvernement relative à la dangerosité des vaccins covid. Il dit dans cette lettre qu'il ne pouvait plus supporter les mensonges qu'il devait assumer devant ses patients en leur déclarant que les vaccins étaient sans danger. Il ne pouvait plus supporter cette situation, a-t-il écrit dans cette lettre.

Il condamne la vaccination de la population avec des vaccins expérimentaux et létaux qui en fait sont plutôt des agents de guerre biologique utilisés à cette fin à l'exclusion de tout autre usage. Pour le Docteur Thomas Jendges un génocide et un crime contre l'humanité sont en cours, ce que le quotidien Bild avait déjà signalé. Puisque le bourgmestre de la ville l'a menacé de le licencier s'il ne se soumettait pas aux ordres du gouvernement et continuait à refuser de vacciner les patients de la clinique, il n'y avait probablement plus d'options pour Jendges. Il n'a pas voulu être confronté à ce crime du gouvernement fédéral, du gouvernement du l'änder de Saxe et de leurs dévoués serviteurs. Il considéra ainsi qu'il n'avait plus d'autre choix que le suicide pour s'opposer à cette situation.

Quelques passages du message du Docteur Jendges sont en circulation mais, bien qu'il ait demandé expressément que la totalité de sa lettre soit publiée, le bourgmestre de Chemnitz, Sven Schulze du SPD, s'oppose toujours à cette publication. De nombreux groupes sociaux et forums demandent à Schulze de respecter les derniers vœux du défunt.

Lien: <https://youtu.be/WH9R6gr8EVs>



El jefe de la prestigiosa clínica Chemnitz se habría suicidado por las mentiras sobre la vacunación

El anterior director de la Clínica Chemnitz, el Dr. Thomas Jendges está muerto, se precipitó desde la azotea del hospital y murió. En su nota de suicidio, se dice que justificó su paso con el hecho de que ya no podía soportar las «constantes mentiras y engaños sobre vacunas supuestamente inofensivas» relacionadas con el Covid. ...
Sigue leyendo

 Las Repùblicas



Note. Cette information n'a fait la une d'aucun média occidental excepté Las Republicas (lien : <https://www.lasrepublicas.com/2021/11/12/el-jefe-de-la-prestigiosa-clinica-chemnitz-se-habria-suicido-por-las-mentiras-sobre-la-vacunacion/>).

jacqueshenry.wordpress.com
24 novembre 2021

<https://fr.sott.net/article/38838-Oblige-par-la-loi-de-vacciner-ses-patients-un-medecin-se-suicide>

FACE À LA PANDÉMIE

Passé sanitaire au travail : « L'octroi d'une forme de pouvoir de police à des employeurs est inquiétant »



D'abord instauré pour le public, le passe sanitaire est désormais obligatoire pour plusieurs milliers de salariés. Depuis le 1er septembre, ceux et celles qui ne s'y conforment pas peuvent être suspendus, et privés de salaire.

Depuis le 1er septembre, salariés et bénévoles des établissements accueillant du public (activités culturelles et de loisirs, bars, restaurants, transports...) doivent présenter un passe sanitaire ; c'est-à-dire la preuve qu'il a été vacciné – avec un « schéma vaccinal complet » [1] – ou qu'il a réalisé un test négatif (antigénique, PCR, autotest sous le contrôle d'un professionnel de santé). Un certificat de guérison du covid-19 de moins de six mois fonctionne également [2]. « Selon les annonces gouvernementales, reprises en des termes peu clairs par la loi, seuls les salariés en contact avec le public durant les heures d'ouvertures y seront soumis, précise la CGT. N'y seront pas soumis, par exemple, les salariés en cuisine qui travaillent dans un espace fermé au public, ou qui interviennent dans les espaces ouverts au public mais en dehors des heures d'ouverture [3]. » Le passe sanitaire sera en vigueur jusqu'au 15 novembre, mais le gouvernement pourrait le prolonger au-delà. La liste des secteurs concernés est disponible sur cette foire aux questions (FAQ) du gouvernement.

L'obligation de présenter un passe sanitaire se distingue de l'obligation vaccinale qui concerne les salariés et fonctionnaires des secteurs de la santé, du social et du médico-social. Ces derniers ne peuvent se soustraire à l'obligation vaccinale en présentant un test. Il leur est en revanche possible de présenter un certificat de rétablissement ou un certificat de contre-indication vaccinale. Les professionnels concernés ont jusqu'au 15 septembre pour se mettre en règle.

Les demandeurs d'emplois y sont-ils soumis ?

C'est seulement au moment de la prise de poste ou d'entrée en fonction que le passe sanitaire doit être présenté. Personne n'est censé exiger quoi que ce soit au moment de rédiger une annonce d'offre d'emploi ; ou au cours d'un entretien de recrutement dans un des secteurs pourtant concernés par le passe. Mais « *quel employeur prendra le risque de recruter un salarié qui n'est pas vacciné ?* », demande l'avocate spécialisée en droit du travail Michèle Bauer. « *Le salarié peut faire des tests toutes les 72 heures mais tiendra-t-il comme cela jusqu'au*

15 novembre et quand les tests seront payants ? », interroge-t-elle. Les tests deviendront payants à partir du 15 novembre.

Qui contrôle les salariés ? Contrôle du passe, oui, contrôle d'identité, non

C'est à l'employeur de s'assurer que son salarié dispose du passe sanitaire, ou qu'il respecte bien son obligation vaccinale. Pour d'autres vaccins déjà obligatoires bien avant le Covid – par exemple le DTP ou l'hépatite B pour les soignants – c'est aussi l'employeur qui est responsable du contrôle, qu'il l'effectue lui-même ou qu'il le délègue à d'autres salariés. Ceux-ci (dont les noms doivent être inscrits sur un registre tenu à jour par l'employeur) sont-ils sommés d'accepter cette mission de contrôle ? *« Un salarié sans responsabilité hiérarchique pourrait refuser de contrôler le passe de ses collègues car cela n'entre pas dans ses fonctions contractuelles, précise le syndicat Sud-Commerce et services Île-de-France. C'est en revanche plus délicat pour un salarié ayant des fonctions d'encadrement. Refuser de le faire expose à un risque de sanction voire de licenciement pour insubordination. »*

Pour les intérimaires et les CDD, *« c'est l'entreprise utilisatrice, c'est-à-dire celle où il travaille qui doit contrôler le passe sanitaire lorsque le salarié va travailler dans une entreprise, un établissement ou service qui y sont soumis »,* explique la CGT. L'entreprise de travail temporaire n'a pas le droit de demander aux travailleurs intérimaires de justifier en permanence d'un passe sanitaire. Un employeur dont le secteur d'activité n'est pas soumis au passe sanitaire ne peut le demander à ses salariés. Une entreprise qui s'y est essayée a été rappelée à l'ordre par le ministère du Travail.

Certains salariés vont devoir assurer le contrôle des passes des personnes souhaitant accéder à leurs services. *« Ce contrôle ne fait souvent pas partie des fonctions des salariés, remarque la CGT. Ceux-ci auraient alors normalement le droit de refuser cette modification de leur contrat de travail. Mais la pratique risque bien sûr d'être tout autre, selon le rapport de force dans chaque établissement concerné. »*

« Les salariés pourront contrôler le passe sanitaire via le QR Code mais pas la concordance de ceux-ci avec la pièce d'identité, mentionne le syndicat Force ouvrière (FO). En effet, les contrôles d'identité n'incombent pas aux responsables d'établissements, mais uniquement aux forces de l'ordre (sauf pour les agents de la discothèque et des transports publics où il existe des dispositions spécifiques sur le sujet). »

Avec quel matériel les salariés vont-ils effectuer ces vérifications ? Normalement, c'est le gestionnaire du lieu qui doit fournir les équipements nécessaires mais *« l'usage du téléphone portable personnel d'un salarié est possible avec son accord »,* souligne le gouvernement dans sa page FAQ, avant d'ajouter que cet usage *« ne peut lui être imposé et qu'il ne saurait avoir pour effet d'entraîner des frais qui resteraient à sa charge »*. L'utilisation d'un smartphone ou iPhone personnel pour contrôler les passes sanitaires est-elle compatible avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD), censé s'appliquer à la collecte des données sensibles à caractère personnel ?

La CGT se dit *« sceptique »*. De son côté, l'association La Quadrature du Net, qui défend les libertés fondamentales, s'inquiète d'un nouveau cap passé dans la surveillance, permettant *« de confier à des dizaines de milliers de personnes non-formées et non-payées par l'État (mais simplement munies d'un smartphone) la mission de contrôler l'ensemble de la population à l'entrée d'innombrables lieux publics »* [4].

Quelles sanctions encourent les salariés qui ne présentent pas leur passe ?

Le Conseil constitutionnel a censuré la disposition de la loi qui prévoyait que le refus de présenter son passe sanitaire soit un motif de rupture anticipée, mais il a validé la possibilité de les suspendre [5]. Avant d'en arriver là, le salarié peut d'abord demander à poser des jours de repos ou de congés payés. Il peut aussi négocier du télétravail ou le déplacement sur un poste qui ne requiert pas de passe. Autre option : aller travailler ailleurs le temps que dure la suspension. C'est possible à condition de ne pas avoir de clause de non-concurrence dans son contrat de travail (ou de ne pas accepter un emploi interdit par ladite clause).

À défaut d'accord avec son employeur sur l'une de ces options, le salarié ou l'agent est suspendu sans préavis et sans maintien de salaire. Lorsque la suspension dure plus de trois jours, l'employeur doit convoquer le salarié afin de trouver une solution pour régulariser sa situation. Les options télétravail ou changement de poste peuvent être abordées lors de cet entretien.

La CGT se dit *« très fortement défavorable à ces règles de suspension, qui font supporter aux travailleurs les conséquences de la gestion de la crise sanitaire, crise qui les a déjà précarisés »*. Les syndicats s'inquiètent de la charge de travail qui va peser sur les salariés vaccinés et des tensions importantes que cela risque de créer au sein des collectifs de travail. *« Ces dispositions ne sont pas acceptables et pousseront à la démission des salariés, signale l'union syndicale Solidaires. Cela risque de fortement dégrader la situation sociale de milliers de personnes. »*

« Les conséquences sur le contrat de travail de l'absence de présentation d'un passe sanitaire sont manifestement disproportionnées, pense de son côté le Syndicat des avocats de France. Le salarié dont le contrat est suspendu se retrouvera dans une situation inédite d'insécurité juridique et économique, sans ressource, sans possibilité de s'inscrire à Pôle emploi et donc de bénéficier d'un revenu de remplacement. Une sanction financière d'une telle gravité n'est pas justifiée. »

« Le gouvernement libère le pouvoir discrétionnaire des employeurs »

« Cette loi est une nouvelle attaque contre le droit du travail, pense l'Union syndicale solidaires. Les nouvelles dérogations qui y sont faites ouvrent un précédent dangereux. Elles permettent à l'employeur la possibilité de sanctions, (la suspension du contrat de travail et de la rémunération par l'employeur), pour un motif qui devrait relever du secret médical et de la compétence de la médecine du travail. »

« L'octroi d'une forme de pouvoir de police à des employeurs est inquiétant, renchérit le Syndicat des avocats de France (SAF), de même que l'absence de toutes prérogatives accordées au médecin du travail, notamment pour appréhender la situation réelle de travail de chaque salarié au regard de l'obligation de présentation du passe. »

« Le gouvernement instrumentalise la crise sanitaire pour pervertir le sens fondamental du contrat de travail, déplore l'association Henri Pézérat, qui s'intéresse à la santé au travail. Celui-ci avait pour enjeu de garantir les droits fondamentaux de la personne du travailleur – à la vie, à la santé, à la dignité – en reconnaissant ces droits comme limite absolue au pouvoir de l'employeur. Par le rôle donné aux employeurs dans la mise en application du passe sanitaire, il libère le pouvoir discrétionnaire de ces derniers et rend le travailleur otage de ce pouvoir. »

La question du service public, « ouvert à tous.les sans discrimination »

Les syndicats craignent que des employeurs trouvent avec la non présentation du passe sanitaire une bonne excuse pour se débarrasser des salariés gênants. « Il est à craindre que les juges valident les licenciements de salariés qui ne se conformeraient pas, passé un certain délai, à la présentation d'un passe sanitaire, détaille la CGT. Dans la fonction publique, on peut également craindre des abus ou sanctions disciplinaires. »

Des travailleurs se sont d'ores et déjà opposés à ce rôle de flicage des usagers. À Grenoble, les agents des bibliothèques alertent depuis plusieurs semaines sur les conséquences du contrôle et les risques de dégradation de leurs conditions de travail. « Nous réaffirmons haut et fort notre attachement aux valeurs du service public, ouvert à tous.les sans discrimination », disent-ils dans un communiqué intersyndical publié le 8 septembre. « Si le contrôle du passe est une véritable mesure de protection sanitaire, pourquoi le gouvernement en exempté-t-il les centres commerciaux ? Nous soulignons l'incohérence de cette disposition. Enfin, nous rappelons que ce n'est pas aux agent.es de subir l'incurie du gouvernement à gérer cette crise. »

Nolwenn WEILER, 14 septembre 2021

Photo de une : contrôle d'attestations de déplacement lors du premier confinement, au printemps 2020 / © Pedro Da Fonseca

Notes

[1] Soit 2 doses, soit une seule si présence d'anticorps liés au Covid.

[2] Pour les salariés de moins de 18 ans, le « passe » ne peut être exigé avant le 30 septembre.

[3] C'est la loi du 5 août 2021 sur la gestion de la crise sanitaire qui définit les contours du passe sanitaire pour les salariés.

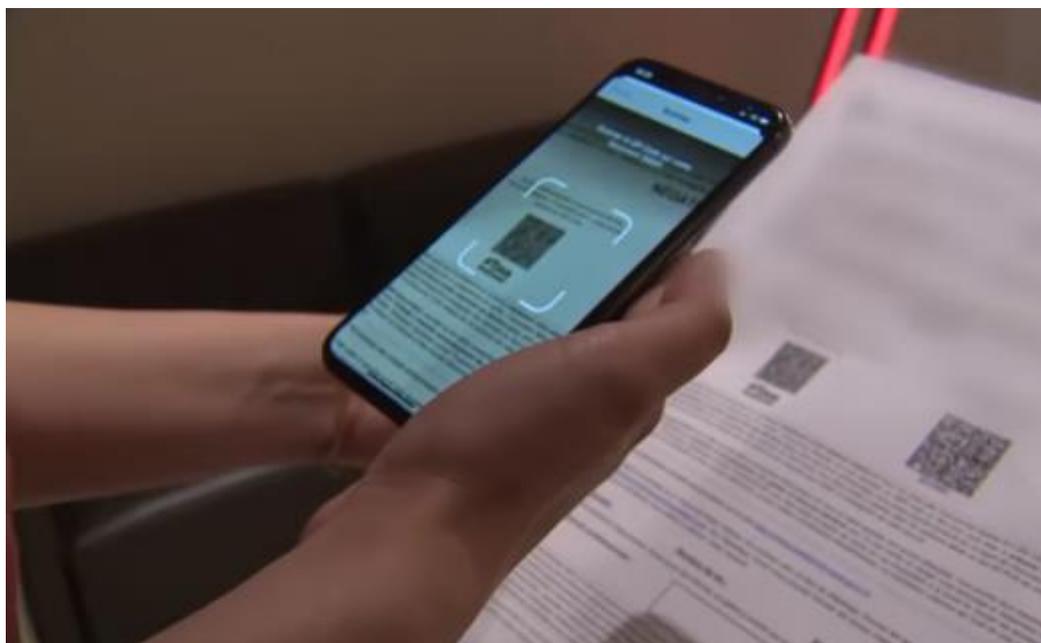
[4] Passe sanitaire : quelle surveillance redouter ?

[5] Le Conseil constitutionnel a été saisi par le Premier ministre et par un recours de plus de soixante députés, ainsi que par deux autres recours émanant, chacun, de plus de soixante sénateurs. Il a rendu sa décision le 5 août 2021. Voir la décision ici :

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2021/2021824DC.htm>.

<https://www.bastamag.net/passe-sanitaire-salaries-quelles-sanctions-suspension-pouvoir-des-employeurs>

Le gouvernement peut donc désactiver les passes à distance



Curieuse annonce qui n'a pas suscité plus d'indignation que cela, et pourtant... Les plus de 65 ans vaccinés depuis six mois ont « *cinq semaines* » pour faire leur rappel ou « *leur passe sanitaire se désactivera* », prévenait Gabriel Attal, le 10 novembre, sur *France Info*. *Une nouvelle mesure contraignante qui en dit long sur les possibilités technologiques dont dispose le gouvernement pour faire plier les Français.*

Ainsi ce passe, censé s'arrêter le 15 novembre et prolongé jusqu'au 31 juillet 2022, était déjà considéré comme une incitation à la vaccination. Par ces nouvelles annonces, cet instrument de chantage odieux est conforté dans son rôle et, comme disent les jeunes, « Ça passe crème », dans notre société devenue moutonnaire. « *Vaccinez-vous pour pouvoir vivre normalement* », annonçait Emmanuel Macron, conditionnant la liberté à un statut sérologique et privant ses compatriotes de l'égalité d'accès aux lieux réclamant ce passe. *Or, une liberté conditionnée n'en est plus une.*

Ce gouvernement piétine tranquillement les valeurs républicaines de liberté et d'égalité en utilisant la menace technologique. Et *nul doute que cette déclaration, qui concerne pour l'instant les plus de 65 ans, devrait bientôt s'appliquer aux autres générations, ce n'est qu'une question de temps.* Une façon de maintenir la pression sur les Français, de tenir ferme le couvercle de la cocotte pour éviter qu'elle ne déborde.

On voit bien que ce passe, dont les arguments sanitaires sont plus discutables, est *en train de devenir un outil de contrôle social* que l'on découvre pilotable à distance avec un gouvernement qui peut activer ou désactiver les droit des bons et mauvais citoyens et, par là même, garder un œil sur leurs déplacements et activités. Les Français, de gré ou de force, ont accepté de vivre avec le passe, les voilà devenus otages de cet outil numérique.

Subjuguée de constater que l'on aurait la technologie pour désactiver les pass à distance mais que les cartes vitales frauduleuses, la non, c'est beaucoup trop compliqué en informatique. <https://t.co/nHTtd25J0J>

— Emmanuelle Gave (@GaveEmmanuelle) November 11, 2021

Comme Emmanuelle Gave, l'on regrettera que ce gouvernement fort avec les faibles et faible avec les forts sache user de la technologie quand il s'agit de traquer les non-vaccinés et leur rendre une « *vie de merde* » tout en en laissant les fraudeurs frauder en toute liberté.

Iris BRIDIER, *bvoltage.fr*, 13 novembre 2021

Lettre ouverte à la commissaire de la GRC Brenda Lucki

Voici une lettre touchante envoyée par des centaines de policiers en service actif de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de partout au pays.



Quartier général de la GRC
73, promenade Leikin
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
21 octobre 2021

Chère commissaire Brenda Lucki :

Nous soumettons respectueusement cette lettre ouverte pour exprimer nos préoccupations les plus sincères et notre position résolue contre l'intervention médicale coercitive forcée des Canadiens et contre la discrimination induite subie par ceux qui exercent leur droit légitime à l'autonomie corporelle. Nous ne sommes pas contre les vaccinations, mais en tant qu'agents chargés de l'application des lois, nous ne pouvons pas en toute conscience participer volontairement à l'application de mandats qui, selon nous, vont à l'encontre des meilleurs intérêts des personnes que nous protégeons.

RÉSUMÉ

En tant que Canadiens, nos libertés protégées par la Constitution précèdent le gouvernement et ne peuvent être limitées que temporairement si la majorité des preuves justifient de telles violations comme étant raisonnables, prouvables et guidées par la loi. Si nous présentions toutes les preuves disponibles devant un tribunal, nous croyons fermement que les mandats mis en œuvre par le gouvernement ne résisteraient pas à un examen minutieux. En tant qu'enquêteurs expérimentés, nous regardons au-delà des informations fournies et nous nous concentrons sur la manière dont les informations sont présentées.

Une enquête appropriée doit être menée aussi objectivement que possible et suivre le principe selon lequel il vaut mieux avoir des questions auxquelles on ne peut pas répondre que d'avoir des réponses qui ne peuvent pas être remises en question. Une enquête complète doit inclure la divulgation complète de tous les faits de l'affaire, même des preuves contradictoires. Pourquoi, alors, y a-t-il peu ou pas de tolérance pour un débat libre et ouvert sur cette question ? De nombreux experts médicaux et scientifiques crédibles sont censurés.

En conséquence, nous sommes à juste titre préoccupés par « la science » que nous sommes contraints de « suivre ».

En tant que représentants de nos collectivités au sein de la GRC et représentants de la GRC dans nos collectivités, nous n'avons jamais été témoins d'une telle division dans notre pays. Ce sentiment de « nous contre eux » sera encore alimenté par le fait d'avoir une force de police composée uniquement de personnes « vaccinées », tout en servant des communautés composées de personnes « non vaccinées », ce qui va à l'encontre du modèle de police communautaire que la GRC s'est efforcée d'atteindre.

En tant qu'agents chargés de l'application de la loi, nous sommes déjà confrontés à des niveaux plus élevés de stress et de maladies mentales en raison de la nature de notre travail. Celles-ci ont été aggravées -

considérablement – *par des mandats que nous croyons profondément contraires à l'éthique, menaçant nos moyens de subsistance et divisant la société.*

En tant qu'employés fédéraux, que fait-on pour atténuer ce stress? De plus, quelles garanties avons-nous que les injections n'entraîneront pas d'effets secondaires à court ou à long terme ? Quelles mesures seront prises pour garantir que les membres sont indemnisés pour les effets secondaires indésirables ?

Les policiers sont censés préserver la paix, faire respecter la loi et défendre l'intérêt public. Nous croyons fermement que les traitements médicaux forcés et contraints minent les trois et, par conséquent, contredisent nos devoirs et nos responsabilités envers les Canadiens. Nous restons fidèles à la Charte et à la Déclaration des droits et vous demandons d'envoyer des enquêteurs pour recueillir les déclarations de professionnels de la santé (et d'autres témoins fiables) qui prétendent avoir été réduits au silence – mettant des vies en danger. Permettez-nous de rendre ces informations accessibles à tous afin que le public puisse les examiner et obtenir un consentement éclairé.

À PROPOS DE NOUS

Cette lettre a été créée à partir des pensées, des croyances et des opinions collectives de policiers en service actif de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de partout au pays. Nous avons une vaste expérience qui comprend, mais sans s'y limiter, les services généraux, le crime fédéral grave et le crime organisé, la liaison scolaire, les services de protection du premier ministre, l'équipe d'intervention d'urgence, les relations avec les médias et l'unité spéciale d'exécution des forces combinées. Nous venons de divers rangs, niveaux d'expérience, communautés, origines culturelles, croyances religieuses et statuts vaccinaux. Ensemble, nous sommes les gendarmes pour la liberté. *Nous sommes des agents de police individuels qui se sont unis dans la conviction que les citoyens, y compris les employés fédéraux, ne devraient pas être forcés et contraints de subir une intervention médicale.*

NOTRE POSITION

En août 2021, le Premier ministre canadien Justin Trudeau a annoncé : « Les fonctionnaires fédéraux doivent être complètement vaccinés » et que pour ceux qui n'ont pas d'exemption médicale et qui choisissent de ne pas se faire vacciner : « Il y aura des conséquences »¹.

Depuis cette déclaration, de nombreux employés fédéraux ont appris qu'ils seraient renvoyés chez eux sans salaire pour avoir refusé de recevoir un traitement médical contesté. Nous nous sommes unis dans la conviction que les gens ne devraient pas être forcés ou contraints de recevoir les traitements Covid-19 actuels – cela devrait être volontaire. Nous sommes unis contre l'intervention médicale forcée et coercitive des Canadiens et contre la discrimination à laquelle sont confrontés ceux qui ont exercé leur droit à l'autonomie corporelle. Nous croyons à la démocratie, à la Charte canadienne des droits et libertés et à la Déclaration des droits.

Il ne s'agit pas de savoir si les gens doivent être vaccinés – c'est un choix personnel.

LA LOI

Notre premier devoir en tant qu'agents de la paix à la GRC est de préserver la paix². *Nous n'avons jamais été témoins du niveau de division dans notre pays comme nous le voyons actuellement avec la pandémie de Covid-19.* Il est de notre responsabilité, plus que jamais, de tout mettre en œuvre pour préserver la paix dans notre pays. La Charte des droits et libertés (la Charte) protège les droits et libertés fondamentaux essentiels pour faire du Canada une société libre et démocratique³. La Déclaration canadienne des droits ajoute : « ... la nation canadienne est fondée sur des principes qui reconnaissent... la dignité et la valeur de la personne humaine et la position de la famille dans une société d'hommes libres et d'institutions libres.⁴ ». « Affirmant également que les hommes et les institutions ne restent libres que lorsque la liberté est fondée sur le respect des valeurs morales et spirituelles et de la primauté du droit.⁵ »

Nous croyons que nos gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas respecté la Charte, la Déclaration des droits et la Constitution et nous assistons à l'érosion de la démocratie au Canada. Comme vous le savez, la Charte ne garantit pas des libertés absolues. Si le gouvernement veut limiter les libertés, il doit établir que les limitations sont raisonnables compte tenu de tous les faits disponibles. Le gouvernement doit adhérer à un processus pour prouver que ses actions sont appropriées, appelé le test Oakes. Nous croyons fermement que si tous les éléments de preuve disponibles étaient présentés devant un tribunal, les mandats mis en œuvre par le gouvernement ne passeraient pas le test Oakes. Au moment de la rédaction de cette lettre, la clause nonobstant l'article 33 de la Charte n'a pas été invoquée pour cette pandémie.

Exiger des options de traitement Covid-19 obligatoires est une pente glissante et permet au gouvernement d'outrepasser son autorité sans contrôle. Elle porte atteinte à *la croyance fondamentale de notre société selon laquelle l'individu a le droit et la liberté de choisir. Le choix de recevoir ou non des traitements médicaux a toujours été un droit individuel au Canada.* Le Rapport national canadien sur l'immunisation (1996) a déclaré : « L'immunisation n'est pas obligatoire au Canada; elle ne peut pas être rendue obligatoire en raison de la Constitution canadienne⁶ ». Sans la liberté de choix des individus, nous n'aurions pas de société démocratique. Bien que le Code de Nuremberg ne soit pas une loi, il est internationalement accepté et est conforme à l'esprit de notre Charte et Déclaration des droits. *Un élément clé du Code de Nuremberg est que les participants à une expérience médicale doivent participer volontairement sans aucune forme de force ou de coercition⁸.* Nous avons obtenu de la documentation de plusieurs médecins canadiens qui ont expliqué que les options de traitement Covid-19 actuelles au Canada, appelées « vaccins », ont récemment été autorisées en tant que nouveaux médicaments malgré l'absence de données à long terme⁹.

Selon ces médecins canadiens accrédités, ces options de traitement ne répondaient pas aux critères des vrais vaccins jusqu'à tout récemment, lorsque la définition du vaccin a été modifiée^{10,11}. Sans données à long terme, ces vaccins sont encore expérimentaux. Nous pensons que le fait de supprimer les droits et libertés des citoyens qui refusent de participer à des options de traitement spécifiques au Covid-19 est une forme de coercition.

Le Code criminel contient les infractions pénales de notre pays et explique qu'une personne commet une agression en appliquant intentionnellement la force à quelqu'un d'autre sans le consentement de cette personne¹². Le Code pénal précise en outre que le consentement n'est pas obtenu d'une personne qui se soumet ou néglige de résister en raison de l'autorité exercée sur elle¹³. Comment alors quelqu'un peut-il donner son consentement approprié à une injection de traitement Covid-19 lorsqu'il le fait sous la menace de perdre son emploi, ses libertés ou ses moyens de subsistance ? *Les tribunaux canadiens ont déjà statué qu'un traitement médical sans le consentement éclairé approprié est une agression¹⁴.*

En tant qu'agents chargés de l'application des lois, nous ne pouvons pas en toute conscience participer volontairement à l'exécution de mandats qui violent les lois de notre pays et violent les droits et libertés des personnes que nous protégeons.

NE L'OUBLIONS PAS

Chaque année, le 11 novembre, nous nous souvenons de ceux qui ont sacrifié leur vie pour nos libertés. De Flanders Field à Juno Beach, de nombreux Canadiens ont saigné et sont morts en combattant des nations tyranniques. Nous devons nous souvenir des événements passés pour éviter la répétition des plus grandes erreurs de l'histoire. Le 30 septembre, nous avons eu l'occasion de réfléchir à de tels moments lors de notre première Journée nationale pour la vérité et la réconciliation.

Sous la direction du gouvernement du Canada, les membres de la GRC ont déjà reçu des ordres légaux pour retirer des enfants de leurs maisons et les transporter dans des pensionnats. Le Canada se remet encore de l'impact de ces décisions et actions. La GRC n'a pas encore regagné la confiance de certains citoyens.

Il fut un temps où les scientifiques croyaient que les humains étaient divisés en hiérarchies raciales et que le niveau d'intelligence et les caractéristiques d'une personne étaient déterminés par la race¹⁵. Ces croyances n'ont pas été fortement contestées et ont été largement acceptées comme des faits scientifiques¹⁶. La phrénologie était également largement acceptée comme étant une étude scientifique légitime¹⁷. Il ne s'agit pas d'exemples d'erreurs scientifiques, mais de personnes menant des enquêtes médiocres ou méconnaissant leurs conclusions. Ce ne sont là que deux des nombreux exemples historiques de vérités scientifiques largement acceptées, qui sont devenues des pratiques ridiculisées.

Nous regardons en arrière à cette époque de hiérarchie raciale et nous nous demandons comment quelque chose d'aussi mal a pu être si largement accepté comme la vérité. Il est tout aussi difficile pour de nombreuses personnes de concevoir comment des agents de la GRC auraient pu suivre aveuglément des ordres légitimes qui ont dévasté tant de vies. Pourtant, nous nous trouvons maintenant dans des eaux dangereuses, lorsque des agents de la GRC sont forcés, sous la coercition et la contrainte, de participer à des actions qui, selon eux, vont à l'encontre de l'esprit des lois canadiennes.

Nous trouvons ironique qu'une organisation qui prêche l'honneur et le respect des valeurs canadiennes, et le sacrifice de leurs anciens combattants, soutienne des actions qui contredisent les valeurs pour lesquelles nos anciens combattants se sont battus. L'application de l'identification et des points de contrôle était une première étape de ce qui allait devenir l'Holocauste. Des citoyens canadiens d'origines diverses sont séparés et punis pour avoir choisi de ne pas divulguer une décision médicale personnelle. Nous ne pouvons imaginer

une façon plus ironique et cruelle pour nos gouvernements de rendre hommage aux sacrifices que les Canadiens ont consentis dans le monde pour protéger les libertés individuelles qu'en participant à un processus qui leur enlève ces libertés. Aujourd'hui, au lieu d'avoir une version de la « vérité » scientifique pendant cette pandémie, nous avons des versions qui se contredisent. Comment certains professionnels peuvent-ils être si certains que leur interprétation de la science est correcte alors que d'autres prouvent le contraire ? L'histoire a déjà démontré que nous nous trompons même lorsque nos scientifiques sont d'accord. Nous reconnaissons qu'il existe un spectre rempli de croyances liées à cette pandémie. Par souci de simplicité, nous ferons référence à deux écoles de pensée principales : le récit commun (ceux qui croient que les injections de traitement Covid-19 actuelles sont le moyen de traverser la pandémie) et ceux qui ont des inquiétudes concernant les injections de traitement Covid-19. Il est important de noter que nous ne parlons pas des « antivaxx » dans cette lettre. Nous discutons de personnes ayant divers statuts vaccinaux qui posent des questions sur les options de traitement Covid-19 actuelles qui leur sont imposées.

LA SCIENCE

Les membres de la GRC ne sont pas des scientifiques ni des professionnels de la santé; notre profession est l'application de la loi. Nous ne prétendons pas être des experts dans les domaines médicaux ou scientifiques, mais nous sommes des enquêteurs expérimentés et professionnels : nous recherchons les faits. Les enquêtes appropriées suivent des pratiques simples qui restent cohérentes dans la plupart des domaines. Ces pratiques incluent, sans s'y limiter : poser les bonnes questions, suivre les preuves, être conscient de la façon dont les biais peuvent affecter les résultats et permettre aux preuves de pointer vers la conclusion – ne pas permettre à la conclusion de pointer vers les preuves. Plus important encore, une enquête appropriée doit être menée aussi objectivement que possible *et suivre le principe selon lequel il vaut mieux avoir des questions auxquelles on ne peut pas répondre que d'avoir des réponses qui ne peuvent pas être remises en question*. Une enquête complète doit inclure la divulgation complète de tous les faits de l'affaire, même des preuves contradictoires.

La pandémie de Covid-19 a amené plusieurs scientifiques et professionnels de la santé à nous fournir des informations qu'ils ont qualifiées de « science », « scientifiques » ou de « faits ». Le problème avec bon nombre de ces déclarations est que les informations fournies contredisaient souvent un autre élément de « fait scientifique » qu'un professionnel tout aussi qualifié avait produit. Cela rend presque impossible pour la personne moyenne de savoir quoi croire et quoi ne pas croire.

En tant qu'enquêteurs expérimentés, nous regardons au-delà des informations fournies et nous nous concentrons sur la manière dont les informations sont présentées. Cela nous permet d'avoir une idée de la crédibilité de l'information. Certains professionnels font des déclarations définitives telles que « C'est sûr et efficace » ou « Ceci est la voie », donnant peu ou pas d'explication sur la façon dont ils sont parvenus à leur conclusion. Lorsque les informations fournies sont contestées ou remises en question, la réponse indique souvent que la réponse est quelque chose qui ne peut pas être remis en question. Le CDC a récemment modifié sa définition de l'immunité et du vaccin^{10,11}, permettant aux injections de traitement Covid-19 actuelles de correspondre à la définition. Ceci est un exemple de mesures prises lorsque vous permettez à votre conclusion de pointer vers votre preuve.

D'autres professionnels qualifiés ont fourni d'autres informations pendant cette pandémie. Ce n'est pas ce qu'étaient leurs résultats, mais comment ils sont arrivés à leurs résultats en quoi nous croyons. Ces professionnels ont tous été en mesure d'articuler assez bien leurs conclusions et sont prompts à admettre les questions restantes auxquelles ils ne peuvent pas répondre. Ces professionnels (du Canada¹⁸ et de l'étranger¹⁹) ont exprimé des avertissements et des préoccupations concernant les options de traitement Covid-19 actuelles tolérées par les gouvernements. Certaines de ces préoccupations suggèrent un nombre plus élevé que la moyenne d'effets secondaires modérés à graves des « vaccinations » Covid-19 par rapport à nos vaccinations traditionnelles¹⁹. D'autres ont déclaré que les options de traitement Covid-19 actuelles s'avèrent moins efficaces qu'on ne le croyait initialement^{20,21}.

Nous avons joint plusieurs documents en annexe à cette lettre qui contiennent des informations qui, selon nous, soulèvent des préoccupations raisonnables concernant les mandats actuels de vaccination contre la Covid-19 observés dans notre pays. Nous vous encourageons à examiner attentivement les documents et le travail auquel chaque document fait référence. Bien que nous comprenions que nous avons fourni beaucoup de matériel – ce qui prendra du temps et des ressources à lire – nous pensons que le fait qu'il y ait autant de preuves s'opposant au déploiement obligatoire des traitements Covid-19 actuels est une raison suffisante pour prendre nos inquiétudes sérieusement.

Il y a également eu des articles scientifiques qui suggèrent que l'immunité naturelle est une meilleure forme de protection que ce que la vaccination Covid-19 peut donner²¹⁻²⁴. Pourquoi les tests d'anticorps ne sont-ils pas discutés comme une option potentielle pour les membres de la GRC ?

Voici une liste des documents que nous avons joints à cette lettre. Ces documents sont un échantillon de ce qui est disponible et ont été rédigés par des personnes (ou des groupes) de professionnels scientifiques ou médicaux dans des domaines directement liés à la pandémie de Covid-19. Nous nous en remettons à leur expertise.

Annexe A - Il s'agit d'une lettre ouverte du Dr Eric Payne, neurologue pédiatrique en Alberta, au Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta. Dans sa lettre, le Dr Payne met en évidence plusieurs incohérences qu'il a trouvées avec le récit commun. Le Dr Payne fournit plusieurs sources du monde entier tout au long de sa lettre.

Annexe B - Ceci est la déclaration de l'Alliance canadienne pour les soins de Covid. Ce document aux sources abondantes fournit des informations sur la pandémie actuelle et formule des recommandations basées sur leurs conclusions.

Annexe C - Il s'agit d'une lettre du Dr Byram Bridle, un immunologiste viral en Ontario, au président de l'Université de Guelph. Le Dr Bridle utilise sa vaste expérience et ses qualifications pour expliquer ses préoccupations concernant le récit commun entourant les injections de traitement Covid-19. Le Dr Bridle exprime également ses préoccupations concernant les mandats de santé Covid-19.

Annexe D - Il s'agit d'une lettre ouverte de Health Professionals United aux Alberta Health Services. La lettre décrit les raisons pour lesquelles plusieurs travailleurs de la santé de première ligne en Alberta s'opposent fortement aux mandats obligatoires de vaccination Covid-19.

Annexe E - Il s'agit d'une lettre ouverte des travailleurs de la santé de première ligne de la Colombie-Britannique au Dr Bonnie Henry, Adrian Dix et au premier ministre John Horgan. Le ou les auteurs déclarent que leurs expériences et leur expertise sont ignorées et demandent que les mandats de vaccination soient révoqués.

Annexe F - Il s'agit d'un rapport du Dr Tess Lawrie du Royaume-Uni. Le Dr Lawrie démontre le nombre anormal d'effets indésirables signalés des injections actuelles de traitement Covid-19.

Annexe G - Il s'agit d'un rapport complet comparant l'immunité naturelle au Covid-19 par rapport à l'immunité induite par un vaccin. Il était composé de plusieurs scientifiques de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

LA CENSURE

Nous ne sommes pas contre les vaccinations et nous essayons d'aider notre pays à traverser cette pandémie. Nous voulons participer d'une manière qui est sûre pour notre bien-être physique et mental. Nous pensons qu'il est essentiel que les gens participent avec un consentement éclairé en comprenant tous les risques de ce à quoi ils sont invités (ou dans ce cas forcés) à participer.

En tant qu'agents de police expérimentés, nous nous sommes habitués à ce que les médias nous présentent de manière négative ou à ce que les médias déforment le résultat d'un incident policier. Il serait peu ou pas surprenant pour nous d'apprendre qu'une agence médiatique a mal rapporté un incident. Cependant, il était surprenant pour nous d'apprendre que plusieurs de ces scientifiques et médecins, qui remettaient en cause les informations alimentant les mandats de traitement Covid-19, parlaient également de censure²⁵⁻²⁷.

En tant qu'enquêteurs expérimentés, nous savons qu'il est de notre responsabilité de présenter tous les faits disponibles au public – par procuration des tribunaux. Ce n'est pas à nous de décider de l'issue d'une enquête. Notre travail consiste à recueillir tous les faits disponibles afin que le public (les tribunaux) puisse prendre une décision éclairée. Nous avons appris des erreurs du passé que présenter des preuves qui ne soutiennent qu'un seul côté, tout en ignorant ou en refusant de reconnaître les preuves d'un autre côté, est erroné et ternit une enquête. Nous ne pouvons pas fournir de preuves de témoins qui sont d'accord sur une histoire tout en ignorant ou en cachant les témoins qui sont d'accord sur un récit différent d'un incident.

Il serait impensable que des membres de la GRC ignorent de façon flagrante les témoins dans une enquête pour induire les tribunaux en erreur. L'enquête perdrait toute intégrité et les membres seraient critiqués. Pourquoi alors permettons-nous ce même comportement à d'autres personnalités publiques ? Il y a des professionnels de la santé accrédités de notre propre pays qui essaient désespérément de faire entendre leurs conclusions. Au lieu de permettre à ces professionnels de s'exprimer librement et de discuter publiquement de leurs résultats, ils sont réduits au silence par les instances dirigeantes²⁵⁻²⁷.

Notre expérience dans l'application de la loi et en tant qu'enquêteurs nous a permis de voir à quel point *il est crucial que ces professionnels soient autorisés à s'exprimer ouvertement et publiquement*. Sans l'information incluse dans les discussions, nous croyons que les citoyens du Canada (y compris les membres de la GRC) ne reçoivent pas l'information dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée. C'est contraire à nos lois et à nos croyances, et nous ne les soutenons pas.

Ces professionnels de la santé ont essayé de se lever et de soutenir leur pays. Nous nous levons maintenant et les soutenons. Ils doivent être autorisés à partager leurs informations publiquement pour maintenir la confiance des gens dans le gouvernement. Si les gens croient que le gouvernement continue de censurer les experts, le pays tombera dans l'instabilité. C'est courant dans le monde entier dans les pays dont les gouvernements tyranniques captent les informations de leur peuple.

DISCRIMINATION

Nous nous opposons fermement à la discrimination qui a déjà commencé à créer la ségrégation dans notre pays. Il a divisé des familles, mis fin à des amitiés, déchiré des conjoints et est entré dans le milieu de travail de la GRC. Nous pensons que le message actuel diffusé par nos gouvernements provincial et fédéral encourage la création d'un groupe interne appelé « vacciné » et d'un groupe externe appelé « non vacciné ». Pire encore, le groupe externe a été étiqueté « Anti-vaxxers », un terme utilisé hors contexte de manière négative et péjorative. *Les messages de nos gouvernements provoquent la déshumanisation du groupe des « non vaccinés »*. En déshumanisant l'exo-groupe, une institution crée un plus grand fossé entre eux et l'en-groupe²⁸. Les services de police partout au Canada sont fiers de leurs efforts pour embaucher des agents représentatifs des collectivités qu'ils desservent. Cela permet aux membres de la communauté d'établir des liens avec leurs agents et de les considérer comme faisant partie de la communauté. Nous sommes des représentants de nos collectivités au sein de la GRC et des représentants de la GRC dans nos collectivités. Le fait d'avoir une force de police composée uniquement de personnes « vaccinées » tout en servant des collectivités composées de personnes « non vaccinées » éliminera certaines des similitudes que les membres de la GRC partagent avec leurs collectivités. Cela créera un plus grand sentiment de « nous contre eux » entre les collectivités et la police, ce qui contredit le modèle de police communautaire que la GRC s'efforce d'atteindre depuis des décennies. Nous prévoyons qu'à moins que cela ne soit corrigé rapidement, cela continuera d'accroître le fossé dans notre pays.

Déshumaniser les individus est un défi. Il est plus facile d'attacher une étiquette et une stigmatisation à un groupe. De cette façon, n'importe qui ou quoi que ce soit qui vient du groupe peut être radié²⁸. Le terme « Anti-vaxxer » est actuellement utilisé pour mal étiqueter et regrouper les personnes dans une catégorie afin de leur enlever leur crédibilité. Cela a permis d'écrire et de dire des choses contre ce groupe qui seraient intolérables si elles étaient écrites ou dites à propos de tout autre groupe.

Le 26 août 2021, le Toronto Star a publié un article qui disait en gros caractères gras : « Je n'ai plus d'empathie pour ceux qui ne sont volontairement pas vaccinés. Laisse-les mourir. Honnêtement, je m'en fiche s'ils meurent de Covid. Pas même un peu. Les patients non vaccinés ne méritent pas de lits en soins intensifs. À ce stade, qui s'en soucie. Collez-les non vaccinés dans une tente à l'extérieur et occupez-vous d'eux lorsque le personnel en a le temps. » La criminalité. Comment alors pouvons-nous permettre que de telles choses soient dites à propos de personnes qui choisissent de ne pas recevoir d'intervention médicale? Devrions-nous autoriser le même message pour ceux qui choisissent de ne pas se faire vacciner contre la grippe une saison ?

L'audace de cette déclaration imprimée dans un grand journal montre à quel point il est acceptable dans notre société de traiter les gens comme une classe inférieure de citoyens. En tant que membres de la GRC, nous devons préserver la paix dans nos communautés et mettre un terme à cela.

SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Cette pandémie a de plus en plus fait que les gens se sentent isolés de leurs amis, de leur famille et de leurs pairs. Les membres de la GRC font déjà face à des niveaux plus élevés de stress et de maladies mentales en raison de la nature de notre travail. Les membres touchés par le mandat de double vaccination ont fait face à un stress et à un isolement accrus alors qu'ils ont vu leur statut de citoyens et de membres réguliers commencer à diminuer. Il n'y a actuellement pas suffisamment de soutien pour ces membres, et il ne semble pas y avoir de plan pour fournir un soutien adéquat.

La récente mise à jour de la vaccination a laissé certaines personnes plus isolées que jamais. Dans des moments comme celui-ci, les gens ont besoin du soutien d'une communauté, et nos membres ne sont pas

différents. Nous craignons qu'il y ait plus de membres qui ont peur de parler de ces récentes mises à jour par peur d'être ciblés. De nombreux membres peuvent essayer de s'en sortir seuls, ou pire, souffrir en silence. Nous vous demandons d'essayer de tendre la main, en partenariat avec la FPN, à tous les membres qui pourraient être affectés négativement par ces mandats et de leur faire savoir que leur employeur et les gouvernements les soutiennent.

Bien que la plupart des gens semblent avoir peu ou pas d'effets secondaires des injections de traitement Covid-19, *un nombre anormal d'effets indésirables modérés à graves ont inclus la mort*³¹. Quelles garanties avons-nous que les injections ne provoqueront pas d'effets secondaires à court ou à long terme ? Des études montrent que le stress et le sommeil peuvent jouer un rôle important dans l'efficacité ou non d'un vaccin^{32,33}. Assurez-vous que les membres de la GRC bénéficient d'un temps de repos approprié avant une injection ? Quelles mesures la GRC prendra-t-elle pour s'assurer que les membres sont indemnisés pour les effets secondaires indésirables ?

Nous pensons également que suffisamment de preuves ont été présentées pour se demander si les actions de nos gouvernements dans cette pandémie sont les plus appropriées. Cela cause des facteurs de stress moraux et éthiques pour certains membres, car ils ne croient plus que leur rôle de policiers reflète la démocratie que le Canada prétend être. La santé mentale et les niveaux de stress auront un impact sur la façon dont les membres interagissent avec le public.

PARALLÈLE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

La GRC nous a appris l'importance et la gravité de la violence familiale. La violence domestique est centrée sur le pouvoir et le contrôle entre un agresseur et une victime. L'un des plus gros problèmes avec la violence domestique est qu'il y a souvent une escalade de la gravité des abus. Les membres de la GRC ont appris à reconnaître les signes qu'une personne est impliquée dans une relation abusive. Il existe différents types d'abus auxquels l'agresseur peut se livrer pour garder le contrôle sur sa victime : physique, financier et émotionnel.

La violence psychologique est assez complexe et comprendra souvent une variété de tactiques telles que l'éloignement social de la victime des amis et de la famille, le discrédit de la victime afin qu'elle ait de la difficulté à obtenir le soutien des autres, et faire croire à la victime que ses pensées et ses croyances sont fausses - à le point que la victime pense qu'ils doivent être fous. En ce qui concerne les finances, un agresseur retiendra de l'argent et des biens de la victime. Cela garantit que la victime ne peut pas survivre sans rester dans la relation abusive avec l'agresseur. Lorsqu'un agresseur sent qu'il perd le contrôle de sa victime, il est assez courant pour lui d'intensifier ses tactiques pour garder le contrôle.

*Le gouvernement fédéral affiche actuellement plusieurs de ces traits avec ses propres employés, y compris la GRC*³⁴.

Commissaire Lucki, nous comprenons que votre poste est nommé, et nous craignons que vous aussi ne soyez soumis à une relation similaire avec le Premier ministre. Bien que vous, en tant que notre gendarme supérieur, deviez être impartial, vous pourriez être contraint de soutenir certaines de ces actions par contrainte. *Nous vous demandons de faire ce que nous demandons à nos victimes de violence domestique – de prendre position contre l'agresseur. Ce pays a besoin de personnes fortes et solidaires en position d'autorité. Veuillez montrer aux Canadiens que la GRC restera impartiale à l'égard des programmes politiques et fidèle à la Charte et à notre Déclaration des droits.*

INTÉRÊT PUBLIC

Enfin, nous voulons attirer l'attention sur les problèmes de sécurité publique qui surgiront si ces mandats Covid-19 sont respectés.

Pierre Elliot Trudeau a dit un jour : « Il n'y a pas de place pour l'État dans les chambres à coucher de la nation³⁵. » Comment se fait-il que notre gouvernement fédéral dise maintenant qu'il sera obligatoire pour les employés travaillant à domicile de recevoir les injections de traitement Covid-19 ?³⁶

Indépendamment de leur statut vaccinal, *certaines membres de la GRC estiment que les mesures prises par les gouvernements fédéral et provinciaux sont trop extrêmes et n'ont pas le meilleur intérêt des citoyens canadiens.* Forcer ces mandats fera perdre confiance à plusieurs agents de la GRC dans l'engagement du gouvernement fédéral envers la Charte. Ces agents de la GRC ne participeront pas à des actions qui, selon eux, contredisent leur morale, leur éthique et les lois canadiennes. Ces agents de la GRC croient qu'il est de leur responsabilité de contester le gouvernement fédéral devant les tribunaux si nécessaire.

La GRC, qui manque déjà de personnel, aura des lacunes supplémentaires à combler partout au pays lorsque ces membres ne travailleront pas. Les communautés auront perdu des agents en bonne santé et

expérimentés, entraînant une diminution des ressources disponibles. Il y aura également une augmentation des dépenses des contribuables alors que le gouvernement fédéral tentera de combler ces lacunes. Le manque de personnel aura un effet d'entraînement, ce qui fera que moins d'organismes de la GRC seront disponibles pour recruter, évaluer et effectuer des vérifications adéquates des antécédents des cadets potentiels.

Notre expérience dans l'application de la loi et en tant qu'enquêteurs nous a permis de constater à quel point il est crucial que les professionnels soient autorisés à s'exprimer ouvertement et publiquement. Sans inclure leurs informations dans les discussions, nous pensons que les citoyens du Canada (y compris les membres de la GRC) ne reçoivent pas les informations dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée. C'est contraire à nos lois et à nos croyances, et nous ne les soutenons pas.

Nous voulons réitérer un point énoncé plus tôt dans cette lettre, donc on s'en souvient. Si les gens croient que le gouvernement continue de censurer les experts, le pays tombera dans l'instabilité. Nous sommes des experts en matière d'application de la loi et d'enquêtes. Nous perdons confiance dans les motivations de notre gouvernement et nous ne participerons pas volontairement à des actions contre des personnes dont les droits et libertés garantis par la Charte sont violés.

APPEL À L'ACTION

Commissaire Lucki, nous vous demandons de représenter la meilleure image de la GRC en restant fidèle à la Charte et à la Déclaration des droits et non à une personnalité publique en particulier. Notre travail en tant que gendarmes est de préserver la paix. Si nous continuons dans cette voie de ségrégation et de discrimination, nous risquons de répéter les erreurs du passé. La fracture dans notre société se penche rapidement vers un niveau de sécurité nationale.

Nous vous demandons d'ouvrir une enquête pour vous assurer qu'aucun acte criminel n'a été commis dans la diffusion d'informations provenant des autorités sanitaires fédérales et provinciales ou de personnalités publiques en position de confiance. Nous vous demandons d'envoyer des enquêteurs pour recueillir les déclarations de professionnels de la santé (et d'autres témoins fiables) qui prétendent avoir été réduits au silence – mettant des vies en danger. Permettez-nous de rendre ces informations accessibles à tous afin que le public puisse les examiner et obtenir un consentement éclairé. En tant que force policière nationale du Canada, nous sommes uniques dans notre capacité à mener une enquête à grande échelle à l'échelle du pays, qui doit être transparente pour regagner la confiance dans le gouvernement.

Nous vous demandons également de contester la décision du gouvernement fédéral de renvoyer les gendarmes chez eux sans salaire pour les décisions qu'ils ont prises sur des croyances protégées par les lois canadiennes. Ni la GRC, ni les collectivités qu'elle dessert, ne peuvent supporter la perte d'agents de police expérimentés.

Nous attendons votre réponse et votre plan d'action.

Avec respect,

DES GENDARMES POUR LA LIBERTÉ
drapeaublanc.ca, 31 octobre 2021

1. Connolly, Amanda, « Notice Offering Options for Federal Workers Who Refuse Vaccines Was 'Erroneous': Trudeau, » Global News (2021). Accessed September 30, 2021, <https://globalnews.ca/news/8118913/canada-mandatory-vaccines-federal-workers/>.
2. Government of Canada, Duties », Royal Canadian Mounted Police Act (R.S.C., 1985, c. R-10). Accessed October 19, 2021, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/r-10/page-3.html>.
3. « Learn about the Charter », Accessed October 19, 2021. <https://www.justice.gc.ca/eng/csj-sjc/rfc-dlc/ccrf-ccdl/learn-apprend.html>.
4. « Bill of Rights », Canadian Bill of Rights (S.C. 1960, c. 44). Accessed October 19, 2021. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/c-12.3/page-1.html>.
5. Ibid.
6. Public Health Agency of Canada, « Canadian National Report on Immunization - 1996 », Accessed October 19, 2021, https://web.archive.org/web/20080414131846/http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/97vol23/23s4/23s4b_e.html http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/ccdr-rmtc/97vol23/23s4/23s4b_e.html
7. Government of Canada, « Guide to the Canadian Charter of Rights and Freedoms - Section 2 », Accessed October 19, 2021, <https://www.canada.ca/en/canadian-heritage/services/how-rightsprotected/guide-canadian-charter-rights-freedoms.html#a2b>.

8. National Institutes of Health, « The Nuremberg Code », Accessed September 30, 2021, <https://history.nih.gov/display/history/Nuremberg+Code>.
9. Canadian Covid Care Alliance, « Canadian Covid Care Alliance Declaration », (September 24, 2021), p. 18, par. 3. Appendix B.
10. Payne, Eric, « RE : Mandatory mRNA Vaccine Mandate for Alberta Physicians », (September 14, 2021), p. 1, par 1. Appendix A.
11. Centers for Disease and Control Prevention, « Immunization: The Basics », Accessed October 19, 2021, <https://www.cdc.gov/vaccines/vac-gen/imz-basics.htm>.
12. Government of Canada, « Assault », Criminal Code (R.S.C., 1985, c. C-46), S. 265 (1)(a). Accessed October 20, 2021, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/c-46/FullText.html>.
13. « Assault », Criminal Code (R.S.C., 1985, c. C-46), S. 265 (3)(d). Accessed October 20, 2021, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/c-46/FullText.html>.
14. Supreme Court of Canada, « Hopp v. Lepp », 1980 CanLII 14 (SCC), [1980] 2 SCR 192. Accessed October 20, 2021, <https://www.canlii.org/en/ca/scc/doc/1980/1980canlii14/1980canlii14.html>.
15. Bryson, Bill, *The Body*, narrated by Bill Bryson (New York, NY: Random House Audio, 2019), Audible audio ed., 14 hrs., 4 min.
16. Ibid.
17. Encyclopedia.com, « Phrenology in Nineteenth-Century Britain and America », Accessed October 19, 2021, <https://www.encyclopedia.com/science/encyclopedias-almanacs-transcripts-and-maps/phrenology-nineteenth-century-britain-and-america>.
18. Canadian Covid Care Alliance, « Canadian Covid Care Alliance Declaration », (September 24, 2021), p. 2, par. 1. Appendix B.
19. Dolan, Mark, and Lawrie, Tess, « 16 July 2021 », YouTube, July 16, 2021, Interview, 14:56 min. Accessed on October 19, 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=PgsXVe9IXco&t=2s>.
20. Lawrie, Tess, « RE : Urgent preliminary report of Yellow Card data up to 26th May 2021 », (June 9, 2021), p. 6, par. 4. Appendix F.
21. Bridle, Byram, « Covid-19 Vaccines and Children : A Scientist's Guide for Parents », (June 15, 2021), p. 2, par. 2. Accessed October 20, 2020, https://www.canadiancovidcarealliance.org/wp-content/uploads/2021/06/2021-06-15-children_and_covid-19_vaccines_full_guide.pdf.
22. Canadian Covid Care Alliance, « Canadian Covid Care Alliance Declaration », (September 24, 2021), p. 2-3. Appendix B.
23. Bridle, Byram, « An Open Letter to the President of the University of Guelph », (September 17, 2021), p. 2. Appendix C.
24. Mallard, Bonnie, et al., « Which is better for future Covid-19 prevention: Immunity Following Natural Infection or Vaccine-Induced Immunity ? » (October 8, 2021), p. 2, par. 3. Appendix G.
25. Payne, Eric, « RE : Mandatory mRNA Vaccine Mandate for Alberta Physicians », (September 14, 2021), p. 1-14. Appendix A.
26. Dzsurdzsa, Cosmin, « Derek Sloan Hosts Press Conference with Censored Doctors », True North News. Accessed October 20, <https://tnc.news/2021/06/17/derek-sloan-hosts-press-conference-with-censored-doctors/>.
27. Sloan, Derek, « Censorship in Canada », Vimeo, June 17, 2021, CPAC Parliamentary Press Conference, 3:15. Accessed on October 20, 2021, <https://standupcanada.solutions/censorship-in-canada>.
28. Wilkerson, Isabel, *Caste*, narrated by Robin Miles (New York, NY : Random House Audio, 2020), Audible audio ed., 14 hrs., 26 min.
29. Slapinski, Mark, « 'Hate Speech': The Toronto Star Slammed for Headline Wishing Death on the Unvaccinated », Toronto 99. Accessed October 20, 2021, <https://www.toronto99.com/2021/08/26/hate-speech-the-toronto-star-slammed-for-headline-wishing-death-on-the-unvaccinated/>.
30. Bridle, Byram, « An Open Letter to the President of the University of Guelph », (September 17, 2021), p. 5. Appendix C.
31. Dolan, Mark, and Lawrie, Tess, « 16 July 2021 », YouTube, July 16, 2021, Interview, 14:56 min. Accessed on October 20, 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=PgsXVe9IXco&t=2s>.
32. Walker, Matthew, *Why We Sleep*, narrated by Steve West (New York, NY : Simon and Schuster Audio, 2017), Audible audio ed., 13 hrs., 52 min.
33. Ibid.
34. Sauvé, Brian, « Members who do not complete an attestation to being fully vaccinated can expect to be put on administrative Leave Without Pay », National Police Federation (October 7, 2021). Email broadcast to NPF members.

35. CBC Archives, « Trudeau: There's no place for the state in the bedrooms of the nation », CBC News (1967). Accessed October 20, 2021, <https://www.cbc.ca/archives/entry/omnibus-bill-theres-no-place-for-the-state-in-the-bedrooms-of-the-nation>.
36. Johnson, Gail, « Declare Your Covid-19 Vaccination Status », RCMP NOC News. Email broadcast to RCMP members.

Source : Open Letter to RCMP Commissioner Brenda Lucki

<https://fr.sott.net/article/38614-Lettre-ouverte-a-la-commissaire-de-la-GRC-Brenda-Lucki>